CIRADD
INNOVATION SOCIALE

Version abrégée – Mars 2021

Évaluation de la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure : activités de plaisance et de pêche au saumon

Sondage réalisé dans le cadre du projet PART-IS intitulé *Gestion du territoire et résolution des conflits d'usage : développement d'un outil d'évaluation et de suivi longitudinal de la capacité de support de la rivière Bonaventure*

CIRADD – Innovation sociale
Correspondance : 776, boulevard Perron | Bureau : 767, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
Téléphone : 418 364-3341, poste 8777 | info@ciradd.ca

CIRADD.CA

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Québec

SYNCHRONEX
Le réseau des CCTT

Réalisation et rédaction du document

Pierre-Luc Gagnon, directeur de la recherche
Line Bourdages, professionnelle de recherche

Traitement et analyse des données

Hans Ivers, statisticien, Statistika
Pierre-Luc Gagnon, directeur de la recherche
Line Bourdages, professionnelle de recherche

Collecte de données

Sarah Jane Parent, chargée de recherche
Nicolas Roy, professionnel de recherche
Laurent Tétreault, étudiant
Julianne Parent, étudiante
Audrey Lafontaine, étudiante

Révision du contenu

Line Bourdages, professionnelle de recherche

Révision linguistique et orthographique

Dorina Allard, agente de bureau

Conception graphique

Dorina Allard, agente de bureau
Geneviève Bouffard, agente aux communications et aux événements

Photographie de la page couverture

Conseil de l'Eau Gaspésie sud

Propriété intellectuelle

Le présent document et ses différentes composantes sont protégés par les lois fédérales et provinciales en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur ainsi que par les ententes en cours. Toute reproduction, diffusion ou utilisation, en tout ou en partie de ce document, par quelque moyen que ce soit, est interdit sans l'autorisation écrite du CIRADD.

Référence suggérée

Gagnon, Pierre-Luc et Line Bourdages. 2021. *Évaluation de la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure : activités de plaisance et de pêche au saumon. Version abrégée.* CIRADD, Carleton-sur-Mer.

La réalisation de ce projet de recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Programme d'aide à la recherche et au transfert du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

RÉSUMÉ

L'objectif du sondage dont les résultats sont présentés dans ce rapport était de mesurer la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure en sondant les clients de Cime Aventures (plaisanciers) et les pêcheurs de saumon de la rivière Bonaventure au sujet de leurs perceptions d'achalandage.

Le sondage a été réalisé du 30 juin au 27 septembre 2019. La collecte de données a été réalisée dans un mode mixte, alliant sondage en ligne et collecte terrain. Le même questionnaire a été utilisé pour les deux collectes.

Les principaux résultats sont résumés ci-dessous et sont présentés par thèmes :

1 - Appréciation de l'expérience sur la rivière

- L'appréciation de l'expérience sur la rivière est différente pour les plaisanciers et les pêcheurs. Les plaisanciers expriment une appréciation très positive de leur expérience. En effet, 45 % la décrivent comme parfaite et 36 % la décrivent comme excellente ;
- Les pêcheurs expriment une appréciation nuancée de leur expérience. Seulement 20 % des pêcheurs mentionnent que leur expérience a été parfaite et 30 % la décrivent comme excellente. Dans l'ensemble, 45 % des pêcheurs souhaitent que des améliorations et des changements soient apportés.

2 - Incidents

- Environ trois fois moins de plaisanciers (11 %) que de pêcheurs (35 %) rapportent avoir vécu un incident qui leur a déplu ;
- Les principaux incidents rapportés par les pêcheurs sont des incidents impliquant des plaisanciers et d'autres pêcheurs. Le secteur A est le secteur où le plus grand nombre d'incidents a été rapporté ;
- Les principaux incidents rapportés par les plaisanciers concernent la fréquentation du site le Malin et le niveau d'eau trop bas de la rivière Bonaventure ;
- Les plaisanciers sont, dans l'ensemble, plus tolérants aux incidents vécus que les pêcheurs. Plus de la moitié des pêcheurs (55 %) ont répondu avoir vécu un incident inacceptable qui ne devrait se produire à aucune reprise. Du côté des plaisanciers, ce pourcentage se chiffre à 25 %.

3 - Type d'expérience sur la rivière Bonaventure

- De manière générale, les plaisanciers expriment une préférence pour une expérience sur la rivière Bonaventure privilégiant l'immersion dans un environnement naturel ;
- Une majorité de plaisanciers (49 %) ne pratiquent pas leur activité en recherchant des rencontres sociales, mais s'attendent toutefois à devoir rencontrer d'autres utilisateurs ;

- Pour 67 % des plaisanciers, le nombre de personnes rencontrées correspond à peu près à leur vision d'une expérience sur la rivière Bonaventure. Toutefois, 30 % des répondants souhaiteraient rencontrer moins de monde sur la rivière ;
- Les pêcheurs expriment une préférence pour une expérience de pêche en plus grande immersion avec le milieu naturel ;
- La majorité des pêcheurs (54 %) s'attend à rencontrer d'autres utilisateurs dans la réalisation de leur activité de pêche ;
- Pour 50 % des pêcheurs, le nombre de personnes rencontrées correspond à peu près à leur vision d'une expérience sur la rivière. Toutefois, 48 % des répondants souhaiteraient rencontrer moins de monde sur la rivière.

4 - Points de rupture de la capacité de support sociale identifiés pour les parcours de plaisance et les secteurs de pêche

Des points de rupture d'achalandage ont été identifiés pour certains parcours et secteurs de pêche. Un point de rupture correspond à un nombre quotidien d'unités (embarcations, plaisanciers ou perches) pour chaque parcours ou secteur au-delà duquel les répondants ont exprimé une perception de surachalandage.

Les points de rupture suivants ont été identifiés pour les secteurs de pêche :

- Secteurs A-C-D : Les répondants rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien de perches dépasse 50 (total des 3 secteurs). Ces secteurs sont présentement non contingentés ;
- Secteur B : Les répondants rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien se situe à plus de 5 perches. Le contingentement pour l'année 2019 se situait à 10 perches par jour ;
- Secteurs B1-B3-B4 : Les répondants rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien se situe à environ 16 perches (total des trois secteurs). Ce nombre correspondait au contingentement en place en 2019.

Les points de rupture suivants ont été identifiés pour les parcours de Cime Aventures (basse et haute saisons touristiques) :

- La Familiale : Les seuils actuels définis dans l'entente de cohabitation de l'année 2019 ne génèrent pas de perception de surachalandage parmi les plaisanciers ;
- La Populaire : Les résultats suggèrent que le point de rupture se situe à environ 95 embarcations par jour ;
- La Zone récréative : Le point de rupture se situe à 60 personnes par jour ;
- L'Intrépide : Le point de rupture se situe à environ 30 embarcations. Il s'agit ici d'une extrapolation, car les résultats n'incluent pas de journée avec une fréquentation supérieure à 30 embarcations pour ce parcours.

5 - Perception de surachalandage des pêcheurs pour les différents types d'utilisateurs

- Dans l'ensemble, la majorité des pêcheurs préfèrent voir un maximum de cinq embarcations motorisées durant leur activité, ce qui correspond à leur expérience terrain. Il n'y a donc pas d'enjeu de surachalandage ;
- En ce qui concerne les embarcations non motorisées, les résultats indiquent des décalages importants entre les préférences et l'expérience terrain vécue par les pêcheurs. Ceci suggère la présence généralisée d'enjeux d'achalandage liés au nombre d'embarcations non motorisées ;
- Le niveau de tolérance des pêcheurs par rapport au nombre de plaisanciers se situe à environ 10 par jour. Dès que les pêcheurs rencontrent plus de 10 plaisanciers par jour, ceux-ci rapportent une hausse d'environ 2.5 points de leur perception de surachalandage. Toutefois, cet effet est le même, que l'achalandage quotidien soit de 20 ou de 100 plaisanciers. Ce seuil se retrouve pour l'ensemble des parcours et des secteurs de pêche ;
- Les résultats montrent qu'il y a une hausse significative de la probabilité (de 75 % à 90 %) que les pêcheurs expriment une perception de surachalandage si le nombre de plaisanciers dépasse 100 personnes par jour ;
- Pour la majorité des secteurs, les pêcheurs rapportent avoir vu un plus grand nombre de pêcheurs à gué qu'ils ne l'auraient souhaité. Les pêcheurs préfèrent, dans l'ensemble, rencontrer moins de 9 autres pêcheurs durant leur activité. Dans les faits, ce seuil est souvent dépassé.

6 - Perception de surachalandage des plaisanciers pour les différents types d'utilisateurs

- De manière générale, les plaisanciers préfèrent voir un maximum de 5 embarcations motorisées sur la rivière Bonaventure. Si les plaisanciers n'ont pas exprimé de perception de surachalandage par rapport aux embarcations motorisées, ils préfèrent, de manière générale, ne pas en voir. Plusieurs ont mentionné être surpris que celles-ci soient permises sur la rivière Bonaventure ;
- Les plaisanciers ont mentionné avoir vu davantage d'embarcations non motorisées qu'ils ne l'auraient souhaité dans les parcours La Populaire, L'Intrépide et la Zone récréative ;
- Les plaisanciers n'ont pas exprimé de perception de surachalandage par rapport aux pêcheurs à gué.

7 - Incidence de la perception d'achalandage sur l'appréciation de la journée des pêcheurs et des plaisanciers

- La perception d'achalandage a des impacts plus importants sur l'appréciation de l'expérience sur la rivière Bonaventure chez les pêcheurs que chez les plaisanciers. Plus la perception d'achalandage des pêcheurs augmente, moins ils sont satisfaits de leur expérience sur la rivière Bonaventure (coefficient de régression de -0.24 chez les pêcheurs comparativement à -0.15 chez les plaisanciers).

8 - Acceptabilité des mesures de diminution de la densité d'achalandage

- Un ensemble de mesures pourraient être mises en place pour diminuer la densité de l'achalandage sur la rivière et favoriser une expérience de plus grande solitude, par exemple : augmentation des tarifs, modification des dates de réalisation de l'activité pour éviter la haute période touristique et réservation de l'activité plus longtemps à l'avance ;
- La majorité des pêcheurs sont prêts à accepter ces trois mesures ;
- Les plaisanciers ne sont pas prêts à accepter une hausse des tarifs ou à réserver leur activité plus à l'avance. Ils sont divisés sur l'acceptabilité (42 %) ou non (42 %) de modifier la date de réalisation de leur activité pour éviter la haute saison touristique.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1
1. Méthodologie 2
1.1. Objectif des sondages 2
1.2. Populations cibles 2
1.3. Bases d'échantillonnage 2
1.4. Questions de recherche 2
1.5. Unités d'échantillon 3
1.6. Période de la collecte de données 3
1.7. Développement du questionnaire 3
1.8. Méthode de collecte 3
1.9. Mode de collecte 4
1.9.1. Collecte en ligne 4
1.9.2. Collecte de données terrain et variation de la fréquentation 4
1.10. Précisions sur les collectes de données terrain 7
1.10.1. Plaisanciers 7
1.10.2. Pêcheurs 7
1.11. Valeurs de réalisation des sondages 8
1.12. Considérations liées à l'analyse des résultats 9
2. Résultats du sondage distribué aux pêcheurs 10
2.1. Appréciation générale 10
2.2. Type d'expérience de pêche 11
2.2.1. Expérience vécue vs préférences 11
2.2.2. Niveau de fréquentation vs type d'expérience privilégié 12
2.2.3. Expérience vécue vs attentes 13
2.3. Incidents vécus lors de l'activité de pêche 15
2.4. Tolérance de proximité entre pêcheurs 21
2.5. Perception de l'achalandage sur la rivière 22
2.6. Évaluation des perceptions d'achalandage des pêcheurs par groupes d'utilisateurs 23
2.6.1. Embarcations motorisées 23
2.6.2. Embarcations non motorisées 24

2.6.3. pêcheurs à gué 26
2.7. Points de rupture de la capacité de support sociale liés à la perception de surachalandage 27
2.8. Impact de l'achalandage sur l'appréciation de l'activité de pêche 30
2.9. Acceptabilité par les pêcheurs de certaines mesures de diminution de la densité de la fréquentation 31
3. Résultats du sondage distribué aux plaisanciers 34
3.1. Appréciation générale 34
3.2. Type d'expérience de plaisance 34
3.2.1. Expérience vécue vs préférences 35
3.2.2. Niveau de fréquentation vs type d'expérience privilégié 36
3.2.3. Expérience vécue vs attentes 37
3.3. Incidents vécus lors de l'activité de plaisance 39
3.4. Perception de l'achalandage sur la rivière 43
3.5. Évaluation des perceptions d'achalandage des plaisanciers par groupes d'utilisateurs 44
3.5.1. Embarcations motorisées 44
3.5.2. Embarcations non motorisées 46
3.5.3. pêcheurs à gué 47
3.6. Points de rupture de la capacité de support sociale liés à la perception de surachalandage 48
3.7. Impact de l'achalandage sur l'appréciation de l'activité de plaisance 52
3.8. Acceptabilité par les plaisanciers de certaines mesures de diminution de la densité de la fréquentation 53
4. Discussion 56
4.1. Perception d'achalandage générale 56
4.2. Type d'expérience vécu par rapport au type d'expérience souhaité 57
4.3. Incidents 58
4.4. Perception de surachalandage par groupes d'utilisateurs 59
4.5. Perceptions de surachalandage et points de rupture par secteurs de pêche et parcours de plaisance 60
4.6. Mesures de diminution de la densité de l'achalandage 61
5. Limites de l'étude 63
5.1. Échantillon 63
5.2. Collecte de données 63

5.2.1. Enjeux rencontrés durant la collecte de données terrain pour le sondage distribué aux plaisanciers 63
5.2.2. Enjeux rencontrés durant la collecte de données terrain pour le sondage distribué aux pêcheurs 64
Conclusion 65
Bibliographie 66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Date de collectes de données terrain, endroits, populations ciblées et nombre de sondeurs. 6
Tableau 2 - Valeurs du sondage distribué aux plaisanciers. 9
Tableau 3 - Valeurs du sondage distribué aux pêcheurs. 9
Tableau 4 - Répartition (en pourcentage et nombres de répondants entre parenthèses) comparant les expériences attendues et vécues des pêcheurs. 14
Tableau 5 - Résumé par secteurs de pêche des résultats de l'analyse de comparaison entre les expériences attendues et vécues des pêcheurs. 14
Tableau 6 - Résultats des comparaisons entre expériences vécues et attendues pour les pêcheurs, présentés pour chacun des trois choix (A, B ou C) séparément. 15
Tableau 7 - Pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes, en fonction du choix indiqué pour l'expérience attendue (A, B ou C). 15
Tableau 8 - Répartition (en pourcentages et nombres de répondants entre parenthèses) comparant les expériences attendues et vécues des plaisanciers. 38
Tableau 9 - Résumé par parcours des résultats de l'analyse de comparaison entre les expériences attendues et vécues des plaisanciers. 38
Tableau 10 - Résultats des comparaisons entre expériences vécues et attendues pour les plaisanciers, présentés pour chacun des trois choix (A, B, ou C) séparément. 39
Tableau 11 - Pourcentages des répondants ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes, en fonction du choix indiqué pour l'expérience attendue (A, B ou C). 39

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Variation du niveau d'utilisation du territoire par les plaisanciers et pêcheurs de saumon au cours de l'été 2018. 6
Figure 2 - Appréciation générale des pêcheurs par rapport à leur expérience sur la rivière Bonaventure. 10
Figure 3 - Perceptions et expérience des pêcheurs sur le type d'expérience récréotouristique vécu sur la rivière Bonaventure. 12
Figure 4 - Perception des pêcheurs quant à l'achalandage attendu pour correspondre au type d'expérience recherché. 13
Figure 5 - Pourcentage des répondants qui ont vécu un incident qui leur a déplu au cours de leur activité. 16
Figure 6 - Secteurs où les incidents se sont produits. 16
Figure 7 - Nature des incidents rapportés par les pêcheurs. 17
Figure 8 - Autres types d'incidents rapportés par les pêcheurs. 18
Figure 9 - Types d'utilisateurs auprès desquels les pêcheurs ont vécu un incident. 19
Figure 10 - Niveau de tolérance des répondants par rapport aux incidents rapportés. 20
Figure 11 - Types d'incidents vécus lorsqu'un deuxième incident est rapporté. 21
Figure 12 - Expérience et préférences de proximité entre pêcheurs. 22
Figure 13 - Perception d'achalandage des pêcheurs de saumon lors de leur activité sur la rivière. 23
Figure 14 - Distributions de pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations motorisées pendant leur activité de pêche. 24
Figure - 15 Distributions de pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations non motorisées pendant leur activité de pêche. 25
Figure 16 - Régression flexible entre l'achalandage quotidien par les plaisanciers (tous les parcours) et la perception de l'achalandage exprimée par les pêcheurs. 26
Figure 17 - Distributions de pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre de pêcheurs à gué présents pendant leur activité de pêche. 27
Figure 18 - Probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon nombre quotidien de perches pour les secteurs A, C et D. 29
Figure 19 - Probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon nombre quotidien de perches pour le secteur B. 29
Figure 20 - Probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon nombre quotidien de perches pour les secteurs B1, B3, B4. 30
Figure 21 - Régression linéaire de l'appréciation de l'activité des pêcheurs en fonction de leur perception d'achalandage. L'analyse inclut 423 points. 31
Figure 22 - Pourcentage de pêcheurs qui seraient prêts à payer plus pour que leur activité se déroule dans un contexte de plus grande solitude. 32

Figure 23 - Pourcentage de pêcheurs prêts à réserver plus longtemps à l'avance pour que leur activité de pêche se réalise dans un contexte de plus grande solitude. 32
Figure 24 - Pourcentage des pêcheurs prêts à réaliser leur activité avant ou après la haute saison touristique pour que leur expérience de pêche se réalise dans un contexte de plus grande solitude. 33
Figure 25 - Niveau d'appréciation des plaisanciers par rapport à leur journée sur la rivière. 34
Figure 26 - Perceptions et expérience des plaisanciers sur le type d'expérience récréotouristique vécu sur la rivière Bonaventure. 36
Figure 27 - Perception des répondants par rapport au nombre de rencontres qu'ils souhaitent rencontrer pour que leur expérience corresponde à leur vision d'une journée sur la rivière Bonaventure. 37
Figure 28 - Nombre de répondants ayant vécu un incident qui leur a déplu. 40
Figure 29 - Nature de l'incident rapporté par les plaisanciers. 40
Figure 30 - Nature des incidents rapportés par les plaisanciers (Autre). 41
Figure 31 - Types d'utilisateurs auprès desquels les incidents ont été vécus. 42
Figure 32 - Tolérance des plaisanciers par rapport à l'incident vécu. 43
Figure 33 - Perception d'achalandage des plaisanciers. 44
Figure 34 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations motorisées pendant leur activité. Les résultats sont présentés par secteurs. 45
Figure 35 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations motorisées pendant leur activité. Les résultats sont présentés par mois. 46
Figure 36 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations non motorisées pendant leur activité. Les résultats sont présentés par secteurs. 47
Figure 37 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre de pêcheurs à gué pendant leur activité. Les résultats sont présentés par secteurs. 48
Figure 38 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien d'embarcations pour le trajet La Familiale. 50
Figure 39 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien d'embarcations pour le trajet La Populaire. 51
Figure 40 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien de plaisanciers pour la Zone récréative. 51
Figure 41 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien d'embarcations pour le parcours L'Intrépide. 52
Figure 42 - Régression linéaire de l'appréciation de l'activité en fonction de la perception d'achalandage, pour les plaisanciers. L'analyse inclut 978 points. 53
Figure 43 - Pourcentage de plaisanciers qui seraient prêts à payer plus pour que leur activité se réalise dans un contexte de plus grande solitude. 54
Figure 44 - Pourcentage de plaisanciers prêts à réserver plus longtemps à l'avance pour que leur activité se réalise dans un contexte de plus grande solitude. 54

Figure 45 - Pourcentage des plaisanciers prêts à réaliser leur activité avant ou après la haute saison touristique pour que leur expérience de pêche se réalise dans un contexte de plus grande solitude. 55
Figure 46 - Comparaison entre groupes de l'impact de l'achalandage sur l'appréciation de l'activité. 56
Figure 47 - Régressions logistiques des parcours La Familiale et L'Intrépide. 61

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de deux sondages réalisés au cours de l'été 2019 dans le cadre du projet de recherche intitulé *Gestion du territoire et résolution des conflits d'usage : développement d'un outil d'évaluation et de suivi longitudinal de la capacité de support de la rivière Bonaventure.* L'objectif des sondages était de mesurer la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure pour les activités de plaisance et de pêche au saumon. Les résultats présentés dans ce rapport fournissent un portrait exhaustif des perceptions d'achalandage de ces populations, à la fois en ce qui concerne les perceptions à l'intérieur et entre ces deux populations. Certains des résultats colligés dans le cadre de cette collecte de données seront utilisés pour alimenter les indicateurs de l'outil d'évaluation de la capacité de support de la rivière Bonaventure.

Le rapport est divisé en cinq sections. La première section présente les considérations méthodologiques liées à la réalisation du sondage.

La deuxième section présente les résultats du sondage distribué aux pêcheurs de saumon et la troisième section présente les résultats du sondage distribué aux plaisanciers. Ces deux sections suivent une structure de présentation des résultats similaire :

- L'appréciation générale de l'activité ;
- Le type d'expérience des répondants ;
- Les incidents vécus ;
- Les perceptions de l'achalandage durant l'activité ;
- Le lien entre la perception d'achalandage et l'appréciation de l'activité sur la rivière Bonaventure ;
- L'identification de points de rupture liés à la perception de surachalandage ;
- L'acceptabilité des mesures de diminution de densité de la fréquentation.

La présentation des résultats du sondage distribué aux pêcheurs contient une sous-section supplémentaire portant sur la tolérance de la proximité entre pêcheurs.

La quatrième section offre une discussion des résultats.

Finalement, la cinquième section présente les limites de l'étude.

1. MÉTHODOLOGIE

Cette section présente les considérations méthodologiques liées à la réalisation du sondage à l'analyse des résultats.

1.1. OBJECTIF DES SONDAGES

L'objectif du sondage était de mesurer la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure. Selon Shelby et Heberlein (1986 ; p.19-21), la capacité de support sociale réfère aux impacts qui altèrent ou diminuent la qualité de l'expérience récréotouristique vécue par les visiteurs. Définir la capacité de support permet de mesurer le niveau d'utilisation au-delà duquel les impacts sociaux ne sont plus acceptables pour les visiteurs.

1.2. POPULATIONS CIBLES

Le sondage visait deux populations cibles :

1. Les plaisanciers clients de Cime Aventures ayant effectué des activités de descente de la rivière Bonaventure au cours de la saison estivale 2019 ;
2. Les pêcheurs de saumon de la rivière Bonaventure ayant effectué leur activité de pêche au cours de la saison 2019.

1.3. BASES D'ÉCHANTILLONNAGE

La base d'échantillonnage utilisé pour les pêcheurs de saumon a été générée à partir du système de réservation de la Zec de la rivière Bonaventure.

La base d'échantillonnage utilisé pour les plaisanciers a été générée par le système de réservation de Cime Aventures.

1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE

L'objectif du sondage a été formulé en deux questions de recherche, soit une pour chacune des populations cibles :

1. Selon les clients de Cime Aventures ayant réalisé une activité de descente de rivière durant la saison 2019, quelle est la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure ?
2. Selon les pêcheurs ayant réalisé une activité de pêche au saumon sur la rivière Bonaventure durant la saison 2019, quelle est la capacité de support sociale de la rivière Bonaventure ?

1.5. UNITÉS D'ÉCHANTILLON

Les unités des échantillons sont des personnes. Deux groupes d'échantillons ont été identifiés pour sonder les deux populations cibles, c'est-à-dire les plaisanciers clients de Cime Aventures et les pêcheurs de saumon de la rivière Bonaventure.

1.6. PÉRIODE DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Le sondage a été réalisé du 30 juin au 27 septembre 2019.

1.7. DÉVELOPPEMENT DU QUESTIONNAIRE

Les questionnaires des sondages ont été développés en deux étapes. En premier lieu, une revue de la littérature a été effectuée afin de recenser des études (Manning, 2007 ; Shelby et Heberlein, 1986 ; Vaske, 2008 ; Whittaker et Shelby, 1988 ; Vaske, 2008 ; et Martinson et Shelby, 1992) s'intéressant à des questions de recherche similaires à celles présentées ci-dessus.

En deuxième lieu, les versions préliminaires des questionnaires ont été révisées au cours du printemps 2019 par un groupe de travail constitué de représentants de la Zec de la rivière Bonaventure, du Camp Bonaventure, de Cime Aventures et du CIRADD.

1.8. MÉTHODE DE COLLECTE

Selon Shelby et Heberlein (1986 : p. 34), il existe deux façons de colliger des données sur la capacité de support sociale d'une zone récréotouristique. La première approche consiste à ce que des membres de l'équipe de recherche s'intègrent aux utilisateurs et notent en temps réel leur expérience vécue, notamment le nombre d'utilisateurs vus ou rencontrés. Cette approche se nomme collecte par rencontre témoin (*actual encounters*). Le principal désavantage de cette approche est sa faisabilité. En effet, mobiliser les ressources pour suivre des groupes d'utilisateurs demande beaucoup de ressources humaines et financières, notamment lorsque la collecte se réalise sur un long horizon temporel.

La deuxième approche se nomme collecte par rencontre déclarée (*reported encounters*) et consiste à recourir à un journal de bord ou à un sondage afin de demander aux utilisateurs de déclarer eux-mêmes le nombre d'utilisateurs vus ou rencontrés au cours de l'activité. Le plus grand désavantage de cette approche est que les utilisateurs peuvent ne pas déclarer avec rigueur et précision leur expérience, ne déclarant que ce qu'ils ont perçu et ce dont ils se souviennent. Ces faiblesses introduisent donc des erreurs dans les résultats. Le plus grand avantage de cette approche est qu'elle est beaucoup moins dispendieuse à réaliser et qu'elle peut être réalisée dans tout type d'environnement, sur un plus long horizon temporel. Un autre avantage est qu'elle documente l'expérience comme elle a été vécue par l'utilisateur, celle-ci pouvant être différente de la perception de l'observateur rattaché à l'équipe de recherche.

Bien qu'idéalement une collecte de données s'appuierait sur le croisement des résultats provenant de ces deux approches, pour le présent projet, l'approche choisie est la collecte par rencontre déclarée. Shelby et Heberlein (1986) ont d'ailleurs retenu cette approche pour une étude sur la rivière *Bois Brule* du Wisconsin (É.-U.) où l'on retrouvait des dynamiques d'utilisation (plaisanciers, pêcheurs sportifs, et embarcations motorisées) similaires à celles rencontrées sur la Bonaventure.

1.9. MODE DE COLLECTE

La collecte par rencontre déclarée a été réalisée selon un mode mixte, alliant sondage en ligne et collecte terrain. Les mêmes questionnaires ont été utilisés pour les deux collectes.

1.9.1. COLLECTE EN LIGNE

La plus grande partie des données a été colligée à partir de deux sondages disponibles sur la plateforme web *SurveyMonkey*. La méthode exacte de sollicitation des répondants a été différente pour les deux populations cibles puisqu'elle a été adaptée aux contextes respectifs des organisations participantes.

En premier lieu, le sondage ciblant les plaisanciers leur a été distribué directement par Cime Aventures. Cette invitation a été jointe au courriel de suivi de la qualité que l'entreprise fait parvenir à ses clients suite à leur passage chez Cime Aventures. Un message d'invitation à participer au sondage, accompagné d'un hyperlien vers le sondage, a été ajouté à ce courriel. Tous les clients ont reçu l'invitation à répondre au sondage.

En deuxième lieu, les pêcheurs ont également été rejoints par le biais de courriels. À la différence des clients de Cime Aventures, la Zec a délégué au CIRADD la tâche de distribuer le sondage aux pêcheurs. À cette fin, la Zec a partagé avec le CIRADD les adresses courriel des personnes ayant pêché sur la rivière Bonaventure au cours de l'été 2019. Le CIRADD et la Zec ont signé une entente de confidentialité stipulant que : 1) les adresses courriel des clients seraient uniquement utilisées pour envoyer aux pêcheurs le lien vers le sondage ; et 2) les adresses courriel seraient supprimées à la conclusion du sondage. À intervalles réguliers, des listes d'envoi étaient créées à partir de la base d'échantillonnage et des invitations à remplir le sondage étaient envoyées aux pêcheurs. L'invitation à participer au sondage a été envoyée à tous les pêcheurs recensés sur le système de réservation de la Zec.

Les taux de réponse des sondages en ligne ont été suivis de manière constante au courant de la période de collecte. Des modifications aux dates de collecte de données terrain pouvaient donc être effectuées en fonction des besoins.

1.9.2. COLLECTE DE DONNÉES TERRAIN ET VARIATION DE LA FRÉQUENTATION

L'un des principaux objectifs de la collecte de données était d'analyser la variation de l'intensité de la fréquentation de la rivière et son impact sur la perception d'achalandage des plaisanciers et des pêcheurs. En effet, si le nombre de visiteurs demeure sensiblement le même lors des

collectes de données, il n'est pas possible de déterminer si l'augmentation de la fréquentation de la rivière a un impact sur les perceptions d'achalandage.

S'il n'est pas encadré par des politiques ou des balises établies, le taux de fréquentation d'un lieu varie d'un jour à l'autre en fonction des saisons et des cycles d'utilisation (Shelby et Heberlein, 1986 : p. 127). Dans le cas des principales activités récréotouristiques sur la rivière Bonaventure, le niveau de fréquentation est plafonné par deux types de balises. Pour les clients de Cime Aventures, le nombre maximal de clients qui font de la descente de rivière est déterminé par l'entente de cohabitation. Cette entente précise les plages horaires et le nombre maximum d'embarcations ou de personnes permises en saison haute et en saison basse. Pour les pêcheurs de saumon, des nombres maximums de perches sont imposés aux secteurs de pêche contingentés.

Les taux de variation mesurés par la collecte de données n'étaient donc pas illimités. Il a néanmoins été possible de prévoir les collectes de données de façon à prendre en compte la variation de l'achalandage en fonction de la saison basse et de la saison haute, notamment pour les collectes de données terrain. Pour déterminer les dates de collecte, la fréquentation par les plaisanciers et les pêcheurs au cours de l'été 2018 a été utilisée pour anticiper les pics et les creux de fréquentation pour l'année 2019. La Figure 1 présente cette variation de l'utilisation du territoire par les plaisanciers (ligne bleu foncé) et les pêcheurs de saumon (ligne verte) sur la rivière Bonaventure entre les mois de juin et de septembre 2018. La Figure montre que la fréquentation suit une tendance à la hausse jusqu'au début du mois de juillet. Par la suite, la fréquentation par plaisanciers continue de croître jusqu'au mois d'août, alors que le nombre de pêcheurs entame une tendance à la baisse qui s'étire jusqu'à la fin du mois d'août. La fréquentation par les plaisanciers est relativement stable durant la première moitié du mois d'août, mais on note par la suite une baisse qui s'étend jusqu'à la fin du mois d'août. On remarque par la suite, pour les deux populations, une hausse de la fréquentation au début du mois de septembre, cette hausse correspondant au congé de la fête du Travail.

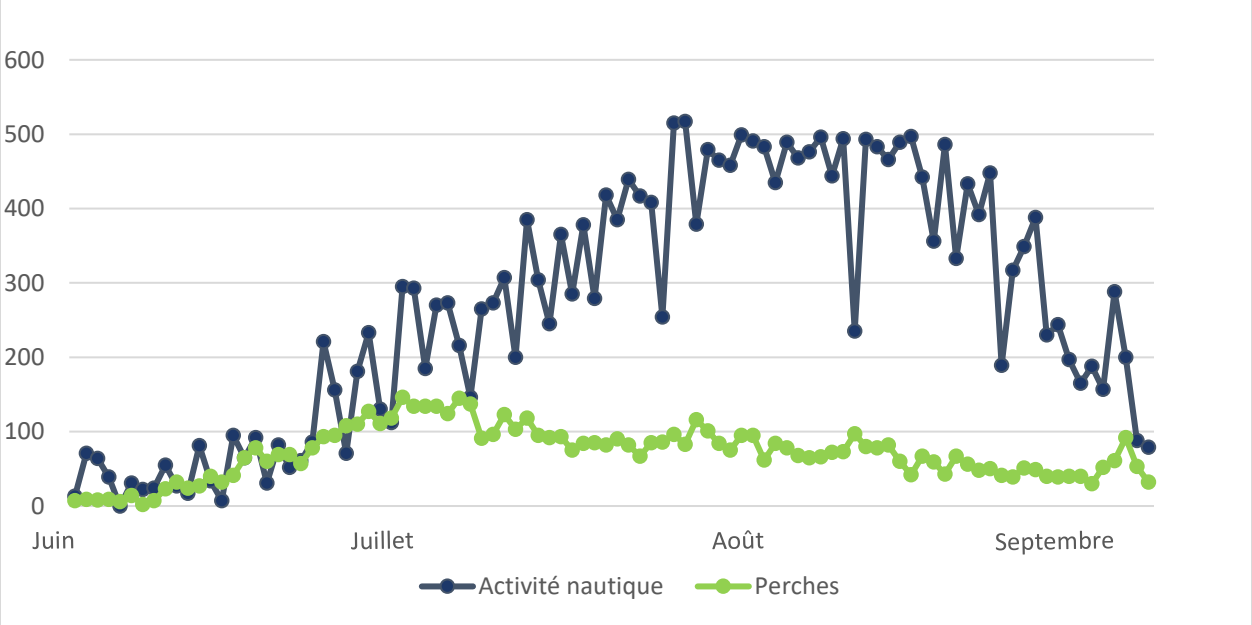

Figure 1 - Variation du niveau d'utilisation du territoire par les plaisanciers et pêcheurs de saumon au cours de l'été 2018.

Il a également été souligné par les organisations partenaires que la population récréotouristique fréquentant la rivière Bonaventure pendant les semaines de la construction[1] affiche un profil et des caractéristiques différentes de celle des autres périodes et qu'elle contribue grandement au pic d'achalandage noté à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août.

Le Tableau 1 présente les collectes de données réalisées sur le terrain pour capter ces variations.

Tableau 1 - Date de collectes de données terrain, endroits, populations ciblées et nombre de sondeurs.

Date de la collecte	Endroits	Population ciblée	Nb de sondeurs
4 juillet 2019	Base de Cime Aventures et Marina de Bonaventure	Clients de Cime Aventures	2 à la base de Cime Aventures 2 à la Marina de Bonaventure
17 juillet 2019	Base de Cime Aventures et Marina de Bonaventure	Clients de Cime Aventure	2 à la base de Cime Aventures 2 à la Marina de Bonaventure (puis changement vers le 130 rue Tracadièche [Bonaventure] en cours de journée).
19 juillet 2019	Camp Bonaventure	Clients du Camp Bonaventure	1 au Camp Bonaventure
23 juillet 2019	Base de Cime Aventures et 130 rue Tracadièche	Clients de Cime Aventures	2 à la base de Cime Aventures 2 au 130 rue Tracadièche.
29 juillet 2019	Camp Bonaventure	Clients du Camp Bonaventure	1 au Camp Bonaventure
31 juillet 2019	Base de Cime Aventures et 130 rue Tracadièche	Clients de Cime Aventures	2 à la base de Cime Aventures 2 au 130 rue Tracadièche.
13 août 2019	Fosses du Rapide plat et du Malin	Clients de la Zec Bonaventure	1 sondeur
16 août 2019	Camp Bonaventure	Clients du Camp Bonaventure	1 sondeur

[1] En 2019, les semaines de la construction étaient du 21 juillet au 3 août 2019.

18 août 2019	Base de Cime Aventures et 130 rue Tracadièche	Clients de Cime Aventures	2 sondeurs

1.10. PRÉCISIONS SUR LES COLLECTES DE DONNÉES TERRAIN

Les modes de réalisation de la collecte de données terrain ont présenté certaines particularités propres à chaque population.

1.10.1. Plaisanciers

Les sondeurs se sont positionnés aux principaux points de sortie des plaisanciers. Le premier point de collecte a été le site principal de Cime Aventures. Le deuxième site de collecte a, en premier lieu, été la Marina de Bonaventure. Toutefois, à partir du milieu du mois de juillet (collecte du 17 juillet), la collecte a dû être déplacée au 130 rue Tracadièche. La raison de ce changement est que Cime Aventures a dû modifier le parcours La Familiale. Le 130 rue Tracadièche devenait le nouveau point de clôture de ce parcours.

La sélection des répondants a été effectuée de manière aléatoire. Un plaisancier sur trois était invité à répondre au sondage. Le sondage était téléchargé sur une tablette à partir de l'application hors-ligne de *SurveyMonkey*.

1.10.2. Pêcheurs

Les pêcheurs de saumon sur la Bonaventure pêchent dans plus de cent fosses réparties dans neuf secteurs, couvrant une zone riveraine du plusieurs dizaines de kilomètres de long. La collecte de données terrain pour les pêcheurs comportait donc certaines difficultés logistiques. Contrairement aux plaisanciers, les pêcheurs ne convergent pas vers un ou deux points centraux suite à la réalisation de leur activité de pêche. Un niveau de complexité s'ajoute puisque les pêcheurs peuvent conserver leurs prises ou encore pratiquer la remise à l'eau. Pour les pêcheurs déclarant leurs prises, le Zec précise que « [l'] enregistrement des prises est obligatoire et doit être fait dans les 48 heures, de préférence au bureau de l'association ou au poste d'accueil de la 1re Est »[2]. Il existe donc une grande fenêtre temporelle considérable entre la fin de l'activité et le déplacement des pêcheurs vers un site où ils pourraient être invités à répondre au sondage.

Au moment de la réalisation du sondage, l'enregistrement des remises à l'eau était optionnel et les pêcheurs ne devaient pas retourner au bureau d'accueil après avoir terminé leur journée de pêche s'ils ne déclaraient pas de prises. Les sondeurs ne pouvaient donc pas se fier à ce point de rencontre pour inviter les pêcheurs à répondre au sondage.

La collecte de données terrain a donc été coordonnée avec le gestionnaire de la Zec, les sondeurs se rendant aux sites recommandés. La collecte de données a principalement été effectuée dans le secteur des fosses du Rapide plat et du Malin.

[2] www.saumonquebec.com/association-des-pecheurs-sportifs-de-la-riviere-bonaventure/regles-de-base/

Pour les clients du Camp Bonaventure, l'approche avec les pêcheurs était plus facile puisque ceux-ci se regroupent au Camp pour terminer la journée. Il a donc été possible de faire des entrevues auprès des pêcheurs en fonction des disponibilités communiquées par la direction de l'entreprise. Étant donné les petits groupes présents au Camp Bonaventure, lorsque les sondeurs se rendaient au Camp sous invitation de l'entreprise, tous les pêcheurs présents étaient invités à répondre au sondage.

1.11. VALEURS DE RÉALISATION DES SONDAGES

Le Tableau 2 présente les valeurs de réalisation du sondage pour les plaisanciers[3] alors que le Tableau 3 présente celles du sondage distribué aux pêcheurs[4]. Le niveau de confiance et la marge d'erreur ne sont pas indiqués puisque le sondage a été réalisé dans un mode mixte, incluant une collecte de données en ligne (de type recensement) et des collectes terrain (échantillon aléatoire).

[3] La population pour les plaisanciers (24 875) a été calculée en additionnant le nombre de clients de la zone récréative (2459) et des parcours de descente de rivière (22 416). Le nombre de clients ayant effectué une descente de rivière (22 416) a été calculé ainsi : 13 186 embarcations * 1.7 (soit le nombre estimé de personnes par embarcation pour ces parcours) (CHRB, 2018 : p. 8).

[4] La population cible pour le sondage distribué sur les pêcheurs de saumon est tirée du système de réservation de la Zec de la rivière Bonaventure.

Tableau 2 - Valeurs du sondage distribué aux plaisanciers.

Catégories	Valeurs
Nombre de répondants	1048
Population (plaisanciers clients de Cime Aventures)	24 875

Tableau 3 - Valeurs du sondage distribué aux pêcheurs.

Catégories	Valeurs
Nombre de répondants	484
Population (nb de perches)	8547

1.12. CONSIDÉRATIONS LIÉES À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les résultats des sondages ont été téléchargés de la plateforme *SurveyMonkey* et consignés dans une base de données SPSS. Le traitement et l'analyse des résultats ont été effectués à partir de SPSS.

2. RÉSULTATS DU SONDAGE DISTRIBUÉ AUX PÊCHEURS

La section 2 présente les résultats du sondage distribué aux pêcheurs[5].

2.1. APPRÉCIATION GÉNÉRALE

La Figure 2 s'intéresse à l'appréciation générale des pêcheurs par rapport à leur expérience sur la rivière Bonaventure. Les résultats montrent que, de manière générale, les pêcheurs sont satisfaits de leur expérience, bien qu'à des degrés très variables. Seulement 1 % des répondants ne sont pas satisfaits de leur expérience, alors que 20 % affirment avoir vécu une expérience parfaite. Entre ces deux extrémités du continuum, 4 % des répondants ont mentionné que leur expérience avait été correcte, mais que leur journée ne s'était pas bien déroulée ; 19 % ont répondu que leur journée s'était bien déroulée, mais qu'ils souhaitaient que certaines choses aient été différentes ; 26 % ont affirmé que leur expérience avait été très bien, mais que ça aurait pu être mieux ; alors que 30 % ont indiqué que leur expérience avait été excellente et qu'ils n'avaient vécu que quelques problèmes mineurs.

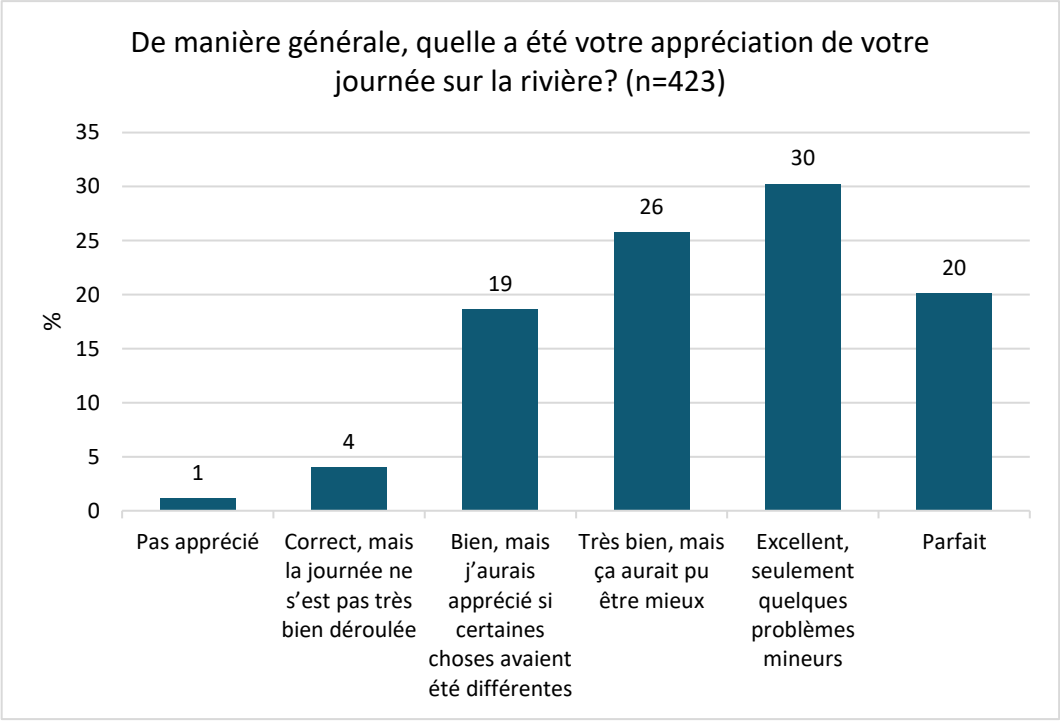

Figure 2 - Appréciation générale des pêcheurs par rapport à leur expérience sur la rivière Bonaventure.

[5] Les résultats présentés dans cette section excluent le secteur E. Voir la section *Limites de l'étude* pour plus d'informations à ce sujet.

2.2. TYPE D'EXPÉRIENCE DE PÊCHE

Cette section s'intéresse au type d'expérience vécu par les pêcheurs lors de la réalisation de leur activité. Les résultats présentés portent sur les niveaux de conformité exprimés par les pêcheurs entre : 1) l'expérience vécue et les préférences ; et 2) l'expérience vécue et les attentes.

2.2.1. EXPÉRIENCE VÉCUE VS PRÉFÉRENCES

La Figure 3 présente le degré de conformité exprimé par les pêcheurs entre le type d'expérience vécu sur la rivière Bonaventure et leurs préférences. En premier lieu, les résultats montrent que seule une minorité des pêcheurs ont vécu une expérience d'immersion complète en milieu naturel non modifié par l'homme (7 %). Pour la majorité des répondants (55 %), l'expérience vécue était caractérisée par le fait de rencontrer d'autres personnes. Pour 38 % des répondants, la rivière Bonaventure est un endroit naturel où l'on ne s'attend pas à une solitude complète.

En deuxième lieu, la figure montre les préférences des pêcheurs concernant le type d'expérience récréotouristique qui devrait être offert sur la rivière Bonaventure. On note que pour 26 % des pêcheurs, l'expérience récréotouristique sur la Bonaventure devrait se dérouler dans un environnement qui n'a pas été modifié par la présence de l'homme. À l'autre bout du continuum, 20 % des répondants ont comme préférence que la rivière Bonaventure offre une expérience en milieu naturel où rencontrer d'autres personnes fait partie de l'expérience.

Si l'on s'intéresse à la correspondance des préférences et de l'expérience vécue, on remarque que les pêcheurs expriment une préférence pour une plus grande offre (+19 %) d'expérience récréotouristique en milieu naturel non modifié par l'homme et une diminution de l'offre pour un produit où les pêcheurs souhaitent rencontrer d'autres personnes (-35 %). Pour la majorité des répondants (54 %), une journée sur la rivière Bonaventure devrait être « une expérience dans un environnement naturel où l'on ne s'attend pas à une solitude complète ». Dans les faits, seuls 38 % des pêcheurs ont jugé avoir vécu ce type d'expérience.

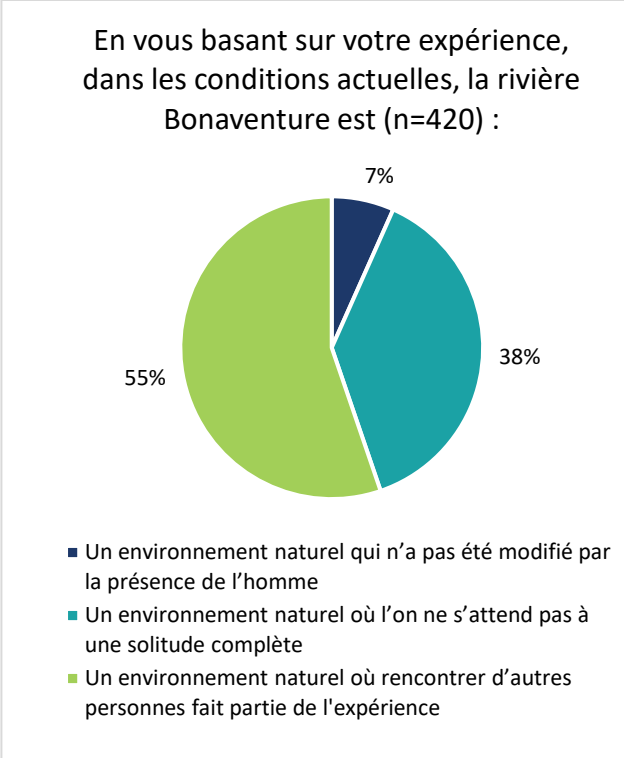

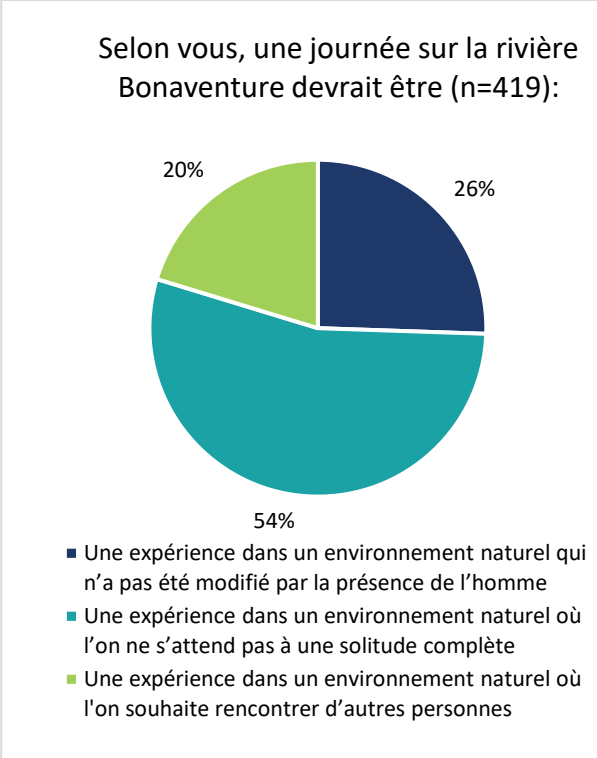

Figure 3 - Perceptions et expérience des pêcheurs sur le type d'expérience récréotouristique vécu sur la rivière Bonaventure.

2.2.2. NIVEAU DE FRÉQUENTATION VS TYPE D'EXPÉRIENCE PRIVILÉGIÉ

La Figure 4 s'intéresse à l'équivalence entre le niveau de fréquentation vécu et les préférences des pêcheurs. Les résultats montrent une répartition presque parfaite entre les répondants lorsqu'on leur demande de préciser le nombre de personnes qu'ils devraient rencontrer pour que leur préférence corresponde à leur vision de ce que devrait être une journée sur la rivière Bonaventure. D'un côté, 50 % des répondants mentionnent que pour que leur expérience corresponde à leur vision ou préférence, ils devraient rencontrer à peu près le même nombre de personnes. De l'autre côté, 48 % des répondants ont mentionné qu'ils devraient rencontrer moins de personnes sur la rivière pour que leur expérience corresponde à leur préférence. Seulement 2 % des répondants ont répondu qu'ils devraient voir plus de personnes pour que l'expérience vécue corresponde à leur préférence.

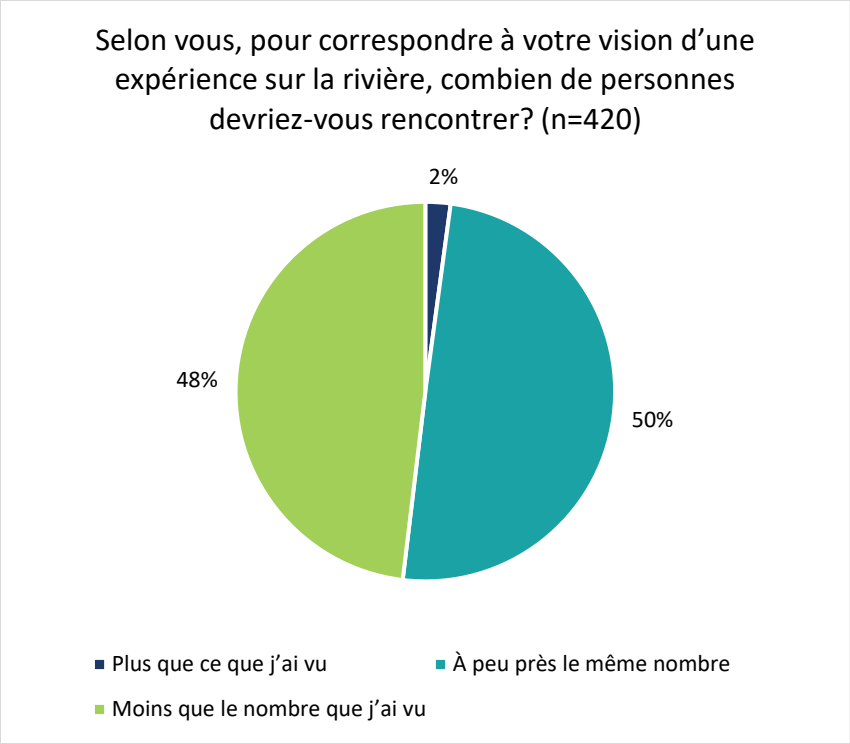

Figure 4 - Perception des pêcheurs quant à l'achalandage attendu pour correspondre au type d'expérience recherché.

2.2.3. EXPÉRIENCE VÉCUE VS ATTENTES

Les figures précédentes se sont intéressées aux préférences des pêcheurs. Les préférences expriment un idéal qui ne prend pas en compte les contraintes liées au partage d'un territoire par différents types d'usagers. Les tableaux ci-dessous s'intéressent, quant à eux, aux attentes des pêcheurs. Les attentes diffèrent des préférences en ceci que les répondants peuvent préférer un type d'expérience, mais intègrent à leur évaluation certaines contraintes liées au partage du territoire.

Le Tableau 4 compare l'expérience vécue aux attentes des pêcheurs. Les pourcentages présentés dans le tableau somment à 100 % et permettent de quantifier la proportion de répondants ayant rencontré : 1) moins de personnes que ce qui était attendu (gris) ; 2) autant de personnes que ce qui était attendu (vert) ; et 3) plus de personnes que ce qui était attendu (bleu). La diagonale (indiquée en vert dans le tableau) montre les répondants ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes. Cette diagonale est constituée dans le tableau par la cellule où la ligne et la colonne de chaque type d'expérience se rencontrent. Par exemple, parmi les répondants, seulement 5,5 % de ceux qui avaient comme attente de vivre une expérience dans un environnement non modifié (choix A) ont dans les faits vécu ce type d'expérience (choix A).

Les résultats montrent que 48,7 % des répondants ont vécu une expérience conforme à leurs attentes (diagonale en vert). Les résultats montrent par ailleurs que 48,7 % des répondants ont rencontré plus de monde sur la rivière que ce à quoi ils s'attendaient (somme des cases bleues).

Tableau 4 - Répartition (en pourcentage et nombres de répondants entre parenthèses) comparant les expériences attendues et vécues des pêcheurs.

N=417	Expérience attendue			
Expérience vécue	***Choix A***	***Choix B***	***Choix C***	**Sous-total**
Choix A (env. non modifié)	5,5 % (23)	1,0 % (4)	0,2 % (1)	6,7 % (28)
Choix B (env. sans solitude complète)	12,0 % (50)	24,5 % (102)	1,4 % (6)	37,9 % (158)
Choix C (env. avec rencontres)	7,9 % (33)	28,8 % (120)	18,7 % (78)	55,4 % (231)
Sous-total	25,4 % (106)	54,3 % (226)	20,3 % (85)	100 % (417)

Le Tableau 5 présente la même analyse, mais ventile les résultats par secteurs de pêche. On peut y remarquer que les pêcheurs des secteurs A et D ont exprimé avoir vu plus de monde que ce à quoi ils s'attendaient, alors que pour les secteurs B, B1, B3, B4 et C, l'achalandage vécu correspondait aux attentes.

Tableau 5 - Résumé par secteurs de pêche des résultats de l'analyse de comparaison entre les expériences attendues et vécues des pêcheurs.

Secteurs	**Nombre de répondants**	**Expérience avec moins de rencontres que ce qui était attendu**	**Expérience avec autant de rencontres que ce qui était attendu**	**Expérience avec plus de rencontres que ce qui était attendu**
A	149	3,3 %	42,3 %	54,3 %
B	136	2,2 %	49,3 %	48,5 %
B1+B3+B4	86	0,0 %	53,4 %	46,5 %
C	181	2,8 %	49,7 %	47,5 %
D	169	2,9 %	46,7 %	50,4 %

Les résultats ci-haut permettent de quantifier le pourcentage de répondants ayant eu des expériences conformes à leurs attentes, et de répondre à la question suivante : « Combien de répondants ont rencontré moins, autant ou plus de personnes que ce à quoi ils s'attendaient ? » Il est toutefois intéressant de pousser l'analyse plus loin et de mesurer l'impact des attentes sur la satisfaction des répondants. En effet, les résultats présentés ci-dessus ne permettent pas de répondre à la question « Les attentes des répondants ont-elles un impact sur leur satisfaction ? » Pour répondre à cette question, il est nécessaire de séparer les résultats en fonction des attentes de chaque type d'expérience, comme présenté au Tableau 6. Dans ce tableau, les pourcentages sont calculés par colonne (par choix identifié comme correspondant aux attentes A, B ou C), chaque colonne sommant à 100 %. Les diagonales surlignées en vert indiquent le pourcentage des répondants pour qui le type d'expérience attendu (types A, B ou C) a été conforme à leurs attentes. Par exemple, 91,8 % des personnes qui s'attendaient à vivre une expérience d'un environnement naturel où rencontrer d'autres personnes fait partie de l'expérience (choix C) ont vécu une expérience conforme à leurs attentes. Pour le choix A (environnement non modifié), ce pourcentage est beaucoup plus bas, avec 21,7 % des répondants. Pour les pêcheurs qui

s'attendaient à une expérience dans un environnement naturel où l'on ne s'attend pas à une solitude complète, 45,1 % des répondants ont vécu une expérience conforme à leurs attentes.

Tableau 6 - Résultats des comparaisons entre expériences vécues et attendues pour les pêcheurs, présentés pour chacun des trois choix (A, B ou C) séparément.

N=417	Expérience attendue		
Expérience vécue	**Choix A**	**Choix B**	**Choix C**
Choix A (env. non modifié)	21,7 % (23)	1,8 % (4)	1,2 % (1)
Choix B (env. sans solitude complète)	47,2 % (50)	45,1 % (102)	7,1 % (6)
Choix C (env. avec rencontres)	31,1 % (33)	53,1 % (120)	91,8 % (78)
Total	100 % (106)	100 % (226)	100 % (85)

Le Tableau 7 ventile, par secteurs, la conformité des attentes et de l'expérience vécue par les pêcheurs. Les résultats montrent que, pour tous les secteurs, les plus grands pourcentages de répondants ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes sont les pêcheurs ayant exprimé des attentes moins élevées en matière de solitude, soit le type d'expérience C (environnement naturel où rencontrer d'autres personnes fait partie de l'expérience).

Tableau 7 - Pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes, en fonction du choix indiqué pour l'expérience attendue (A, B ou C).

Secteur	Choix A	Choix B	Choix C
A	14,3 %	38,6 %	83,9 %
B	18,4 %	48,6 %	92,9 %
B1-B3-B4	17,4 %	58,0 %	100,0 %
C	22,9 %	40,2 %	93,2 %
D	21,4 %	34,9 %	93,2 %
Tous les secteurs	21,7 %	45,1 %	91,8 %

2.3. INCIDENTS VÉCUS LORS DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE

Cette section présente un ensemble de résultats portant sur les incidents vécus par les pêcheurs. La Figure 5 montre que 35 % des répondants rapportent avoir vécu un incident qui leur a déplu, alors que 65 % rapportent ne pas avoir vécu ce type d'incident.

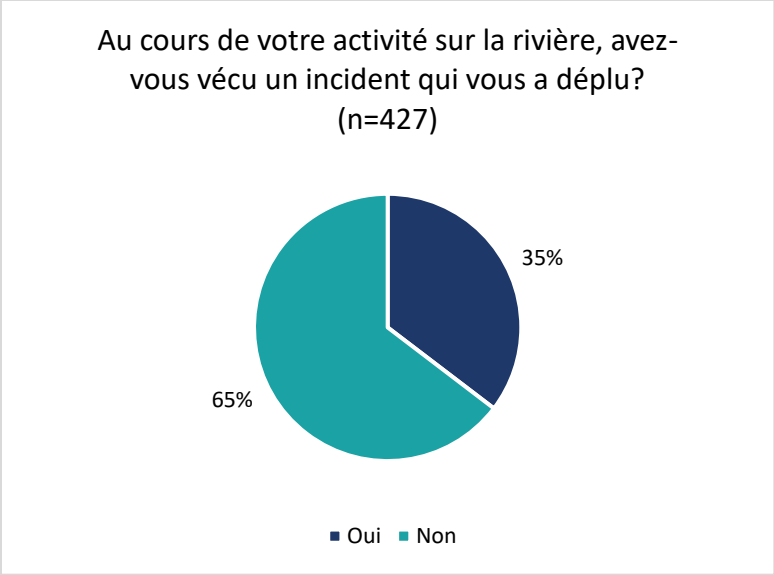

Figure 5 - Pourcentage des répondants qui ont vécu un incident qui leur a déplu au cours de leur activité.

La Figure 6 précise, pour les répondants ayant déclaré avoir vécu un incident qui leur a déplu, dans quel secteur l'incident a eu lieu. Les secteurs affichant les pourcentages les plus élevés sont les secteurs A (38 %), C (18 %), B (17 %) et D (14 %). Trois des quatre secteurs affichant les plus hauts pourcentages sont des secteurs non contingentés (A-C-D).

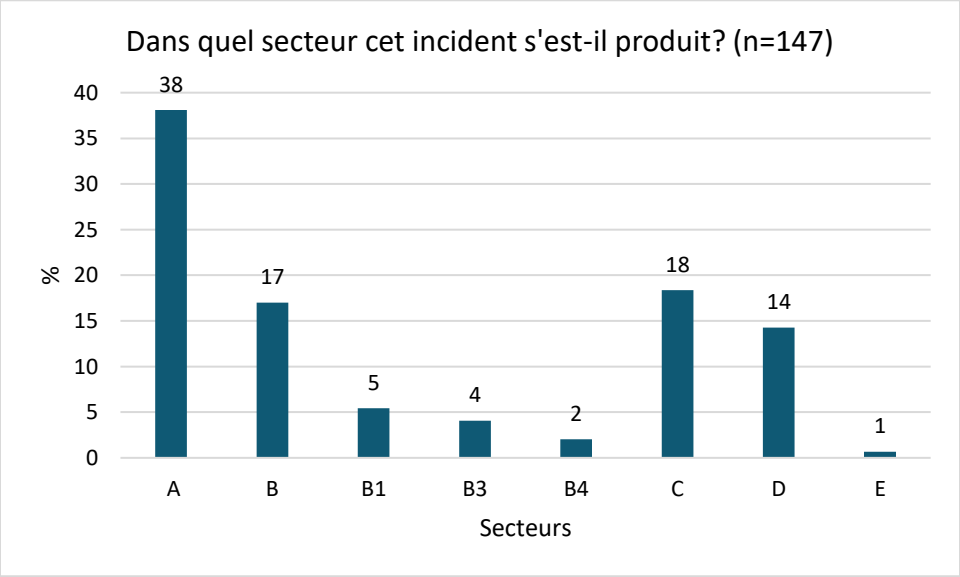

Figure 6 - Secteurs où les incidents se sont produits.

La Figure 7 précise la nature des incidents rapportés par les pêcheurs. Parmi les choix de réponse fournis, « Une embarcation de plaisance a chaviré dans ma zone de pêche » est celui

qui affiche le plus grand pourcentage (23 %), suivi par « Comportement disgracieux de la part d'autres utilisateurs » (19 %). Toutefois, 46 % des répondants ont choisi la catégorie « Autre ».

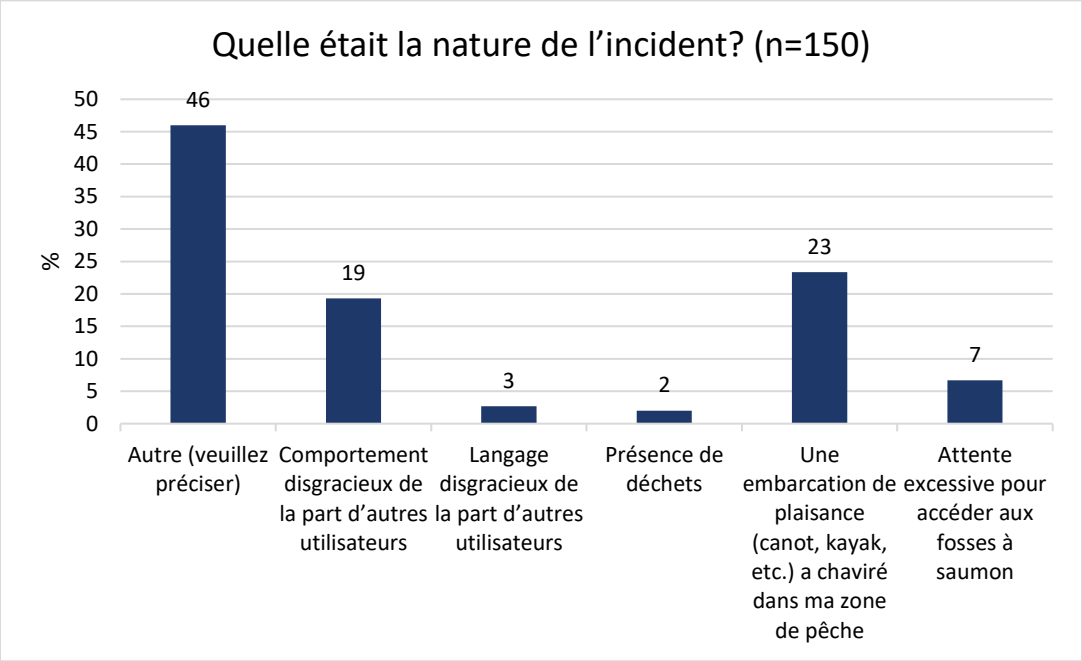

Figure 7 - Nature des incidents rapportés par les pêcheurs.

La Figure 8 regroupe en catégories les types d'incidents rapportés par les répondants dans la catégorie « Autre » de la Figure 7. Les principaux autres types d'incidents recensés sont la présence d'embarcations dans les fosses (22 %), le non-respect de la rotation de pêche par les pêcheurs (16 %) et la présence d'un trop grand nombre d'embarcations de plaisance sur la rivière (15 %).

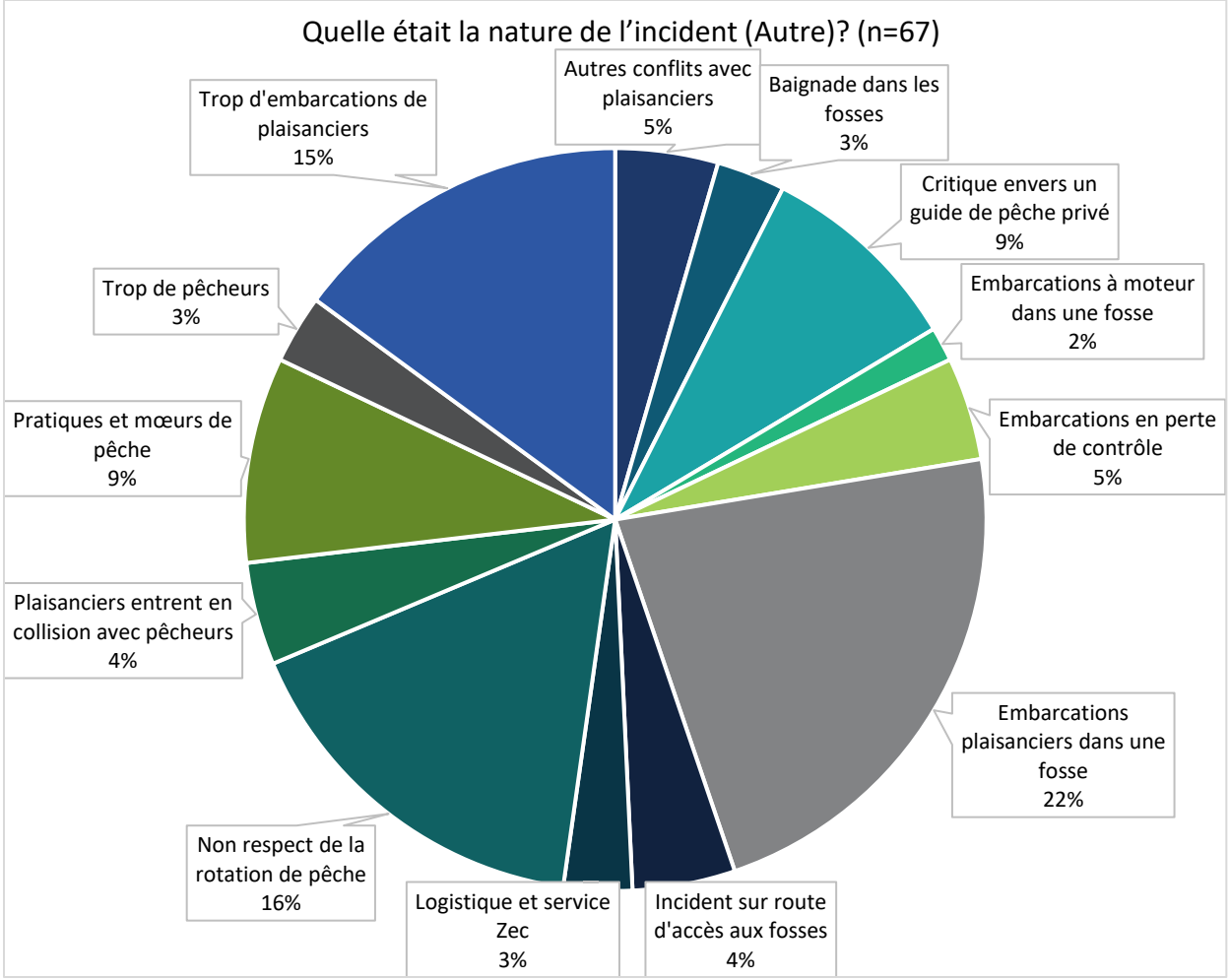

Figure 8 - Autres types d'incidents rapportés par les pêcheurs.

La Figure 9 montre que les pêcheurs (36 %) sont les principaux types d'utilisateurs auprès desquels les incidents ont été vécus, suivis par les canoteurs (33 %) et les kayakistes (15 %). Pour la catégorie « Autre », outre la répétition de catégories déjà prévues dans le questionnaire, un conflit auprès d'un guide de pêche a été mentionné. Il convient de souligner que seulement 33 répondants ont répondu à cette question.

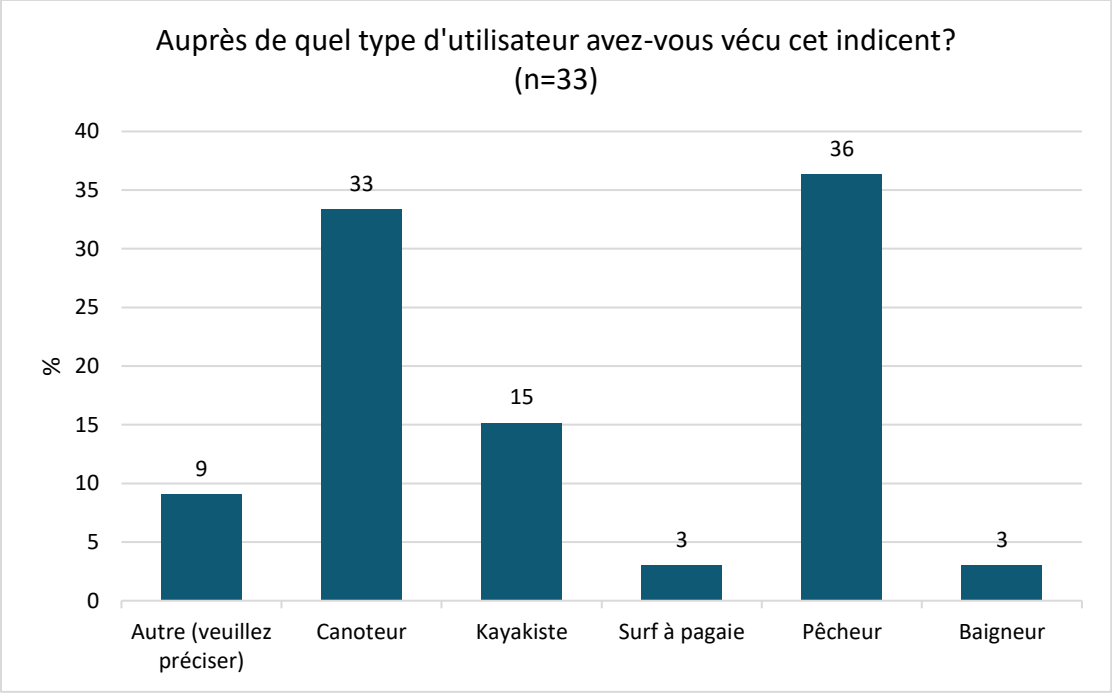

Figure 9 - Types d'utilisateurs auprès desquels les pêcheurs ont vécu un incident.

La Figure 10 s'intéresse au niveau de tolérance des pêcheurs par rapport aux incidents rapportés. La majorité des répondants (55 %) considèrent que les incidents vécus sont inacceptables et ne devraient pas se produire. Seul 1 % des répondants a vécu un incident qui ne les dérangeait pas. Les autres résultats sont : à une reprise (14 %), à deux reprises (11 %) et à trois reprises (8 %). Les répondants ayant consigné leur réponse dans la catégorie « Autre » (n=16) ont, en majorité, indiqué le nombre de fois que l'incident rapporté s'était produit, sans pour autant préciser leur niveau de tolérance par rapport à cet incident.

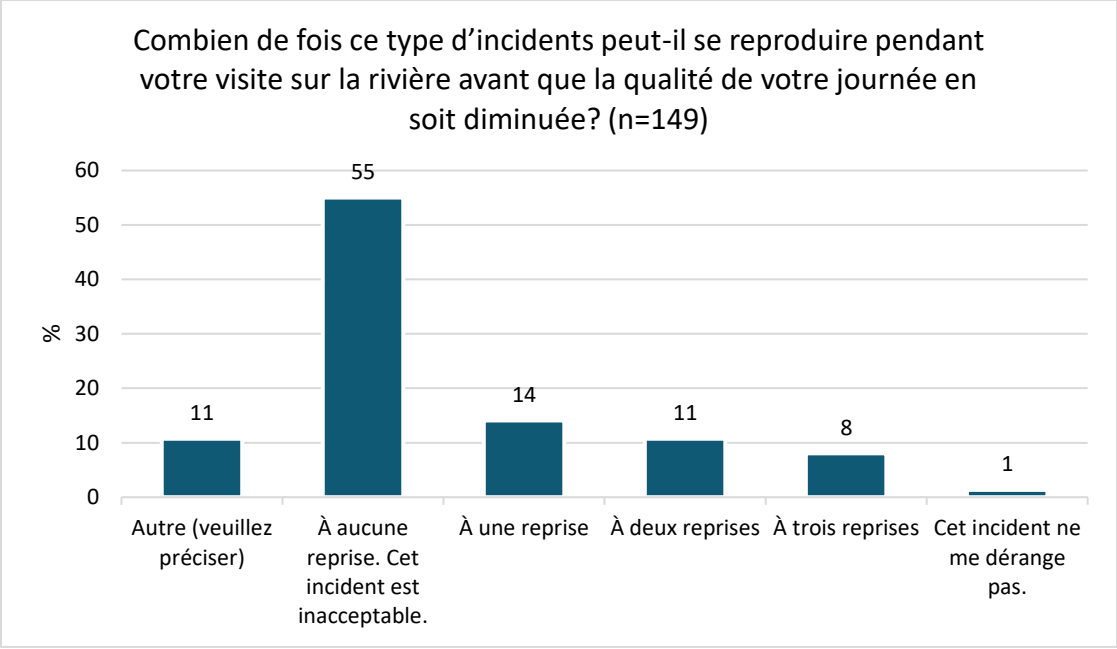

Figure 10 - Niveau de tolérance des répondants par rapport aux incidents rapportés.

La majorité de répondants (63 %) n'a vécu qu'un seul incident durant leur activité. Parmi les pêcheurs qui ont rapporté un deuxième incident (Figure 11), le conflit auprès d'un plaisancier était le plus fréquent (45 %). Viennent ensuite, en ordre de fréquence, les conflits auprès d'autres pêcheurs (24 %), des incidents liés à la salubrité des lieux (11 %) et des incidents vécus auprès de baigneurs (7 %). Le surachalandage général sur la rivière n'a été mentionné que par 2 % des répondants. Seulement 55 personnes ont répondu à cette question.

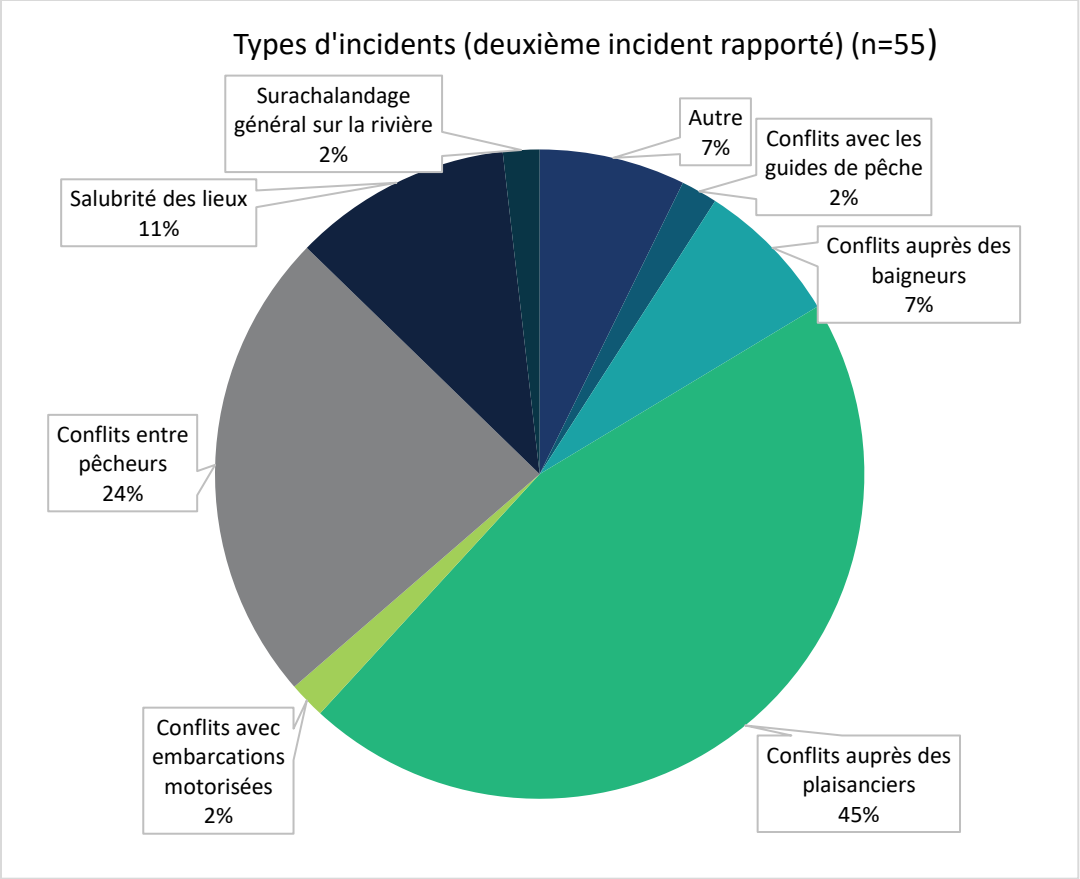

Figure 11 - Types d'incidents vécus lorsqu'un deuxième incident est rapporté.

2.4. TOLÉRANCE DE PROXIMITÉ ENTRE PÊCHEURS

La très grande majorité des répondants (87 %) ont pêché à gué durant leur activité de pêche (figure non montrée). Pour 73 % des répondants (Figure 12), leur activité de pêche à gué s'est déroulée dans un contexte où ils ont pu maintenir entre pêcheurs une distance supérieure à la portée d'un lancer (12 à 30 mètres). Environ le quart des répondants (24 %) ont répondu avoir pu maintenir une distance de 6 à 12 mètres entre eux et les autres pêcheurs. Seulement 2 % des répondants ont pêché à gué, alors que la distance entre les pêcheurs était de 3 mètres. Aussi, 1 % affirment avoir dû pêcher côte à côte avec d'autres pêcheurs.

La Figure 12 montre également la distance minimale que les pêcheurs jugent tolérable entre pêcheurs. À cet égard, 78 % des répondants jugent que la distance tolérable minimale entre les pêcheurs à gué est de 12 à 30 mètres. Cette préférence concorde avec l'expérience vécue sur la rivière, alors que 73 % d'entre eux rapportent avoir pu pêcher à gué en maintenant une distance entre eux et les autres pêcheurs qui était supérieure à la portée d'un lancer (12 à 30 mètres). De plus, 20 % des répondants ont affirmé qu'une distance de 6 à 12 mètres représente la distance minimale entre pêcheurs. Seuls 2 % des répondants ont répondu que la longueur d'une canne à moucher correspond à la distance minimale. Il ne semble donc pas y avoir d'enjeu de proximité entre les pêcheurs.

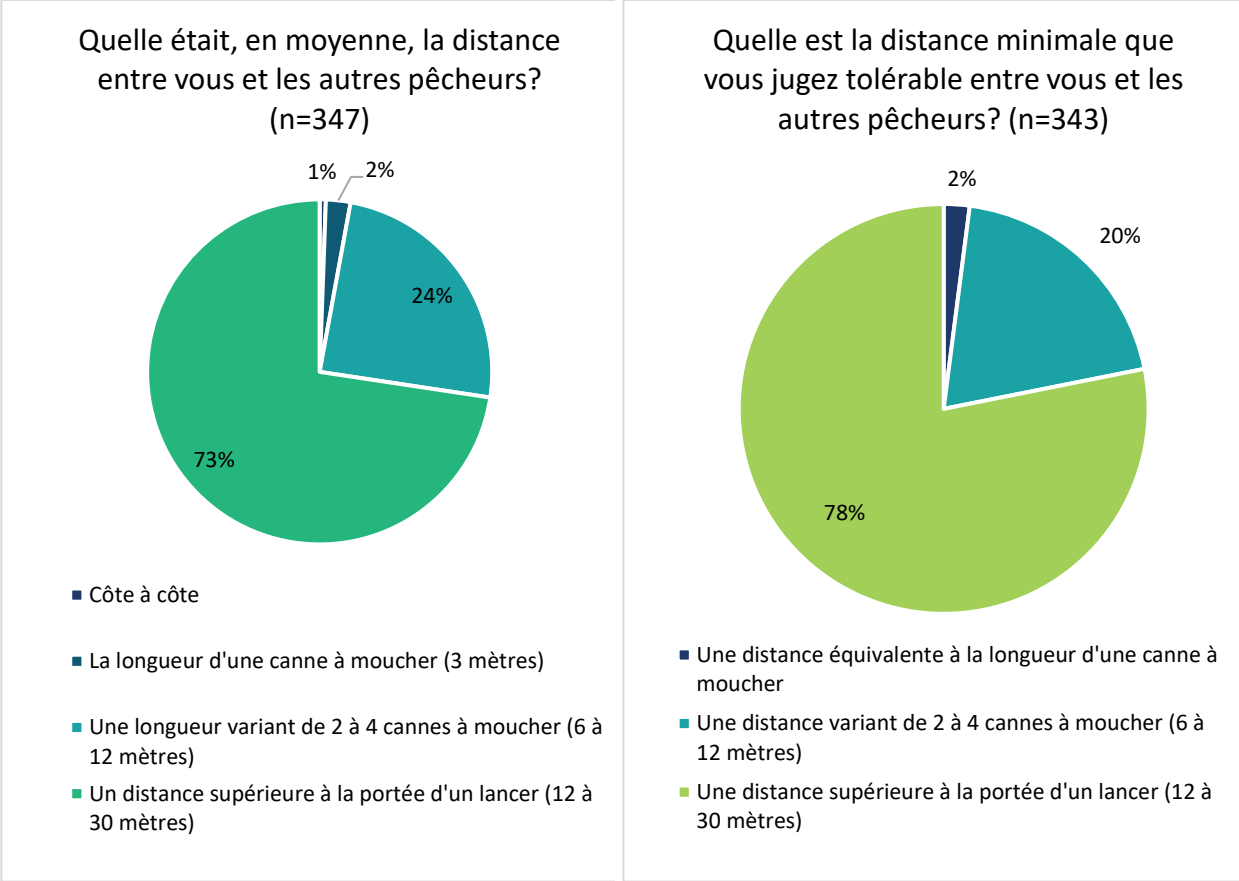

Figure 12 - Expérience et préférences de proximité entre pêcheurs.

2.5. PERCEPTION DE L'ACHALANDAGE SUR LA RIVIÈRE

La Figure 13 s'intéresse à la perception d'achalandage des pêcheurs lors de la réalisation de leur activité sur la rivière. Les résultats montrent que les répondants sont divisés. On retrouve sensiblement les mêmes pourcentages pour les catégories « Pas du tout » (12 %) et « Beaucoup trop » (11 %). La catégorie affichant le plus haut pourcentage est le niveau 2 (22 %), se situant entre les catégories « Pas du tout » et « Un peu trop ». La majorité des répondants (54 %) est atteinte lorsqu'on additionne les niveaux 1 à 4.

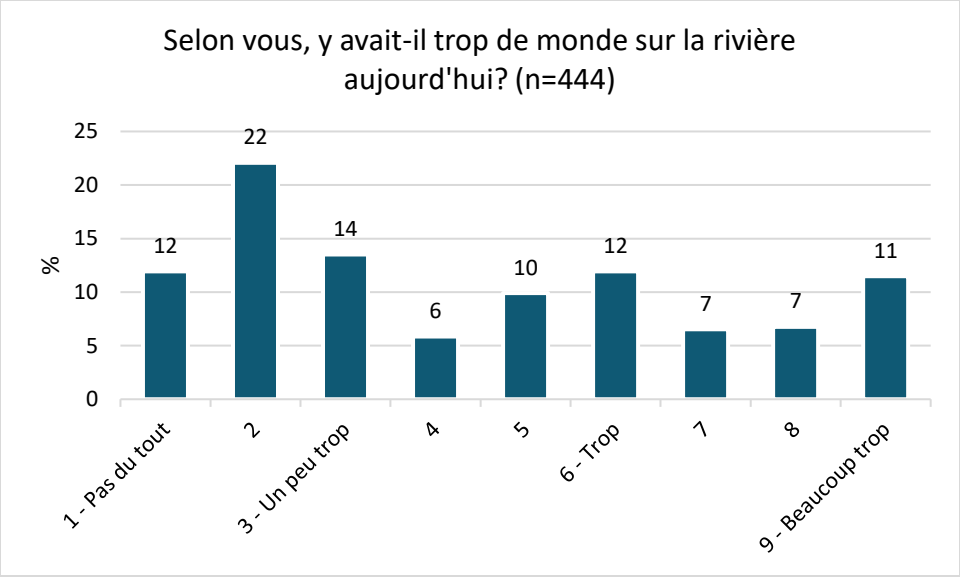

Figure 13 - Perception d'achalandage des pêcheurs de saumon lors de leur activité sur la rivière.

2.6. ÉVALUATION DES PERCEPTIONS D'ACHALANDAGE DES PÊCHEURS PAR GROUPES D'UTILISATEURS

Les résultats présentés dans cette section s'intéressent au niveau de correspondance entre les préférences d'achalandage et l'expérience vécue par les pêcheurs par rapport à différents groupes d'utilisateurs de la rivière Bonaventure : les embarcations motorisées, les embarcations non motorisées et les pêcheurs à gué. Les résultats des comparaisons sont présentés sous forme d'histogrammes, montrant à la fois les pourcentages de préférence des répondants pour chaque type d'utilisateur (en bleu) ainsi que les observations correspondantes (en vert) qu'ils ont été à même de faire lors de la réalisation de leur activité de pêche. Ainsi, en comparant et en notant les décalages entre les deux distributions (préférences vs observations), il est possible d'identifier les cas où il existe une perception de surachalandage parmi les pêcheurs.

2.6.1. EMBARCATIONS MOTORISÉES

La Figure 14 montre les distributions de pourcentages de pêcheurs au sujet des embarcations motorisées. On peut y voir que pour les secteurs de pêche A, B, C et D, les distributions observées et de préférence ne sont pas décalées et ont généralement une forme semblable. Pour les secteurs B1-B3-B4, on note un certain décalage, mais celui-ci indique que les nombres observés sont plus bas que ceux préférés. Les résultats ne pointent donc pas vers des tendances problématiques. Dans l'ensemble, la majorité des pêcheurs préféraient voir cinq embarcations motorisées ou moins et leurs observations correspondaient à ces préférences.

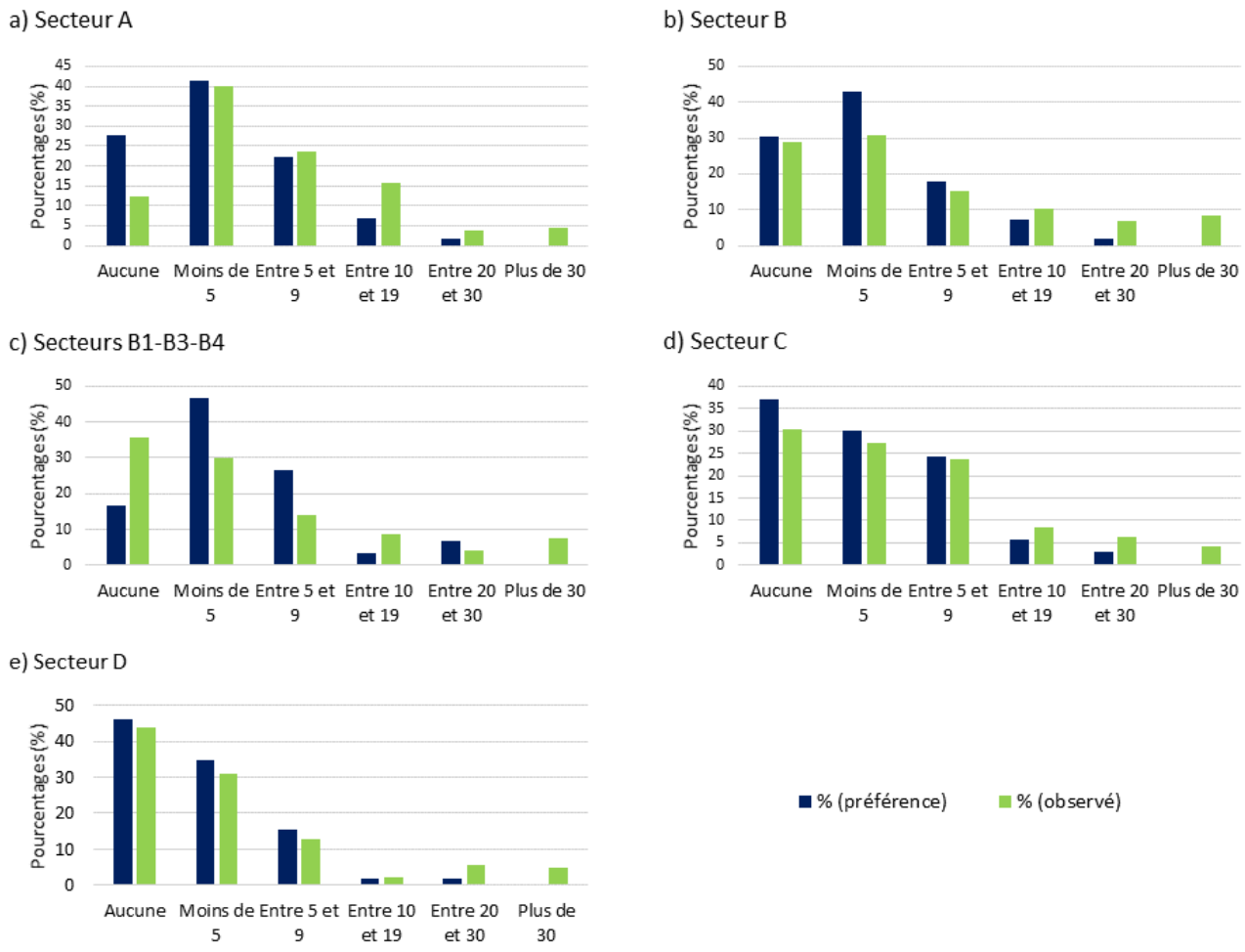

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure 14 - Distributions de pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations motorisées pendant leur activité de pêche.

L'analyse des distributions par mois (non montrée) indique aussi des distributions sans décalage important. Les statistiques du mois d'août sont insuffisantes pour conclure sur les préférences des pêcheurs. Les nombres observés d'embarcations motorisées sont par contre assez bas pour ce mois, ce qui suggère l'absence d'enjeux d'achalandage pour ce mois. Au final, les résultats indiquent qu'il ne semble pas y avoir d'enjeu d'achalandage chez les pêcheurs en ce qui concerne les embarcations motorisées.

2.6.2. EMBARCATIONS NON MOTORISÉES

En ce qui concerne l'achalandage dû à la présence d'embarcations non motorisées, les résultats par secteurs présentés à la Figure 15 montrent de grands décalages entre les préférences et les observations. Les pêcheurs auraient préféré ne voir que très peu d'embarcations non motorisées, mais les observations indiquent des nombres de rencontres assez élevés, fréquemment au-delà de trente pendant leur activité de pêche.

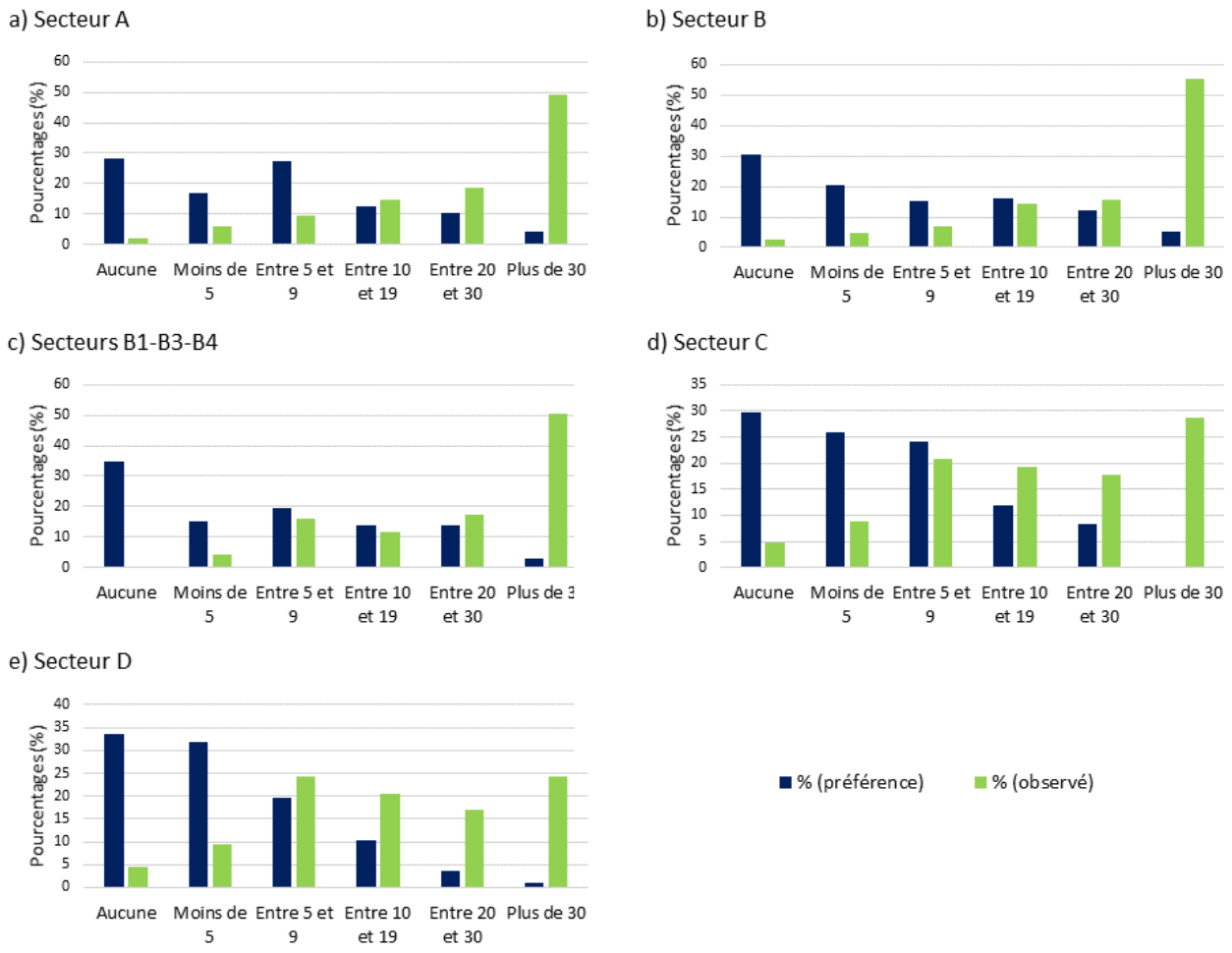

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure - 15 Distributions de pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations non motorisées pendant leur activité de pêche.

Les analyses pour tous les secteurs de pêche et pour les différents mois de l'été (non montrées) indiquent des résultats semblables de décalages importants, suggérant la présence généralisée d'enjeux d'achalandage liés au nombre d'embarcations non motorisées.

Une analyse de type régression flexible (*Spline regression*) (Figure 16) a été réalisée afin d'approfondir plus en détail la perception d'achalandage des pêcheurs par rapport aux embarcations non motorisées. Cette analyse croise deux éléments de réponse : 1) l'achalandage quotidien mesuré par les plaisanciers pour tous les parcours et la perception de l'achalandage exprimée par les pêcheurs. Chaque cercle bleu dans la figure correspond à un répondant. La zone bleutée indique le niveau d'incertitude dans la prédiction. Les résultats montrent que les pêcheurs rapportent une hausse d'environ 2,5 points de leur perception d'achalandage dès qu'ils rencontrent plus de 10 plaisanciers par jour. La courbe du graphique montre que, passé 10 plaisanciers par jour, la perception d'achalandage des pêcheurs se stabilise. Autrement dit, les pêcheurs expriment une perception d'achalandage dès qu'ils voient ou rencontrent 10 plaisanciers par jour. Cette perception de surachalandage demeure toutefois la même, qu'ils

rencontrent 20 ou 100 plaisanciers par jour. L'analyse (non montrée) montre également qu'il y a une hausse significative de la probabilité (de 75 % à 90 %) que les pêcheurs expriment une perception de surachalandage si le nombre de plaisanciers dépasse 100 personnes par jour. Ce constat est valide pour l'ensemble des secteurs analysés.

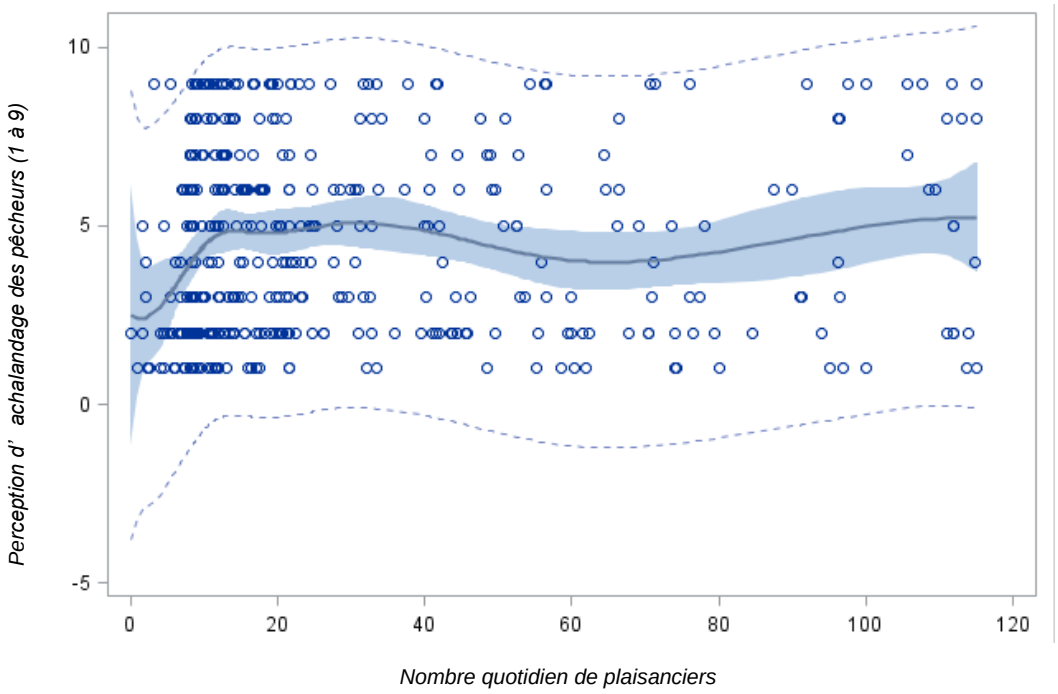

Figure 16 - Régression flexible entre l'achalandage quotidien par les plaisanciers (tous les parcours) et la perception de l'achalandage exprimée par les pêcheurs.

2.6.3. PÊCHEURS À GUÉ

Finalement, la perception d'achalandage a aussi été évaluée en fonction du nombre de pêcheurs à gué (Figure 17). De manière générale, on note un décalage entre les préférences et les observations, les pêcheurs préférant rencontrer moins de 9 autres pêcheurs durant leur activité alors qu'ils en ont observé plus. Ce décalage s'applique à tous les secteurs de pêche, mais s'exprime de manière plus contrastée pour les secteurs A, C et D.

Le décalage entre les deux distributions est plus important pendant les mois de juin et juillet, alors que le nombre de pêcheurs observé est plus grand qu'au mois d'août (analyse non montrée).

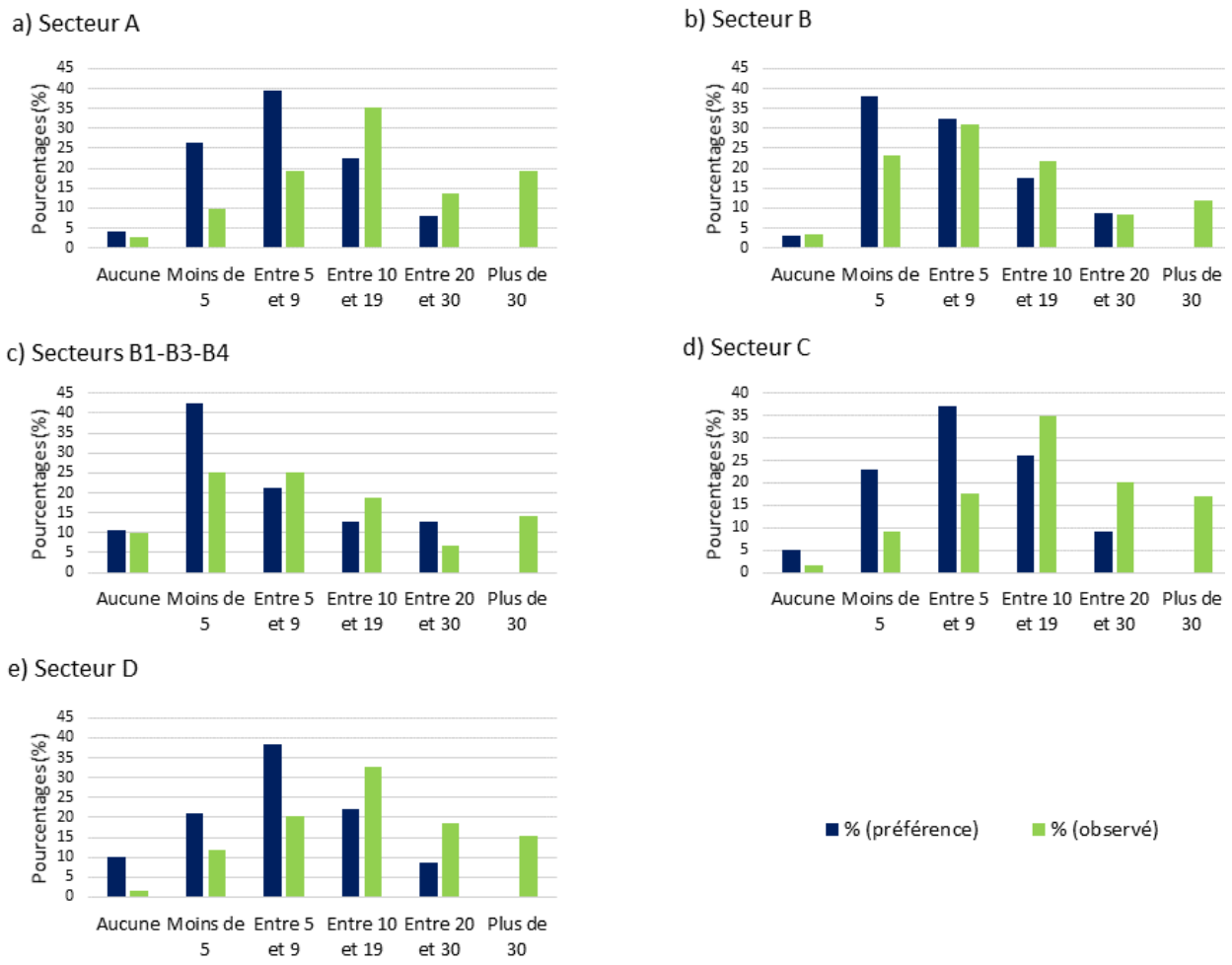

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure 17 - Distributions de pourcentages des répondants (pêcheurs) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre de pêcheurs à gué présents pendant leur activité de pêche.

2.7. POINTS DE RUPTURE DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT SOCIALE LIÉS À LA PERCEPTION DE SURACHALANDAGE

Les résultats présentés dans cette section examinent la probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon le niveau d'achalandage perçu lors de l'activité de pêche. Cette probabilité est examinée en croisant deux éléments. Le premier élément est la date de réalisation de l'activité. Cette information permet d'identifier combien de pêcheurs se trouvaient chaque jour, dans chaque secteur. Le deuxième élément est la perception d'achalandage rapportée par les

pêcheurs. Cette perception était mesurée par le biais de la question 35 du questionnaire[6]. Les répondants pouvaient choisir l'un des niveaux sur l'échelle ci-dessous :

Pas du tout		Un peu trop			Trop			Beaucoup trop
1	2	3	4	5	6	7	8	9
○	○	○	○	○	○	○	○	○

Pour l'ensemble des résultats présentés dans cette section, l'analyse n'était pas concluante avec une définition plus conservatrice de l'achalandage excessif, c'est-à-dire là où les répondants ont donné comme réponse le niveau de perception d'achalandage 4 ou plus. Par conséquent, lorsqu'on parle de surachalandage dans les analyses suivantes, on réfère à la perception des répondants selon laquelle ceux-ci perçoivent qu'il y avait « un peu trop de monde » sur la rivière.

Les trois prochaines analyses sont des régressions logistiques. Il y a perception de surachalandage lorsque la droite des graphiques franchit le seuil de 0,5 sur l'axe X, soit l'axe de probabilité. En d'autres mots, ceci signifie que lorsque le seuil de 0,5 est atteint, il y a une probabilité supérieure à 50 % de mesurer une perception de surachalandage chez les répondants. Le seuil devient, autrement dit, un « point de rupture », soit un nombre de plaisanciers quotidiens au-delà duquel les répondants ont exprimé une perception de surachalandage. La zone bleutée autour de la droite dans les graphiques illustre l'incertitude sur la prédiction. On peut voir que l'incertitude est minimale pour les secteurs A-C-D (avec le plus d'observations), alors qu'elle est plus large pour les secteurs avec moins d'observations (B, B1-B4).

La Figure 18 montre que, pour les secteurs A, C et D, les répondants rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien total de perches pour les trois secteurs se situe entre 45 et 50.

[6] Q35) Selon vous, sur une échelle de 1 à 9, 1 correspondant à « Pas du tout » et 9 à « Beaucoup trop », y avait-il trop de monde sur la rivière aujourd'hui ?

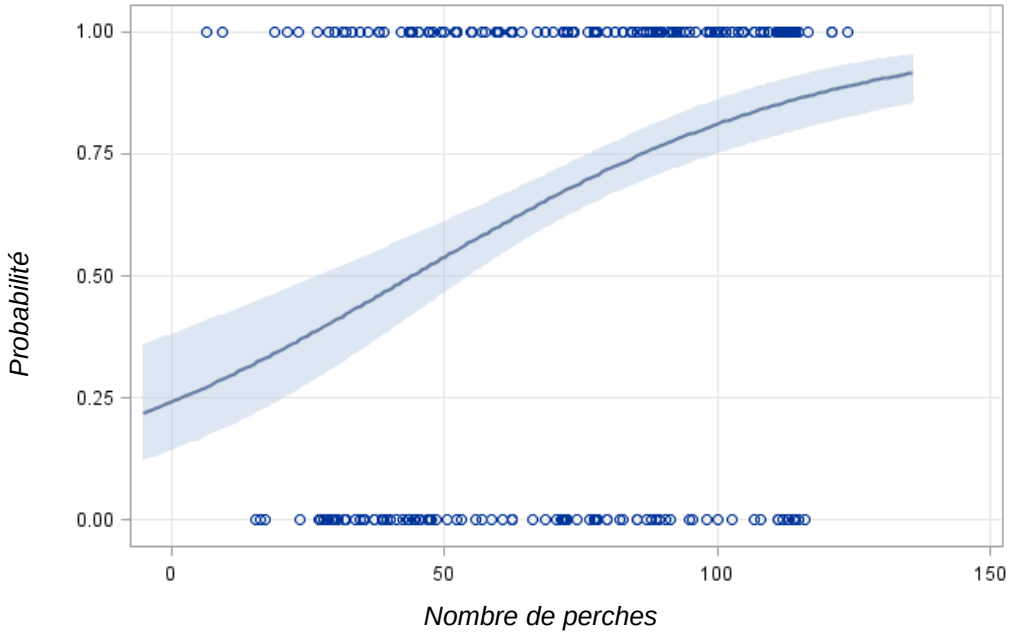

Figure 18 - Probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon nombre quotidien de perches pour les secteurs A, C et D.

La Figure 19 montre que, pour le secteur B, les répondants rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien de perches se situe à environ 5 perches. La limite quotidienne présentement en place se chiffre à 10 perches.

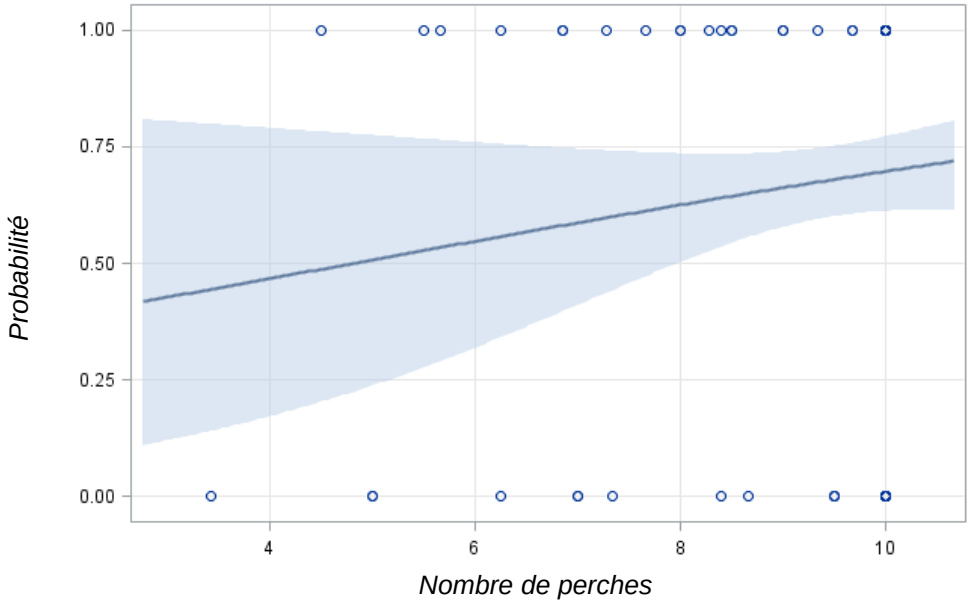

Figure 19 - Probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon nombre quotidien de perches pour le secteur B.

La Figure 20 montre que, pour le groupement des secteurs B1, B3 et B4, les répondants rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien de perches se situe à environ 16 perches (total des trois secteurs). Cette valeur est conforme avec les valeurs de contingentement en place pour ces secteurs durant l'année 2019. En effet, en additionnant les limites quotidiennes pour les secteurs B1 (4), B3 (6) et B4 (6) on arrive à un total quotidien de 16 pêcheurs.

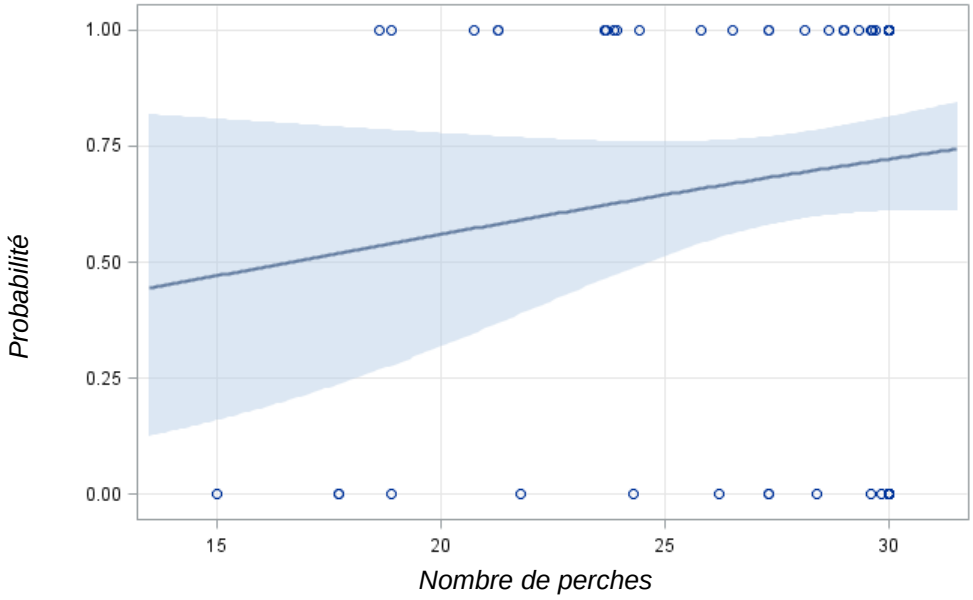

Figure 20 - Probabilité qu'un pêcheur rapporte un achalandage excessif selon nombre quotidien de perches pour les secteurs B1, B3, B4.

2.8. IMPACT DE L'ACHALANDAGE SUR L'APPRÉCIATION DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE

Suite aux analyses précédentes portant sur les différents enjeux d'achalandage auprès des pêcheurs, il est intéressant de voir si cette perception d'achalandage a un impact sur l'appréciation générale des pêcheurs par rapport à leur activité de pêche. Pour ce faire, les résultats de deux questions du sondage ont été croisés, soit :

- Question 35 : Selon vous, sur une échelle de 1 à 9, 1 correspondant à « Pas du tout » et 9 à « Beaucoup trop », y avait-il trop de monde sur la rivière aujourd'hui ?
- Question 61 : De manière générale, quelle a été votre appréciation de votre journée sur la rivière ?

Les résultats de cette comparaison sont présentés à la Figure 21, laquelle montre la régression linéaire de l'appréciation de l'activité en fonction de la perception d'achalandage. Ces deux variables présentent pour l'ensemble des répondants une association forte (coefficient de corrélation r = -0,524 et valeur p<.0001). La régression linéaire a un coefficient de régression (pente) de -0,24, indiquant que pour chaque augmentation d'un point de perception

d'achalandage, on réduit l'appréciation générale de l'expérience de pêche de 0,24 point. On peut conclure que les répondants qui rapportent davantage une perception positive de l'achalandage sont ceux qui rapportent également une appréciation positive de leur expérience. En effet, il y a environ 2,5 points de différence en appréciation entre les répondants ayant une perception très positive de l'achalandage et ceux en ayant une perception très négative. Au final, l'augmentation du niveau d'achalandage a un impact fort sur l'appréciation de l'expérience exprimée par les pêcheurs.

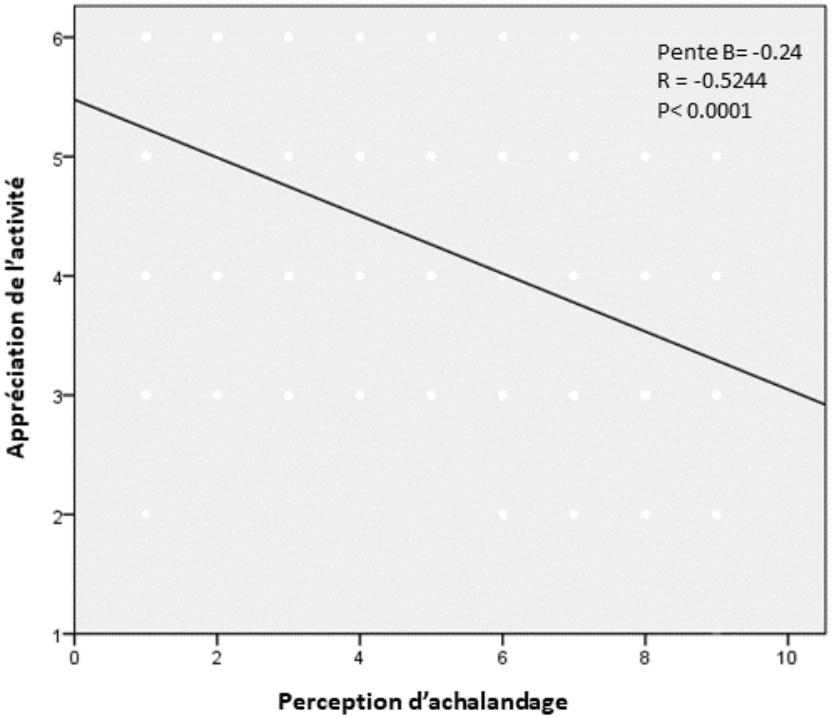

Figure 21 - Régression linéaire de l'appréciation de l'activité des pêcheurs en fonction de leur perception d'achalandage. L'analyse inclut 423 points.

2.9. ACCEPTABILITÉ PAR LES PÊCHEURS DE CERTAINES MESURES DE DIMINUTION DE LA DENSITÉ DE LA FRÉQUENTATION

Différentes mesures peuvent être mises en place pour diminuer la densité de l'achalandage et répondre aux attentes des pêcheurs en ce qui concerne le type d'expérience offert sur la rivière Bonaventure. Cette section présente le niveau d'acceptabilité exprimé par les pêcheurs à propos de différentes mesures de diminution de la densité de la fréquentation.

Augmenter le coût de l'activité de pêche constitue l'un des moyens envisageables pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur expérience dans un contexte de plus grande solitude. La Figure 22 montre que 44 % des répondants seraient prêts à payer davantage pour réaliser leur expérience dans un contexte de plus grande solitude. À l'inverse, 41 % des répondants ne sont pas prêts à débourser davantage pour vivre ce type d'expérience. Le pourcentage pour les indécis se situe à 15 %.

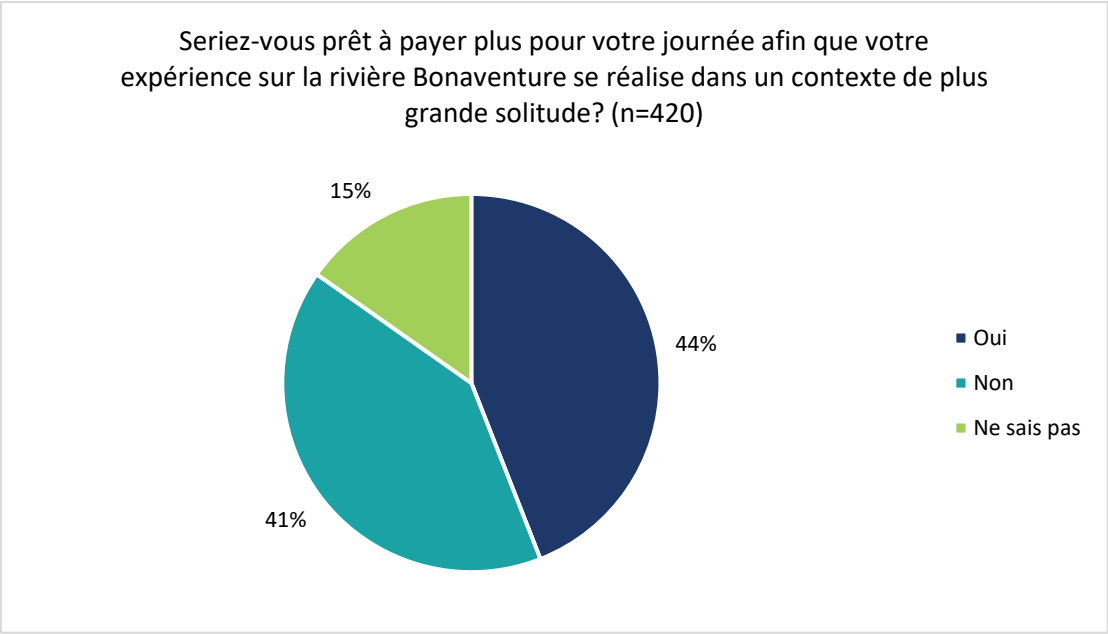

Figure 22 - Pourcentage de pêcheurs qui seraient prêts à payer plus pour que leur activité se déroule dans un contexte de plus grande solitude.

Lorsqu'elle est jumelée à des mesures de contingentement, l'option de réserver l'activité de pêche plus longtemps d'avance est une autre option pour diminuer la densité de la fréquentation. La Figure 23 montre que la majorité des répondants serait prête à réserver plus longtemps d'avance pour que leur activité de pêche se déroule dans un contexte de plus grande solitude. À l'inverse, 39 % des répondants ne sont pas prêts à appuyer cette mesure. Un dixième des répondants (10 %) était indécis quant à cette option.

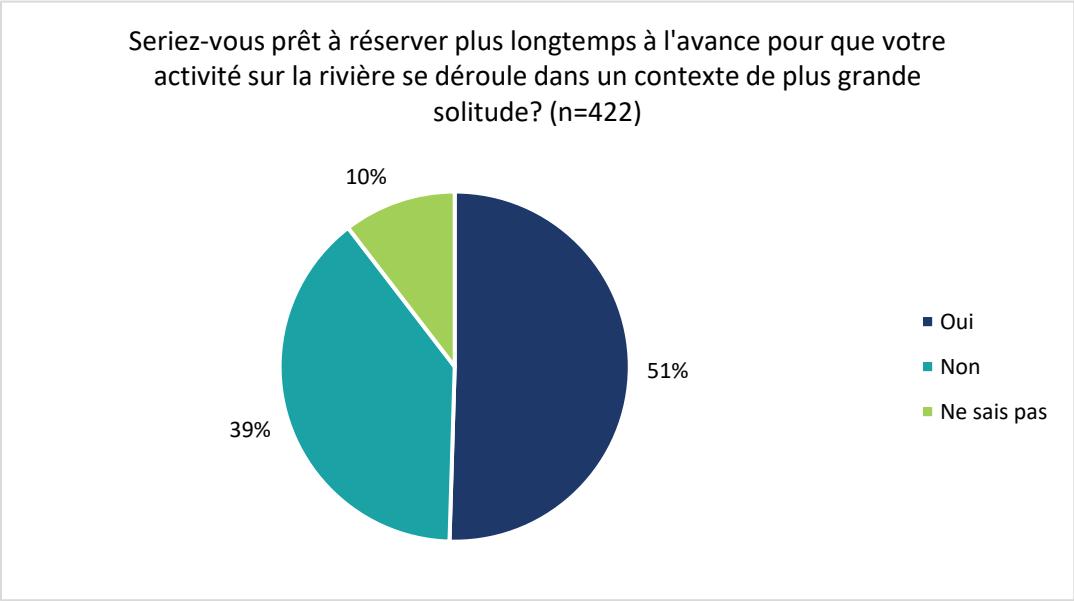

Figure 23 - Pourcentage de pêcheurs prêts à réserver plus longtemps à l'avance pour que leur activité de pêche se réalise dans un contexte de plus grande solitude.

La Figure 24 s'intéresse à la volonté des répondants de devancer ou de retarder la date de réalisation de leur activité de pêche afin d'éviter la période de forte fréquentation durant la haute saison touristique. Les résultats montrent que 48 % des répondants sont prêts à moduler la date de réalisation de leur activité de pêche afin de pouvoir la réaliser dans un contexte de plus grande solitude, soit avant ou après la haute saison touristique. À l'inverse, 37 % des répondants ne sont pas prêts à modifier la date de réalisation de leur activité. Quinze pour cent des répondants se sont dits indécis.

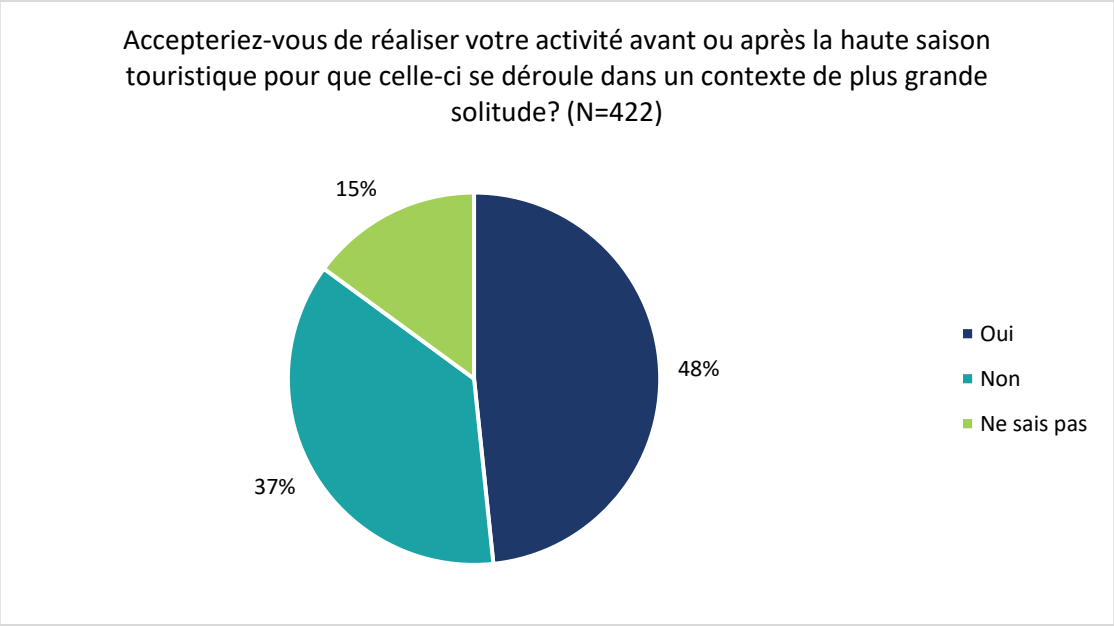

Figure 24 - Pourcentage des pêcheurs prêts à réaliser leur activité avant ou après la haute saison touristique pour que leur expérience de pêche se réalise dans un contexte de plus grande solitude.

3. RÉSULTATS DU SONDAGE DISTRIBUÉ AUX PLAISANCIERS

La section 3 présente les résultats du sondage distribué aux plaisanciers.

3.1. APPRÉCIATION GÉNÉRALE

La Figure 25 s'intéresse à l'appréciation générale des plaisanciers par rapport à leur expérience sur la rivière Bonaventure. Les résultats montrent que le niveau d'appréciation des répondants par rapport à leur expérience sur la rivière est très élevé. Plus précisément, 45 % des répondants ont caractérisé leur expérience comme étant « Parfaite » ; 36 % l'ont décrite comme étant « Excellente » ; 12 % l'ont décrite comme étant « Très bien » ; 5,4 % l'ont décrite comme étant « Bien » et 1 % l'ont décrite comme étant « Correcte ». Seulement 0,3 % des répondants n'ont pas apprécié leur expérience.

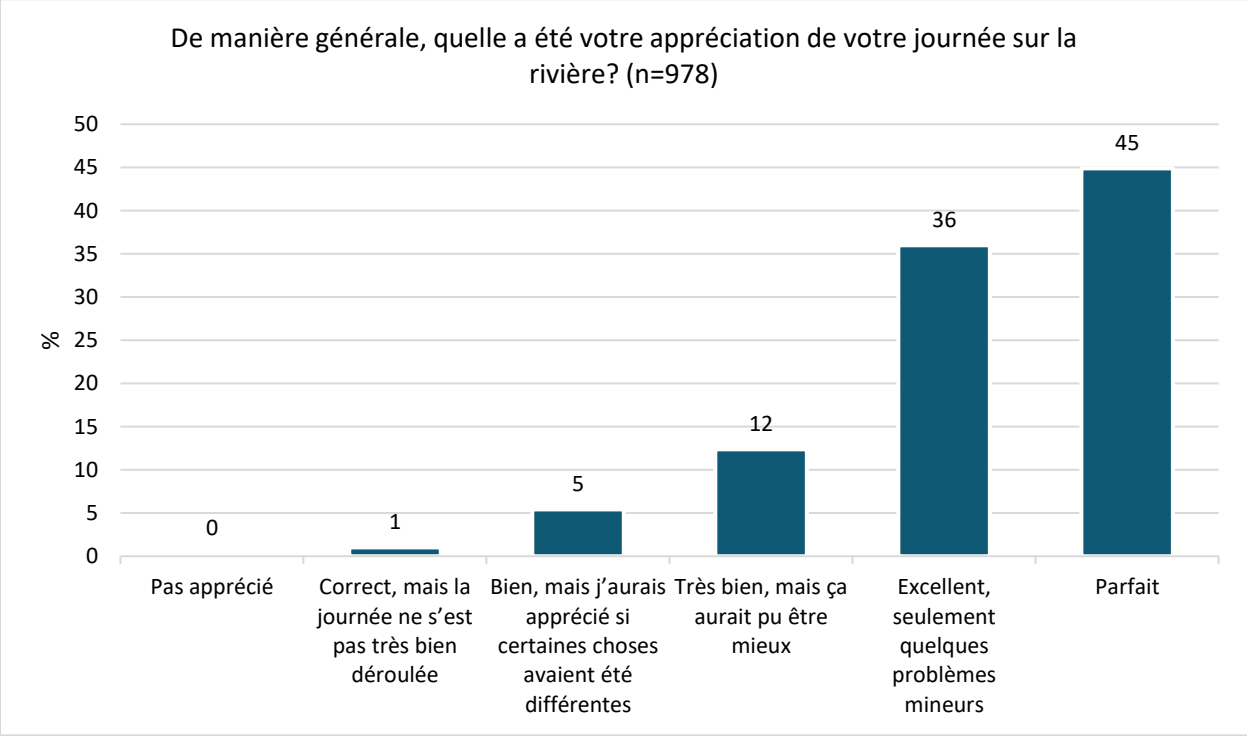

Figure 25 - Niveau d'appréciation des plaisanciers par rapport à leur journée sur la rivière.

3.2. TYPE D'EXPÉRIENCE DE PLAISANCE

Cette section s'intéresse au type d'expérience vécu par les plaisanciers lors de la réalisation de leur activité. Les résultats présentés portent sur les niveaux de conformité exprimés par les plaisanciers entre : 1) l'expérience vécue et les préférences ; et 2) l'expérience vécue et les attentes.

3.2.1. EXPÉRIENCE VÉCUE VS PRÉFÉRENCES

La Figure 26 présente le degré de conformité exprimé par les plaisanciers entre le type d'expérience vécu sur la rivière Bonaventure et leurs préférences. En premier lieu, les résultats montrent que seulement 16 % des répondants ont perçu leur journée sur la rivière comme étant une expérience dans « [un] environnement naturel qui n'a pas été modifié par l'homme ». Pour la très grande majorité des répondants, une journée sur la rivière Bonaventure correspondait à une expérience où la présence d'autres visiteurs était attendue, que ce soit parce que les répondants ne s'attendaient pas à une solitude complète (35 %) ou que la rencontre d'autres personnes faisait partie de l'expérience (49 %).

La Figure 26 s'intéresse également aux préférences des répondants par rapport au type d'expérience qui devrait être offert sur la rivière Bonaventure. Pour 32 % des répondants, une journée sur la Bonaventure devrait être une expérience dans un environnement naturel qui n'a pas été modifié par la présence de l'homme. Pour la majorité des répondants (49 %), une journée sur la rivière Bonaventure devrait être une expérience dans un environnement naturel où l'on ne s'attend pas à une solitude complète. Finalement, pour 19 % des répondants, une journée sur la rivière Bonaventure devrait être une expérience dans un environnement naturel où l'on souhaite rencontrer d'autres personnes.

On remarque un certain décalage quand on compare les préférences des répondants à l'expérience qu'ils ont vécue. En effet, 32 % des répondants affichent une préférence pour une expérience d'immersion en milieu naturel, alors que seulement 16 % mentionnaient avoir vécu ce type d'expérience durant leur journée. Cette préférence pour une expérience d'immersion dans le milieu naturel s'exprime également dans les autres catégories où on perçoit un basculement du pourcentage de répondants qui souhaitaient vivre une expérience dans un milieu naturel où on souhaite rencontrer d'autres personnes (49 % à 19 %) vers « Une expérience dans un environnement naturel où l'on ne s'attend pas à une solitude complète » (35 % à 49 %). Pour résumer, on remarque que les préférences des répondants traduisent leur désir de réaliser leur activité dans un contexte de milieu naturel, où on s'attend à rencontrer d'autres utilisateurs sans toutefois que l'expérience sociale, ou le fait de rencontrer d'autres personnes, ne soient la motivation centrale à réaliser l'activité.

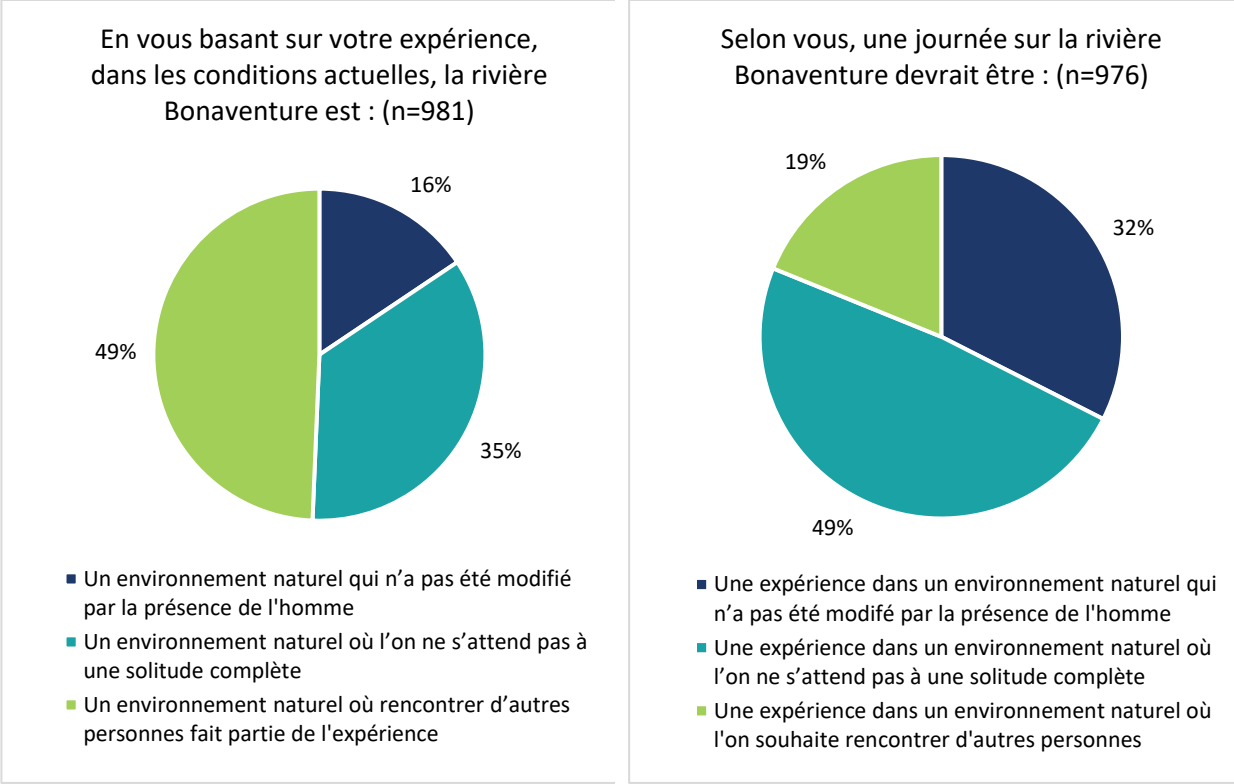

Figure 26 - Perceptions et expérience des plaisanciers sur le type d'expérience récréotouristique vécu sur la rivière Bonaventure.

3.2.2. NIVEAU DE FRÉQUENTATION VS TYPE D'EXPÉRIENCE PRIVILÉGIÉ

La Figure 27 s'intéresse à l'équivalence entre le niveau de fréquentation vécu et les préférences des plaisanciers. Les résultats montrent que, pour la majorité des répondants (67 %), le nombre de personnes rencontrées sur la rivière correspondait à peu près à leur vision d'une expérience sur la rivière Bonaventure. Toutefois, 30 % des répondants auraient souhaité rencontrer un moins grand nombre de personnes sur la rivière. Finalement, seulement 3 % des répondants auraient souhaité rencontrer plus de monde.

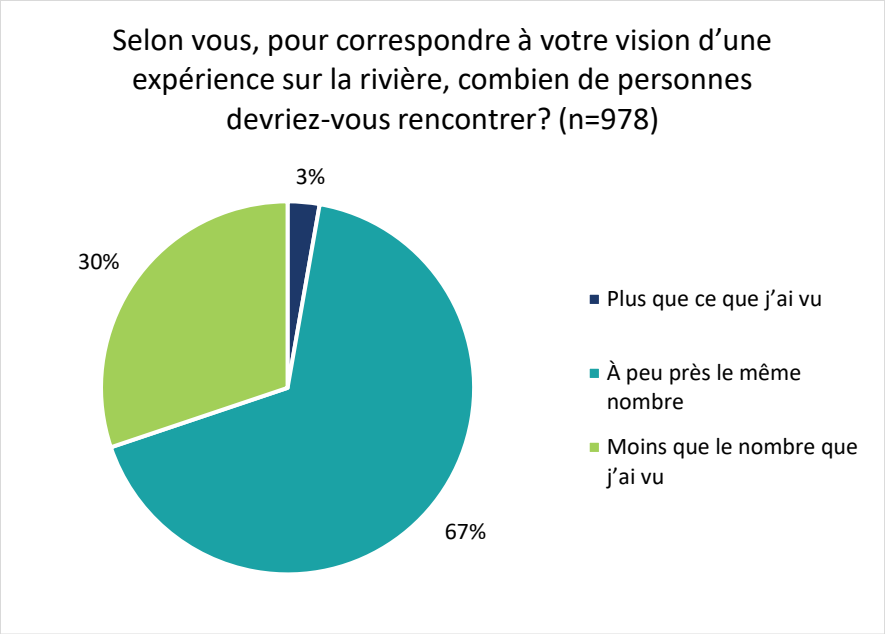

Figure 27 - Perception des répondants par rapport au nombre de rencontres qu'ils souhaitent rencontrer pour que leur expérience corresponde à leur vision d'une journée sur la rivière Bonaventure.

3.2.3. EXPÉRIENCE VÉCUE VS ATTENTES

Les figures précédentes se sont intéressées aux préférences des plaisanciers. Les préférences expriment un idéal qui ne prend pas en compte les contraintes liées au partage d'un territoire par plusieurs usagers. Les tableaux ci-dessous s'intéressent, quant à eux, aux attentes des plaisanciers. Les attentes diffèrent des préférences en ceci que les répondants peuvent préférer un type d'expérience, mais intègrent à leur évaluation certaines contraintes liées au partage du territoire.

Le Tableau 8 compare l'expérience vécue aux attentes des plaisanciers. Les pourcentages présentés dans le tableau somment à 100 % et permettent de quantifier la proportion de répondants ayant rencontré : 1) moins de personnes que ce qui était attendu (gris) ; 2) autant de personnes que ce qui était attendu (vert) ; et 3) plus de personnes que ce qui était attendu (bleu). La diagonale (indiquée en vert dans le tableau) montre les répondants ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes. Cette diagonale est constituée dans le tableau par la cellule où la ligne et la colonne de chaque type d'expérience se rencontrent. Par exemple : parmi les répondants (Tableau 8), 13,2 % de ceux qui avaient comme attente de vivre une expérience dans un environnement non modifié (choix A) ont dans les faits vécu ce type d'expérience (choix A).

Les résultats montrent que 55,1 % des répondants ont vécu une expérience conforme à leurs attentes (diagonale en vert). Les résultats montrent également que 41,8 % des répondants ont rencontré plus de monde sur la rivière que ce à quoi ils s'attendaient (sommes des cases en bleu).

Tableau 8 - Répartition (en pourcentages et nombres de répondants entre parenthèses) comparant les expériences attendues et vécues des plaisanciers.

N=975	Expérience attendue			
Expérience vécue	***Choix A***	***Choix B***	***Choix C***	**Sous-total**
Choix A (env. non modifié)	13,2 % (129)	1,9 % (18)	0,5 % (5)	15,6 % (152)
Choix B (env. sans solitude complète)	10,2 % (99)	24,3 % (237)	0,7 % (7)	35,2 % (343)
Choix C (env. avec rencontres)	9,0 % (88)	22,6 % (220)	17,6 % (172)	49,2 % (480)
Sous-total	32,4 % (316)	48,8 % (475)	18,8 % (184)	100 % (975)

Cette analyse a été répliquée et ventilée pour chacun des parcours de plaisance. Les résultats sont résumés au Tableau 9 et montrent que plus de la moitié des plaisanciers ont noté avoir eu une expérience conforme à leurs attentes pour tous les parcours sauf pour L'Intrépide, pour lequel seulement environ un tiers (34,3 %) des répondants ont exprimé une telle conformité. En effet, 62,9 % des plaisanciers ayant parcouru L'Intrépide note y avoir rencontré plus de personnes que ce à quoi ils s'attendaient.

Tableau 9 - Résumé par parcours des résultats de l'analyse de comparaison entre les expériences attendues et vécues des plaisanciers.

Parcours	**Nombre de répondants**	**Expérience avec moins de rencontres que ce qui était attendu**	**Expérience avec autant de rencontres que ce qui était attendu**	**Expérience avec plus de rencontres que ce qui était attendu**
Tous	975	3,1 %	55,2 %	41,7 %
La Familiale	415	2,2 %	59 %	38,8 %
La Populaire	418	4,1 %	53,4 %	42,6 %
Zone récréative	91	2,2 %	55 %	42,9 %
L'Intrépide	35	2,9 %	34,3 %	62,9 %

Les résultats ci-haut permettent de quantifier le pourcentage de répondants ayant eu des expériences conformes à leurs attentes et de répondre à la question suivante : « Combien de répondants ont rencontré moins, autant ou plus de personnes que ce à quoi ils s'attendaient ? » Il est toutefois intéressant de pousser l'analyse plus loin et de mesurer l'impact des attentes sur la satisfaction des répondants. En effet, les résultats présentés ci-dessus ne permettent pas de répondre à la question : « Les attentes des répondants ont-elles un impact sur leur satisfaction ? » Pour répondre à cette question, il est nécessaire de séparer les résultats en fonction des attentes de chaque type d'expérience, comme présenté au Tableau 10. Dans ce tableau, les pourcentages sont calculés par colonne (par choix identifié comme correspondant aux attentes A, B ou C), chaque colonne sommant à 100 %. En vert, les diagonales indiquent le pourcentage des répondants d'un choix d'expérience attendue donné (A, B ou C) qui ont vécu une expérience conforme à leurs attentes. Par exemple, 93,5 % des personnes qui s'attendaient à vivre une expérience dans un environnement naturel où rencontrer d'autres personnes fait partie de

l'expérience (Choix C) ont vécu une expérience conforme à leurs attentes, alors que seulement 40,8 % de ceux qui s'attendaient à un environnement non modifié (Choix A) ont vécu une telle expérience.

Tableau 10 - Résultats des comparaisons entre expériences vécues et attendues pour les plaisanciers, présentés pour chacun des trois choix (A, B, ou C) séparément.

Tous les parcours (N = 975)

	Expérience attendue		
Expérience vécue	**Choix A**	**Choix B**	**Choix C**
Choix A (env. non modifié)	40,8 % (129)	3,8 % (18)	2,7 % (5)
Choix B (env. sans solitude complète)	31,3 % (99)	49,9 % (237)	3,8 % (7)
Choix C (env. avec rencontres)	27,9 % (88)	46,3 % (220)	93,5 % (172)
Total	100 %	100 %	100 %

Le Tableau 11 ventile, par parcours, la conformité des attentes et de l'expérience vécue par les plaisanciers. On y note que, pour tous les parcours, les plus grands pourcentages de répondants ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes sont associés aux répondants avec des attentes moins strictes par rapport au nombre de rencontres (Choix C). La majorité des plaisanciers qui s'attendaient à vivre une expérience d'immersion dans un milieu naturel n'ont, dans les faits, pas vécu ce type d'expérience. Ce décalage s'exprime de manière plus prononcée dans le cas de plaisanciers ayant effectué le parcours L'Intrépide.

Tableau 11 - Pourcentages des répondants ayant vécu une expérience conforme à leurs attentes, en fonction du choix indiqué pour l'expérience attendue (A, B ou C).

	Choix A	**Choix B**	**Choix C**
La Familiale	46,2 %	50,00 %	93,70 %
La Populaire	37,30 %	51,00 %	94,40 %
Zone récréative	46,20 %	49,00 %	87,50 %
L'Intrépide	36,0	22,20 %	100 %
Tous les parcours	40,80 %	49,90 %	93,50 %

3.3. INCIDENTS VÉCUS LORS DE L'ACTIVITÉ DE PLAISANCE

Cette section présente un ensemble de résultats portant sur les incidents vécus par les plaisanciers. La Figure 28 montre que la très grande majorité des répondants (89 %) n'ont pas vécu d'incident qui leur a déplu.

Figure 28 - Nombre de répondants ayant vécu un incident qui leur a déplu.

Parmi ceux qui ont vécu un incident, la très grande majorité (75 %) a rapporté un type d'incident autre que les choix de réponse fournis (Figure 29). Parmi les choix de réponse disponibles, les incidents « Comportement disgracieux de la part d'autres utilisateurs » (11 %) et « Un pêcheur n'a pas cessé de pêcher pendant mon passage » (11 %) sont ceux qui ont reçu les plus hauts pourcentages.

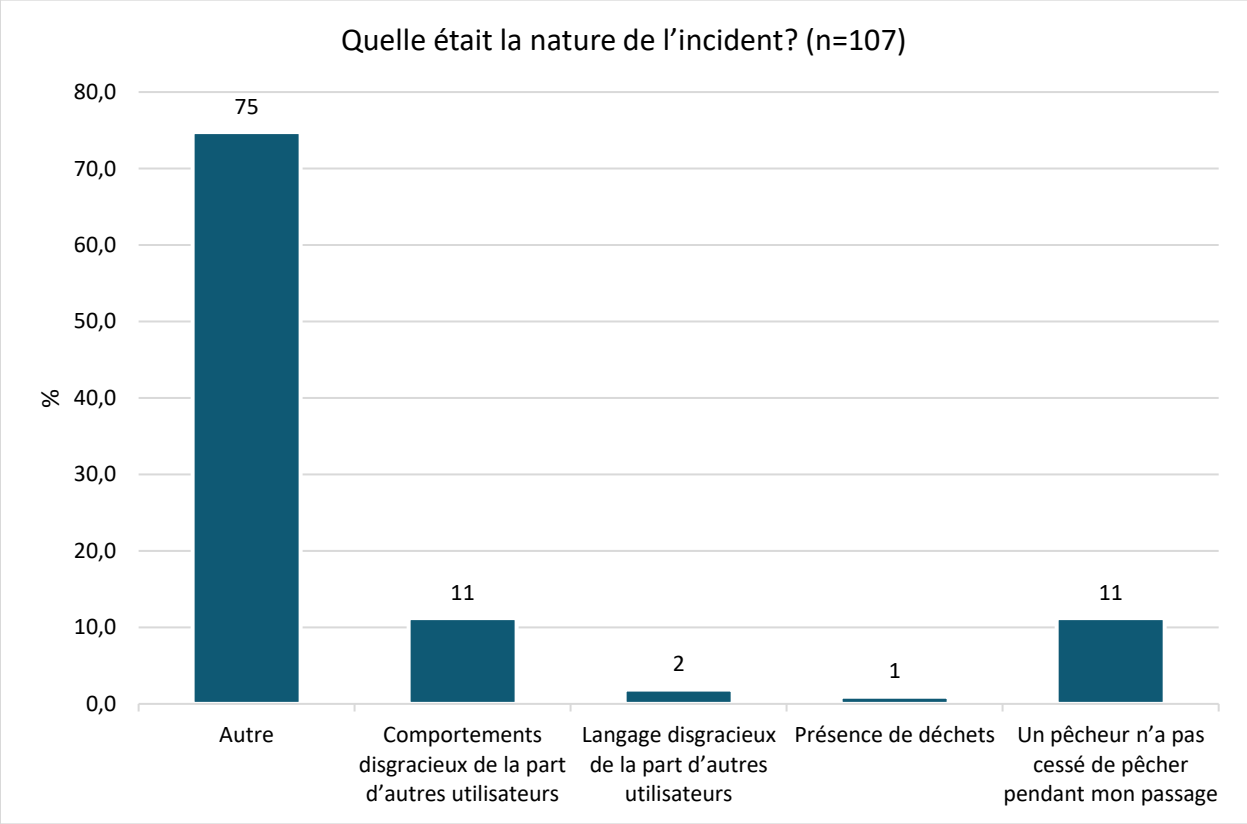

Figure 29 - Nature de l'incident rapporté par les plaisanciers.

La Figure 30 catégorise les incidents rapportés par les plaisanciers dans la catégorie « Autre » de la Figure 29. Les principales catégories sont « Incidents au Malin » (20 %) et « Niveau d'eau trop bas » (22 %). Viennent ensuite les catégories « Équipement/logistique Cime Aventures » (13 %), « Incidents avec pêcheurs » (12 %), « Perte de contrôle de l'embarcation » (10 %) et « Trop d'embarcations » (12 %).

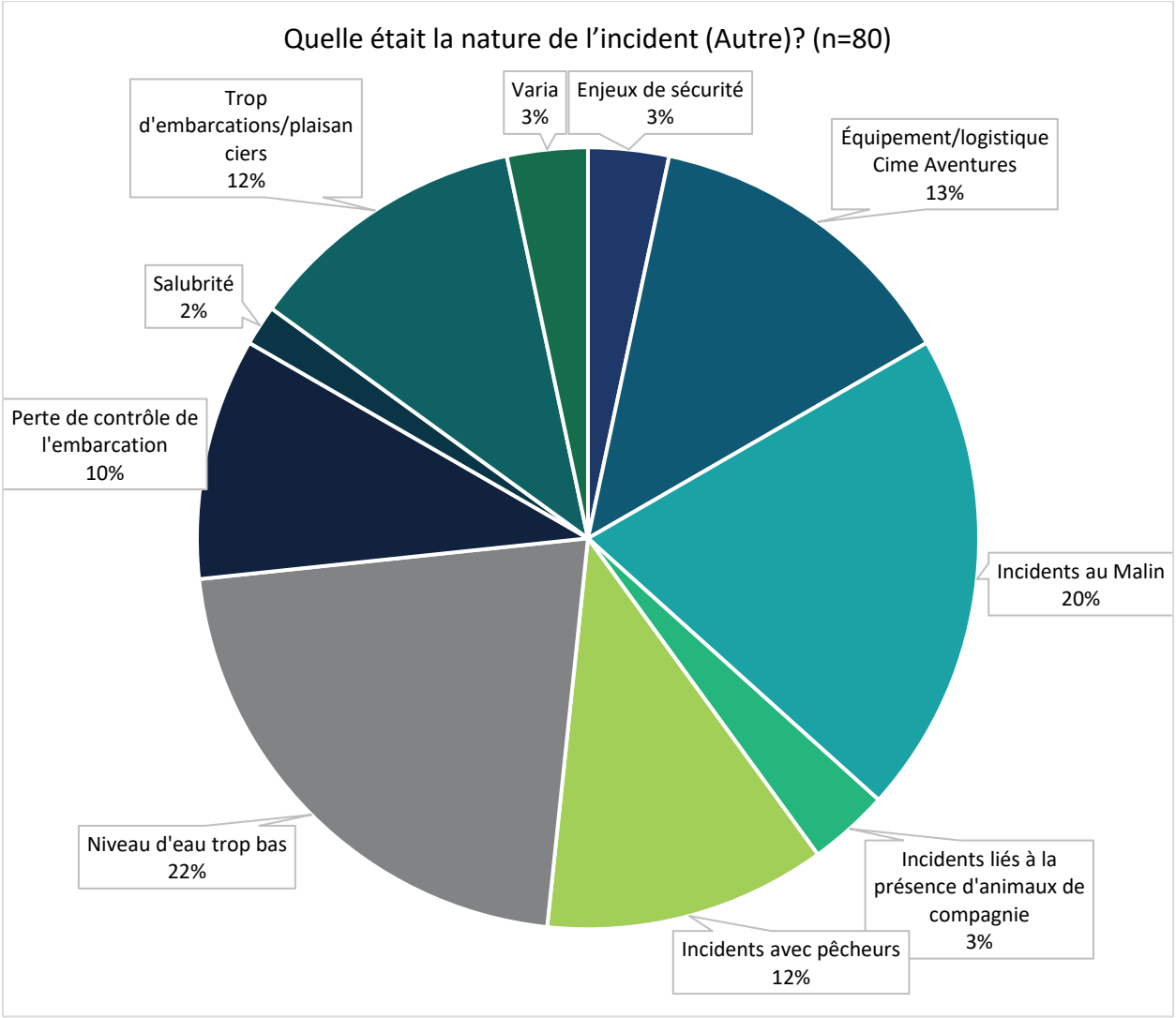

Figure 30 - Nature des incidents rapportés par les plaisanciers (Autre).

La Figure 31 montre que les kayakistes (n=5) sont le type d'utilisateur auprès duquel les plaisanciers ont vécu le plus d'incidents. La réponse « Autre » réfère à un plaisancier effectuant une descente de la rivière en tube. Il convient de souligner que seulement 14 personnes ont répondu à cette question.

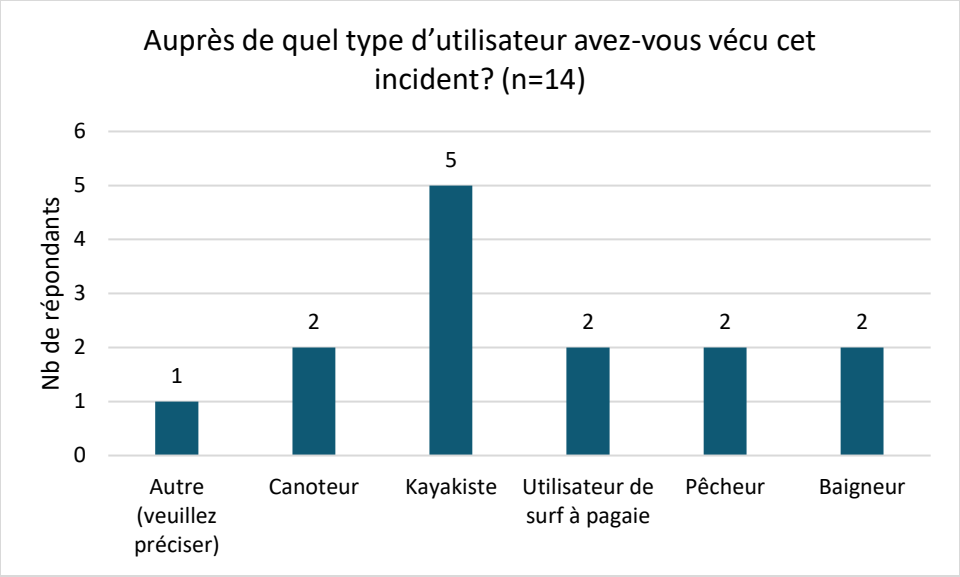

Figure 31 - Types d'utilisateurs auprès desquels les incidents ont été vécus.

Les individus peuvent répondre différemment à des incidents en fonction de leur niveau de tolérance et du type d'incident. À ce sujet, la Figure 32 montre que les plaisanciers sont relativement tolérants par rapport à l'occurrence d'incidents durant leur activité et l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur la qualité de leur expérience. Plus précisément, environ le quart des répondants (24 %) mentionnent que l'incident qu'ils ont vécu était inacceptable et ne devrait simplement pas se produire ; 29 % mentionnent que l'incident pourrait se produire une seule fois ; 16 % ont répondu que l'incident pourrait se produire à deux reprises ; et 11 % ont répondu que l'incident pourrait se produire à trois reprises. Finalement, 12 % ont répondu que l'incident vécu ne les dérangeait pas.

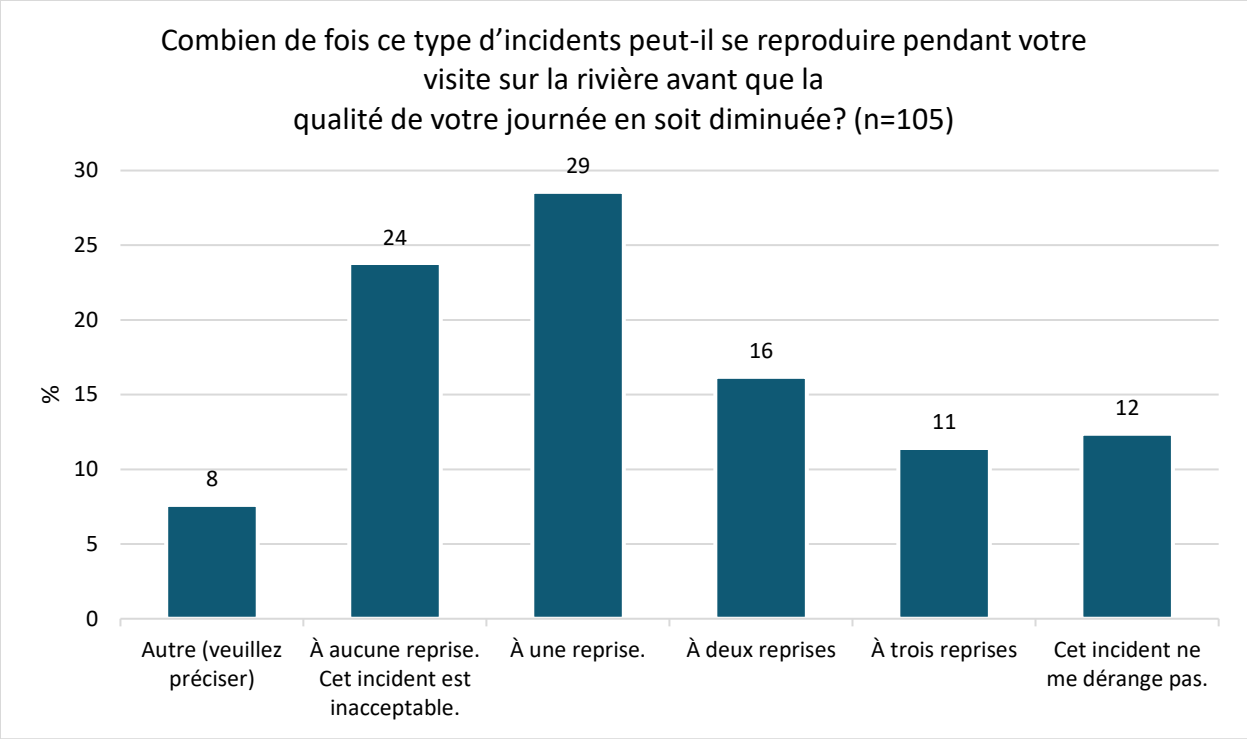

Figure 32 - Tolérance des plaisanciers par rapport à l'incident vécu.

3.4. PERCEPTION DE L'ACHALANDAGE SUR LA RIVIÈRE

La Figure 33 s'intéresse à la perception d'achalandage des plaisanciers lors de la réalisation de leur activité sur la rivière. Les résultats montrent que 60 % des répondants ne perçoivent pas de surachalandage sur la rivière Bonaventure (niveaux 1 et 2). Les répondants dont la perception est « Un peu trop » se situent à 15 %. Les niveaux 4 (5 %), 5 (8 %), 6 (6 %) et 7 (3 %) se situent tous sous la barre des 10 %. Les niveaux 8 et 9 (« Beaucoup trop ») récoltent, quant à eux, chacun 2 % des répondants.

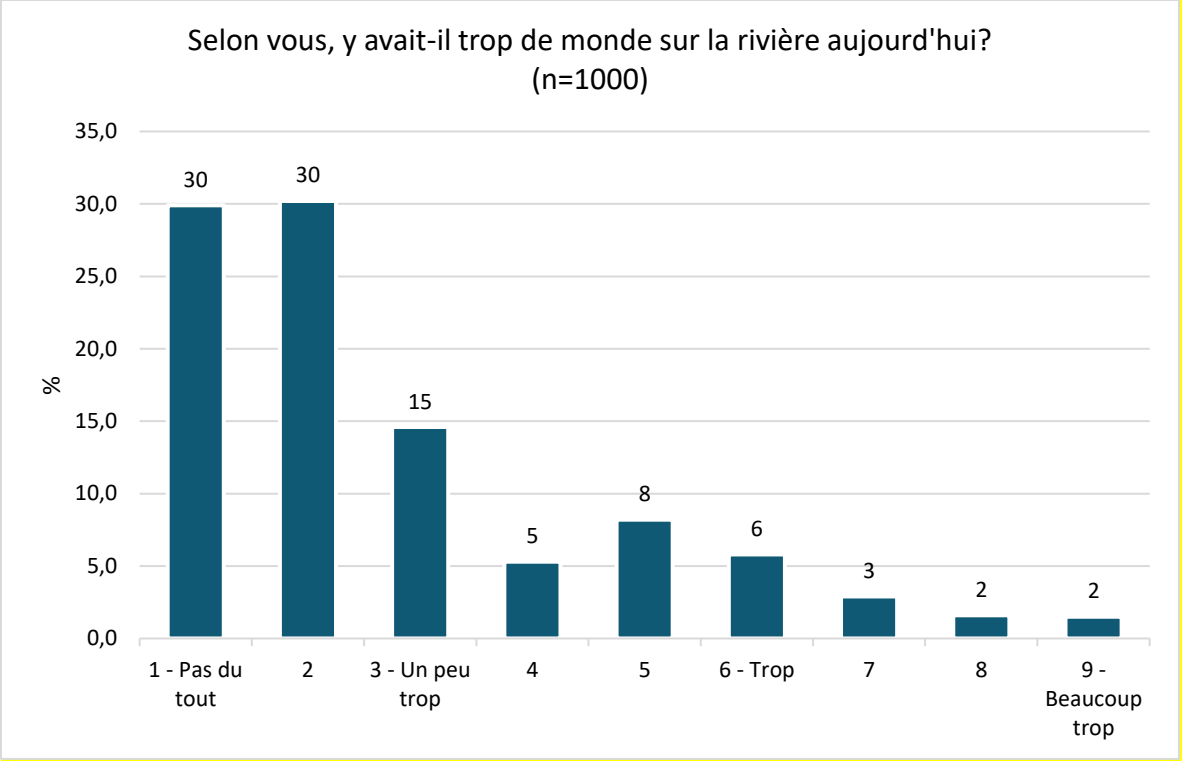

Figure 33 - Perception d'achalandage des plaisanciers.

3.5. ÉVALUATION DES PERCEPTIONS D'ACHALANDAGE DES PLAISANCIERS PAR GROUPES D'UTILISATEURS

Les résultats présentés dans cette section s'intéressent au niveau de correspondance entre les préférences d'achalandage et l'expérience vécue par les plaisanciers par rapport à différents groupes d'utilisateurs de la rivière Bonaventure : les embarcations motorisées, les embarcations non motorisées et les pêcheurs à gué. Les résultats des comparaisons sont présentés sous forme d'histogrammes, montrant à la fois les pourcentages de préférence des répondants pour chaque type d'utilisateur (en bleu) ainsi que les observations correspondantes (en vert) qu'ils ont été à même de faire lors de la réalisation de leur activité de plaisance. Ainsi, en comparant et en notant les décalages entre les deux distributions (préférences vs observations), il est possible d'identifier les cas où il existe une perception de surachalandage parmi les plaisanciers.

3.5.1. EMBARCATIONS MOTORISÉES

Les résultats d'analyse pour les embarcations motorisées sont présentés à la Figure 34. Pour les parcours La Familiale et La Populaire, on note que les plaisanciers ont tendance à préférer rencontrer un très faible nombre, voire aucune embarcation motorisée pendant leur activité. Les nombres observés se trouvent aussi généralement dans les catégories « Aucune » ou « Moins de 5 » embarcations motorisées, suggérant qu'il ne semble pas y avoir d'enjeu majeur dans ces parcours. Dû à des tailles d'échantillons trop faibles, les niveaux de préférence ne sont pas

disponibles pour le parcours L'Intrépide et la Zone récréative, empêchant la comparaison directe. Toutefois, très peu d'embarcations motorisées ont été observées dans la Zone récréative, suggérant l'absence d'enjeu d'achalandage. Pour le parcours L'Intrépide, cependant, les nombres d'embarcations motorisées observés sont plus élevés que pour les autres parcours, indiquant la possibilité d'un enjeu. Il est impossible de quantifier et de qualifier cet enjeu sans les nombres associés aux préférences. Il pourrait être intéressant d'effectuer une collecte de données ciblée pour ce parcours afin d'obtenir un échantillon suffisamment grand pour permettre la comparaison des préférences et des observations.

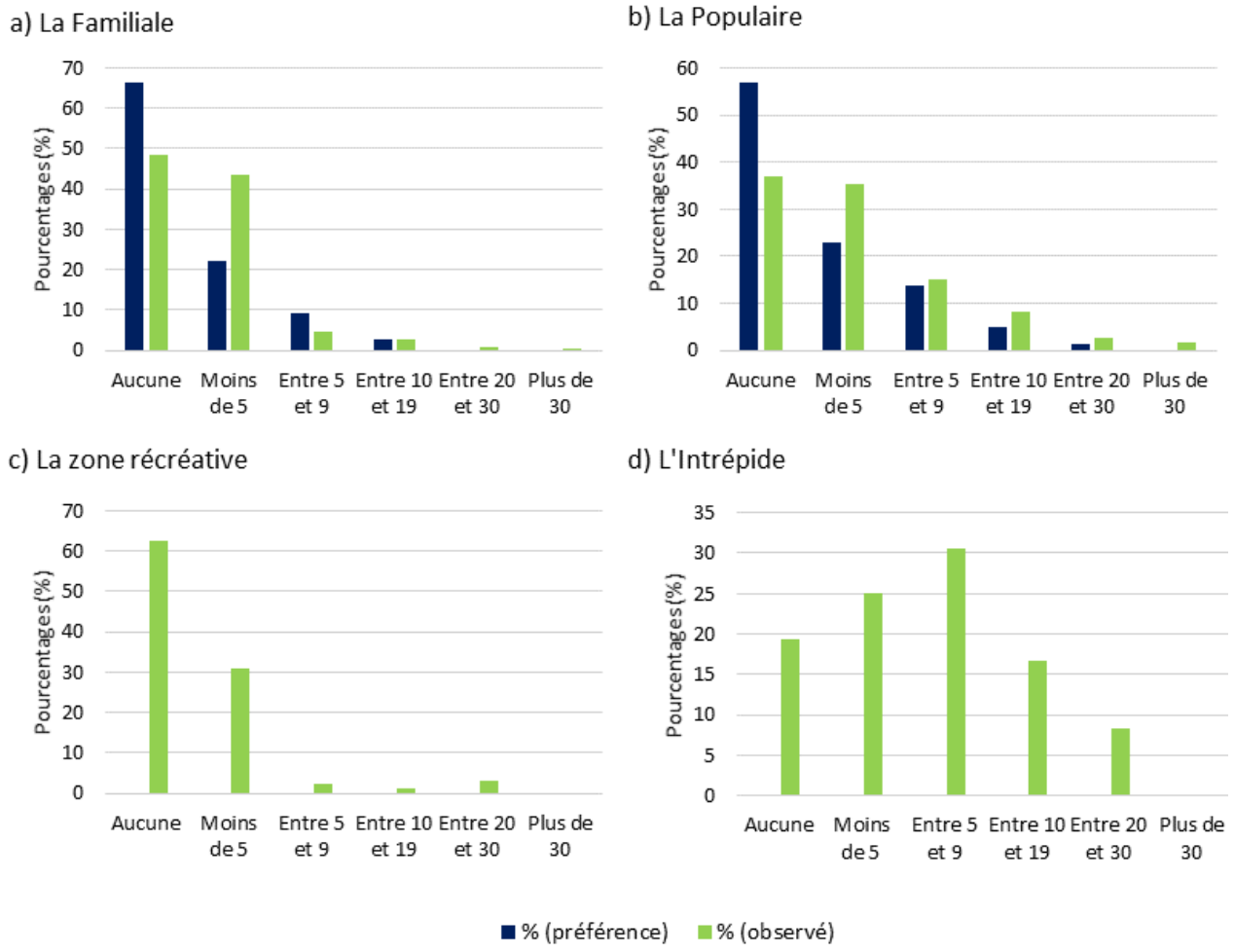

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure 34 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations motorisées pendant leur activité. Les résultats sont présentés par secteurs.

La Figure 35 analyse les résultats par mois. Les résultats montrent que l'enjeu de la présence d'embarcations motorisées est plus important au mois de juillet qu'au mois d'août, quand les nombres d'embarcations motorisées sont plus grands. Les nombres d'embarcations motorisées observées restent tout de même assez faibles.

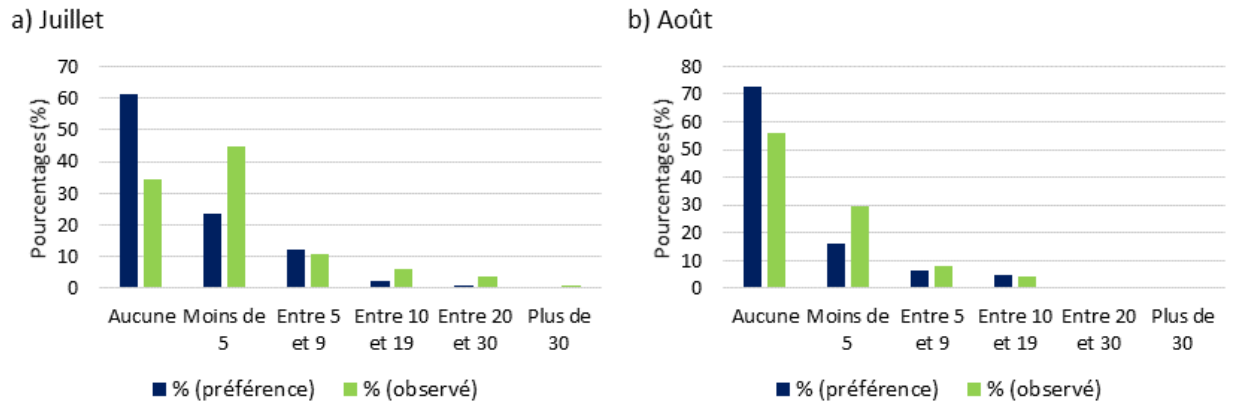

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure 35 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations motorisées pendant leur activité. Les résultats sont présentés par mois.

3.5.2. EMBARCATIONS NON MOTORISÉES

Les pourcentages associés aux préférences et aux nombres observés pour les embarcations non motorisées sont généralement plus élevés que pour les embarcations motorisées. Pour le parcours La Familiale (Figure 36a), les distributions des préférences et des observations sont très similaires et sans décalage important. Ceci suggère qu'il n'y a pas d'enjeu de perception d'achalandage dans ce parcours. Pour les parcours La Populaire (Figure 36b), L'Intrépide (Figure 36d) et la Zone récréative (Figure 36c), les pourcentages observés sont généralement plus élevés que ceux qui auraient été préférés par les plaisanciers, résultant en des décalages entre les deux distributions. Ceci suggère une perception de surachalandage due à la présence d'un trop grand nombre d'embarcations non motorisées dans ces parcours.

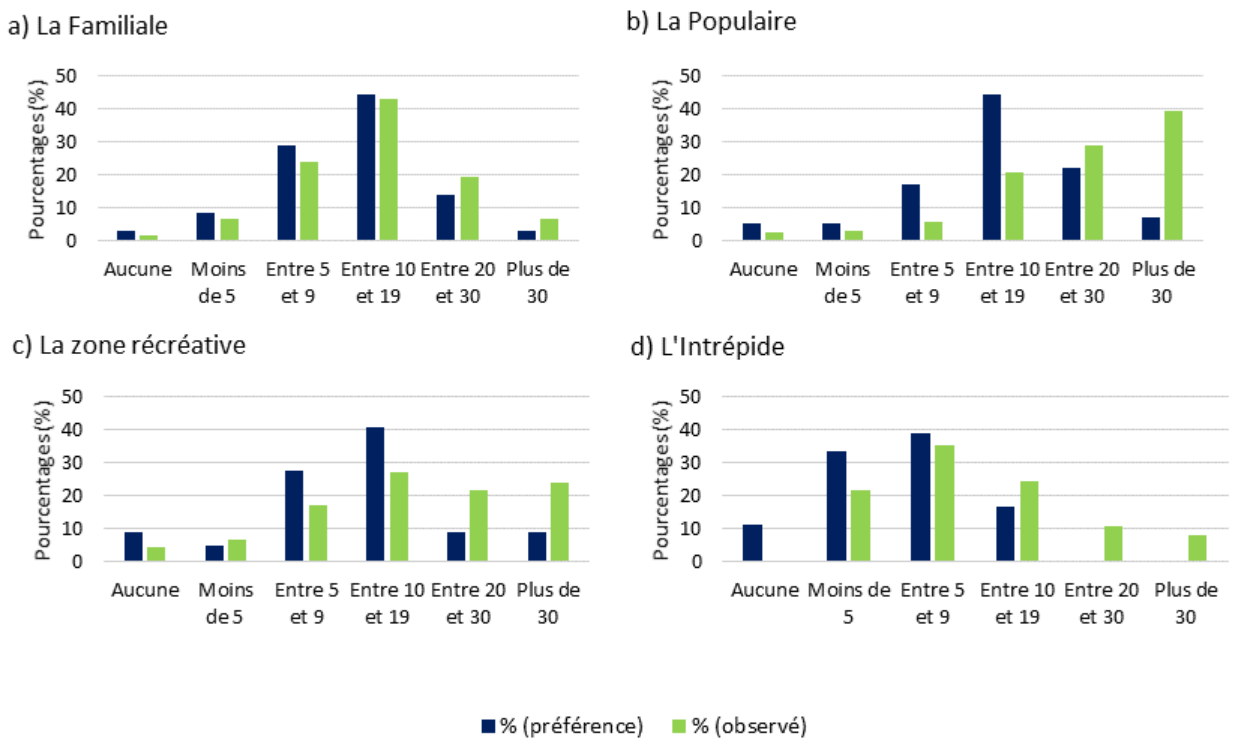

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure 36 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre d'embarcations non motorisées pendant leur activité. Les résultats sont présentés par secteurs.

Pour la comparaison des distributions par mois (non montrée), les mois de juillet et d'août suggèrent que les plaisanciers ont observé plus d'embarcations non motorisées que ce qu'ils auraient préféré, conformément à l'analyse des comparaisons par secteurs. Il n'y a pas de différence importante entre les résultats pour les mois de juillet et d'août.

3.5.3. PÊCHEURS À GUÉ

L'exercice a été répété en ce qui concerne les pêcheurs à gué rencontrés par les plaisanciers (Figure 37). Les tailles d'échantillons pour la Zone récréative (Figure 37c) et le parcours L'Intrépide (Figure 37d) étant trop faibles pour permettre l'évaluation des nombres préférés de pêcheurs à gué, les résultats de comparaison sont seulement disponibles pour les parcours de La Familiale (Figure 37a) et de la Populaire (Figure 37b). Pour ces deux parcours, les distributions observées (vertes) sont décalées vers la gauche par rapport aux distributions de préférences (bleues). Ceci indique que les plaisanciers ont observé moins de pêcheurs que ce qu'ils auraient préféré, suggérant l'absence d'un enjeu d'achalandage pour ce type d'utilisateur.

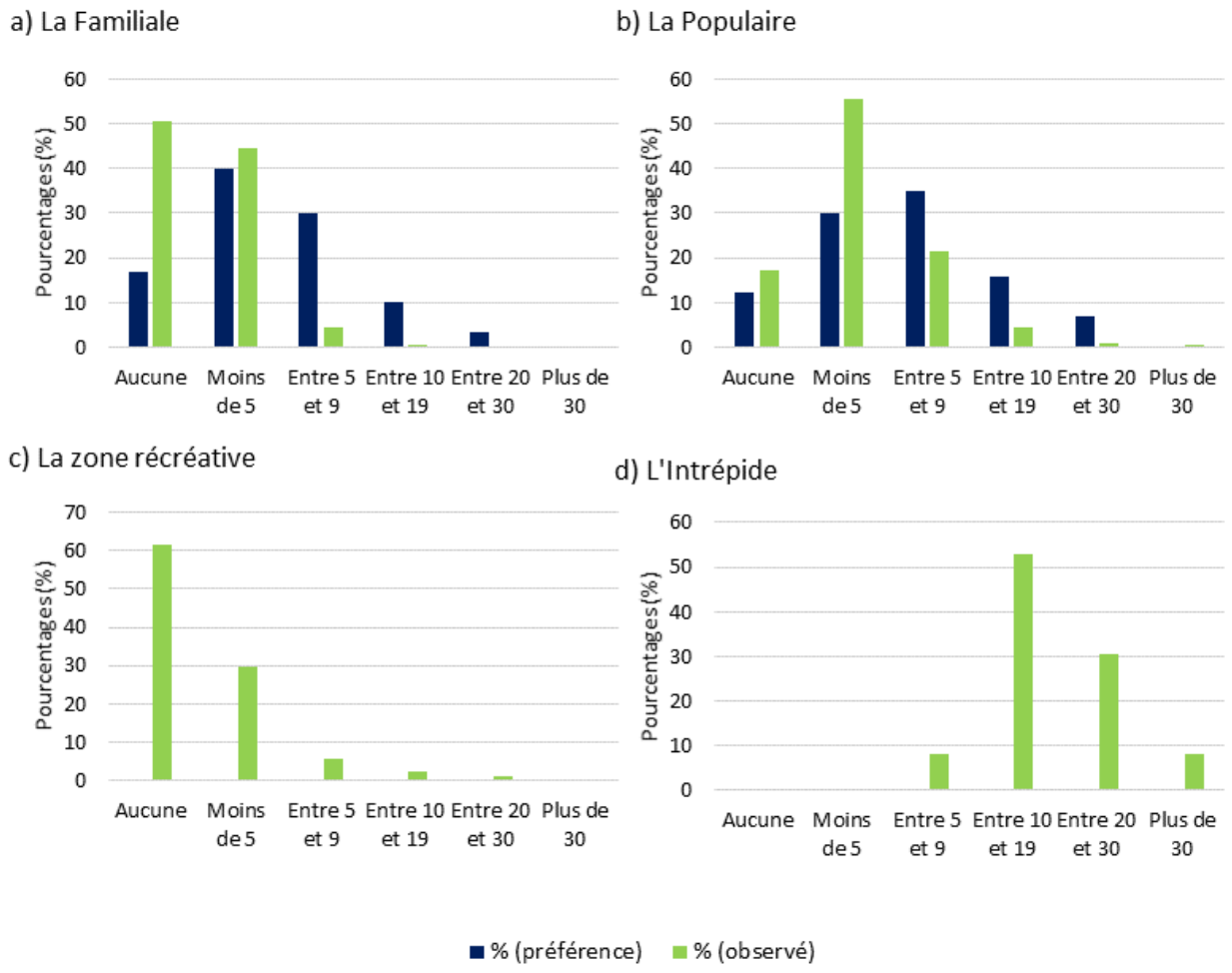

Note : Échantillon faible. Interpréter les résultats avec prudence.

Figure 37 - Distributions de pourcentages des répondants (plaisanciers) ayant observé (vert) et qui auraient préféré (bleu foncé) un certain nombre de pêcheurs à gué pendant leur activité. Les résultats sont présentés par secteurs.

L'analyse par mois (non montrée) indique des résultats similaires, avec un décalage vers la gauche de la distribution observée particulièrement marqué pour le mois d'août, dû à des nombres observés de pêcheurs très faibles (87 % des plaisanciers ont noté en avoir observé aucun ou moins de 5 pêcheurs pendant leur activité). Les résultats du mois de juillet montrent quant à eux un décalage négligeable.

3.6. POINTS DE RUPTURE DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT SOCIALE LIÉS À LA PERCEPTION DE SURACHALANDAGE

Les résultats présentés dans cette section examinent la probabilité qu'un plaisancier rapporte un achalandage excessif selon le niveau d'achalandage lorsque l'activité de plaisance a été réalisée. Cette probabilité est examinée en croisant deux éléments. Le premier est la date de réalisation

de l'activité. Cette information permet d'identifier combien d'embarcations ou de plaisanciers ont effectué chacun des parcours.

Le deuxième élément est la perception d'achalandage rapportée par les plaisanciers. Cette perception était mesurée par le biais de la question 7 du questionnaire[7]. Les répondants pouvaient choisir l'un des niveaux sur l'échelle ci-dessous :

Pas du tout		Un peu trop			Trop			Beaucoup trop
1	2	3	4	5	6	7	8	9
○	○	○	○	○	○	○	○	○

Pour l'ensemble des résultats présentés dans cette section, l'analyse n'était pas concluante avec une définition plus conservatrice de l'achalandage excessif, c'est-à-dire là où les répondants ont donné comme réponse le niveau de perception d'achalandage 4 ou plus. Par conséquent, dans l'analyse des résultats, lorsqu'on parle de surachalandage dans les analyses, on réfère à la perception des répondants selon laquelle ceux-ci perçoivent qu'il y avait « un peu trop de monde » sur la rivière.

Les quatre prochaines analyses sont des régressions logistiques. Il y a perception de surachalandage lorsque la droite des graphiques franchit le seuil de 0,5 sur l'axe X, soit l'axe de probabilité. En d'autres mots, ceci signifie que lorsque le seuil de 0,5 est atteint, il y a une probabilité supérieure à 50 % de mesurer une perception de surachalandage chez les répondants. Le seuil devient, autrement dit, un « point de rupture », soit un nombre d'unités quotidiens (embarcations ou plaisanciers) au-delà duquel les répondants ont exprimé une perception de surachalandage. La zone bleutée autour de la droite dans les graphiques illustre l'incertitude sur la prédiction. On peut voir que l'incertitude est minimale pour les parcours de La Familiale et de La Populaire (avec le plus d'observations), alors qu'elle est plus large pour les parcours avec moins d'observations (Zone récréative et L'Intrépide).

Pour le parcours La Familiale (Figure 38), la relation entre le nombre d'embarcations et la perception de surachalandage est positive, mais plutôt faible. Autrement dit, la perception de surachalandage augmente faiblement au fur et à mesure que le nombre d'embarcations augmente. Avec le nombre d'embarcations maximum défini (115 embarcations) dans l'entente de cohabitation (2019) pour le parcours La Familiale, la probabilité de 0,5 n'a pas été atteinte. Ceci signifie que les plaisanciers ayant effectué ce trajet n'ont pas, dans l'ensemble, perçu qu'il y avait trop de monde sur la rivière. Pour connaître le point de rupture d'achalandage pour le parcours La Familiale, il faudrait reproduire l'exercice de collecte de données et rehausser le nombre d'embarcations permis par jour afin de voir à partir de quel nombre la probabilité de 0,5 est atteinte.

[7] Q7 : Selon vous, sur une échelle de 1 à 9, 1 correspondant à « Pas du tout » et 9 à « Beaucoup trop », y avait-il trop de monde sur la rivière aujourd'hui ?

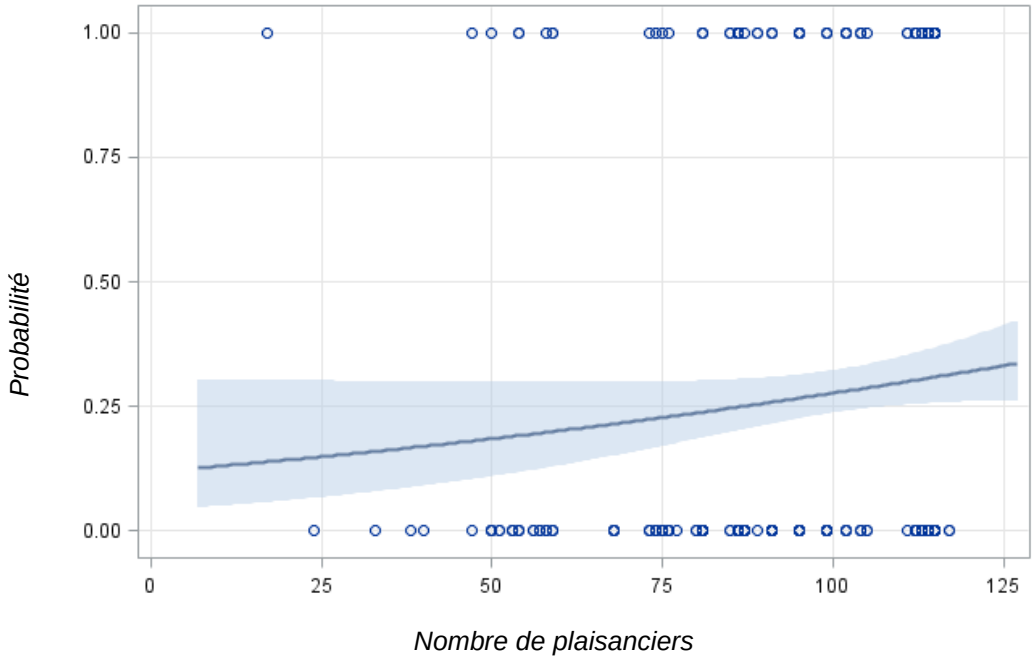

Figure 38 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien d'embarcations pour le trajet La Familiale.

Contrairement au parcours La Familiale, les réponses des plaisanciers ayant fait le parcours La Populaire suggèrent qu'un point de rupture a été atteint. Ce point de rupture se situe à environ 95 embarcations par jour (Figure 39). Il est possible de faire cette observation en notant que la droite franchit le seuil de probabilité de 50 % (0,5) lorsque l'achalandage quotidien pour ce trajet se situait entre 90 et 100 plaisanciers. Des hypothèses pouvant expliquer cette différence par rapport au parcours La Familale sont que : 1) le parcours La Populaire est plus difficile que La Familale, avec des passages plus étroits, ce qui rend une densité d'achalandage plus problématique ; et 2) les plaisanciers ayant choisi ce parcours préfèrent un type d'expérience avec plus de solitude.

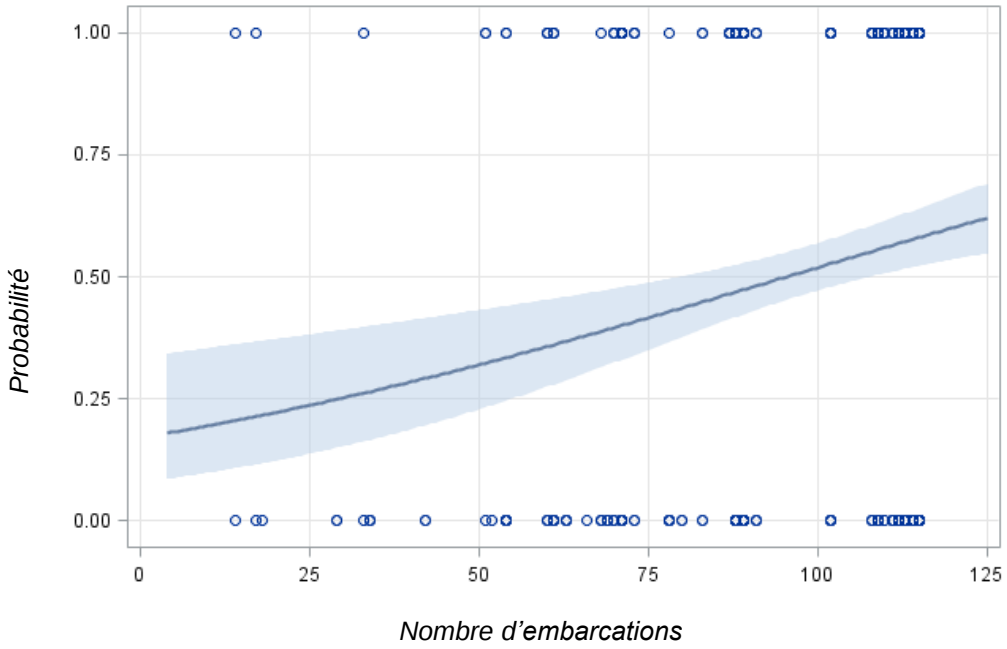

Figure 39 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien d'embarcations pour le trajet La Populaire.

Les résultats obtenus pour la Zone récréative suggèrent que le point de rupture se situe à 60 plaisanciers par jour (Figure 40), soit le seuil à partir duquel la probabilité de 0,5 est atteinte.

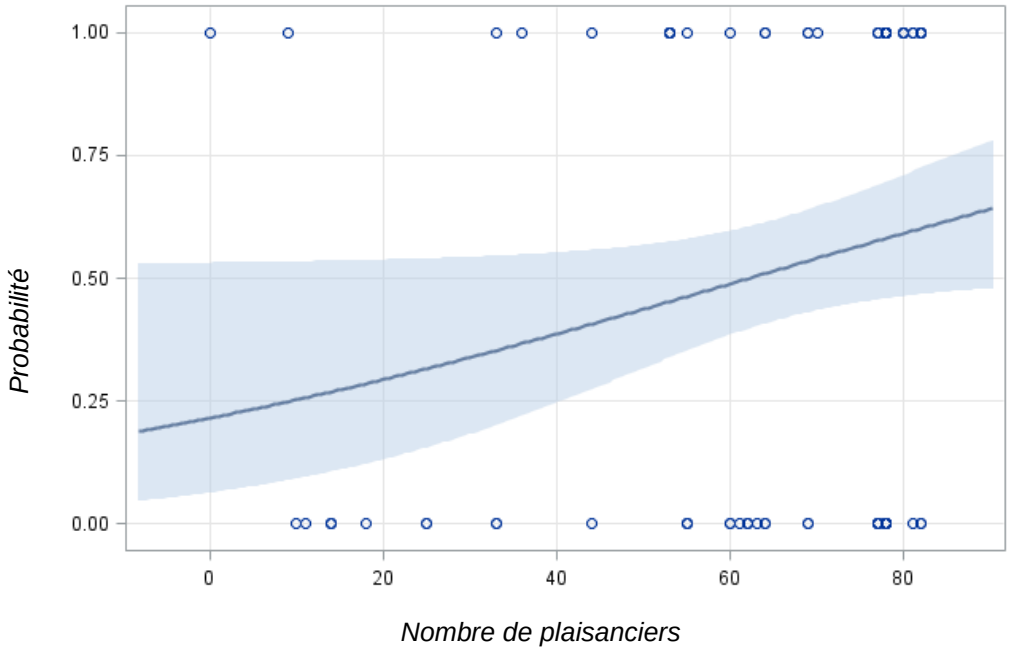

Figure 40 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien de plaisanciers pour la Zone récréative.

En ce qui concerne le parcours L'Intrépide (Figure 41), le point de rupture semble se situer à environ 30 embarcations par jour. Il s'agit ici toutefois d'une extrapolation, car les bases de données ne contiennent pas de journées avec un achalandage quotidien supérieur à 30 embarcations. La zone d'incertitude est également large pour ce parcours.

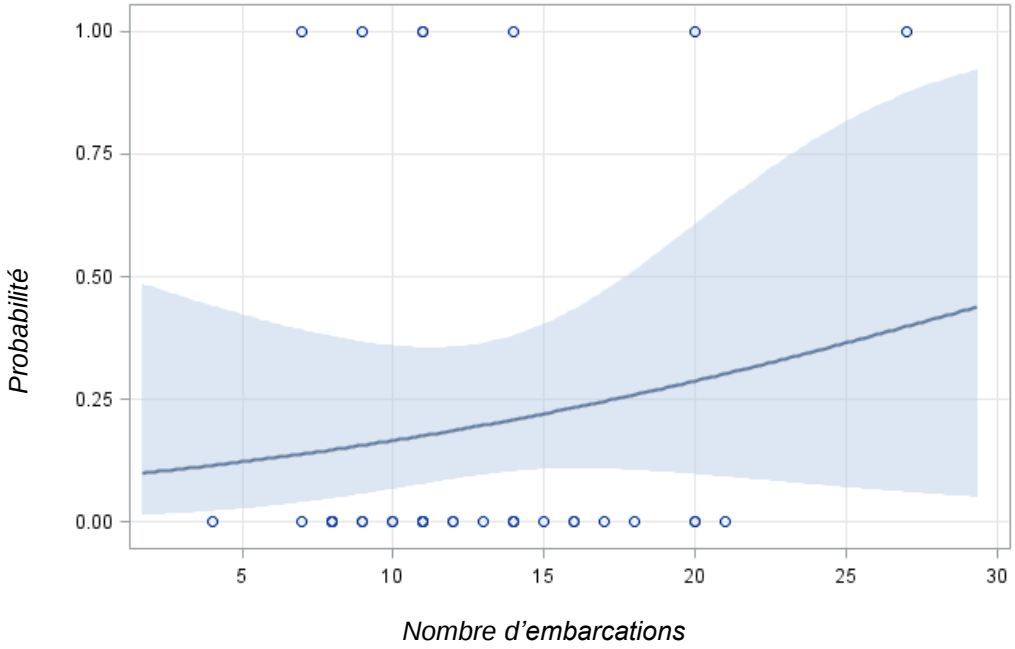

Figure 41 - Perception de surachalandage en fonction du nombre quotidien d'embarcations pour le parcours L'Intrépide.

3.7. IMPACT DE L'ACHALANDAGE SUR L'APPRÉCIATION DE L'ACTIVITÉ DE PLAISANCE

Suite aux analyses précédentes sur les différents enjeux d'achalandage auprès des plaisanciers, il est intéressant de voir si cette perception d'achalandage a un impact sur l'appréciation générale de leur activité de plaisance. Pour ce faire, les résultats de deux questions posées lors du sondage ont été comparés :

- Question 7 : Selon vous, sur une échelle de 1 à 9, 1 correspondant à « Pas du tout » et 9 à « Beaucoup trop », y avait-il trop de monde sur la rivière pendant votre activité ?
- Question 27 : De manière générale, quelle a été votre appréciation de votre journée sur la rivière ?

Les résultats de cette comparaison sont présentés à la Figure 42, laquelle montre la régression linéaire de l'appréciation de l'activité en fonction de la perception d'achalandage. Ces deux variables présentent pour l'ensemble des répondants une association négative modérée (coefficient de corrélation r = -0,309 et valeur p<.0001). La régression linéaire a un coefficient de régression (pente) de -0,15, indiquant que pour chaque augmentation d'un point de perception d'achalandage, l'appréciation générale de l'activité est réduite de 0,15 point. On peut conclure

que les répondants qui rapportent davantage une perception positive de l'achalandage sont ceux qui rapportent également une appréciation positive de leur expérience. Au final, l'augmentation du niveau d'achalandage a un impact modéré sur l'appréciation de l'expérience exprimée par les plaisanciers.

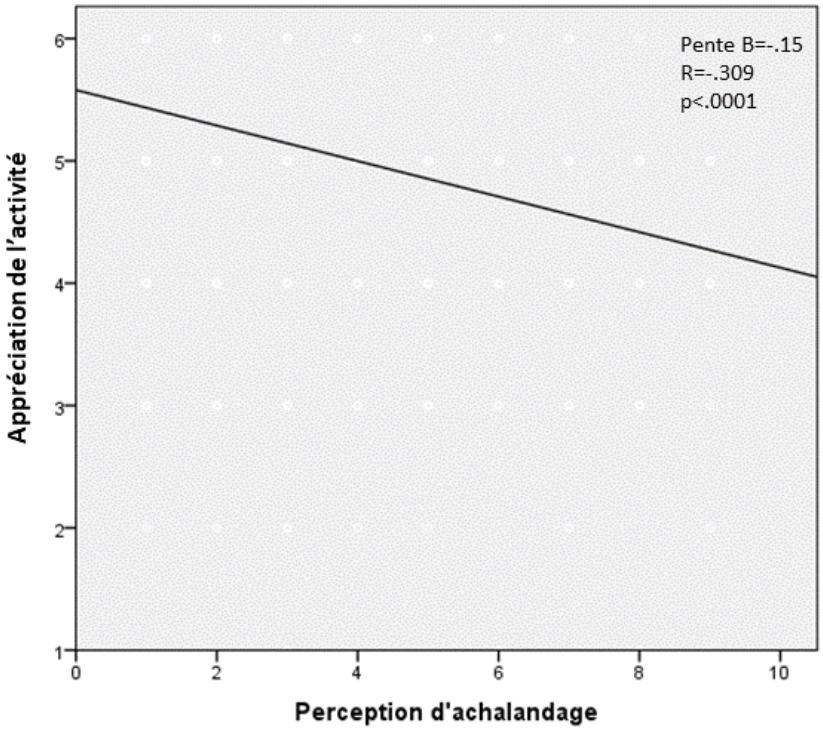

Figure 42 - Régression linéaire de l'appréciation de l'activité en fonction de la perception d'achalandage, pour les plaisanciers. L'analyse inclut 978 points.

3.8. ACCEPTABILITÉ PAR LES PLAISANCIERS DE CERTAINES MESURES DE DIMINUTION DE LA DENSITÉ DE LA FRÉQUENTATION

Différentes mesures peuvent être mises en place pour diminuer la densité de l'achalandage et répondre aux attentes des plaisanciers en ce qui concerne le type d'expérience offert sur la rivière Bonaventure. Cette section présente le niveau d'acceptabilité exprimé par les plaisanciers à propos de différentes mesures de diminution de la densité de la fréquentation.

Augmenter le coût de l'activité de plaisance est l'une des mesures envisageables pour permettre aux plaisanciers de pratiquer leur expérience dans un contexte de plus grande solitude. La Figure 43 montre que 70 % des répondants ne sont pas prêts à payer plus pour que leur activité sur la rivière Bonaventure se réalise dans un contexte de plus grande solitude. À l'inverse, 16 % des répondants sont prêts à défrayer plus pour que leur activité se déroule dans un contexte de plus grande solitude. Quatorze pour cent des répondants ont dit ne pas savoir.

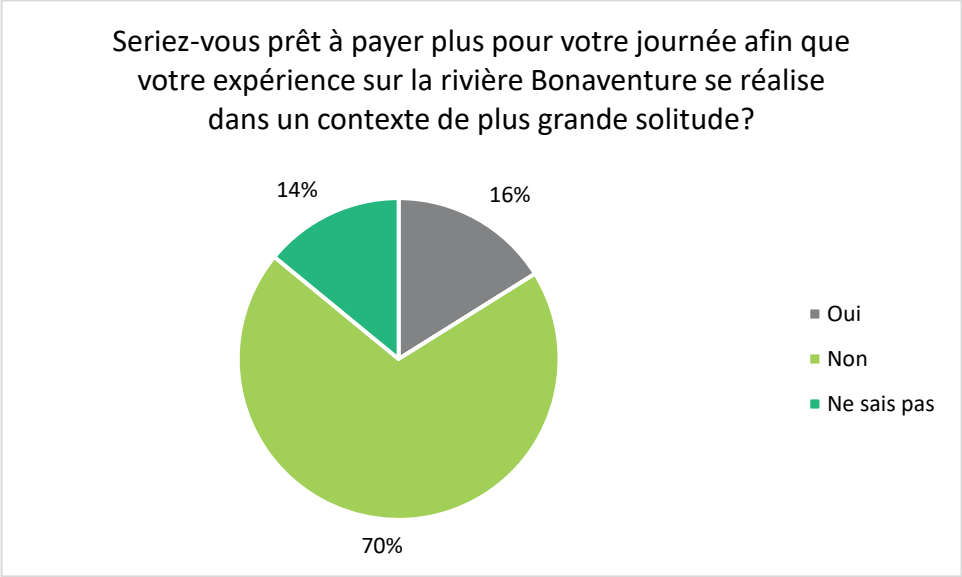

Figure 43 - Pourcentage de plaisanciers qui seraient prêts à payer plus pour que leur activité se réalise dans un contexte de plus grande solitude.

Lorsqu'elle est jumelée à des mesures contingentement, l'option de réserver l'activité de plaisance plus longtemps d'avance constitue une autre option pour diminuer la densité de la fréquentation. La Figure 44 montre que la majorité des répondants (60 %) n'est pas prête à réserver ses activités plus à l'avance pour que celle-ci se réalise dans un contexte de plus grande solitude. À l'inverse, environ le tiers des répondants (31 %) est prêt à réserver plus longtemps à l'avance pour que leur activité se réalise dans un contexte de plus grande solitude. Finalement, 9 % des répondants ne savaient pas quoi répondre à cette question.

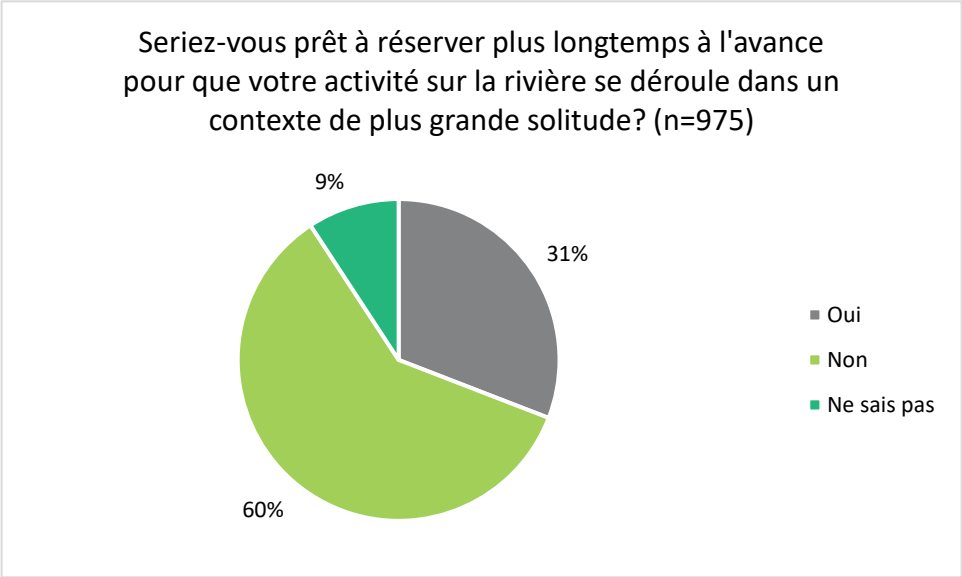

Figure 44 - Pourcentage de plaisanciers prêts à réserver plus longtemps à l'avance pour que leur activité se réalise dans un contexte de plus grande solitude.

La Figure 45 s'intéresse à la volonté des plaisanciers de devancer ou de retarder la date de réalisation de leur activité de pêche afin d'éviter la période de forte fréquentation durant la haute saison touristique. Les résultats montrent que les répondants sont divisés quant à leur volonté de modifier la date de réalisation de leur activité pour éviter la haute saison touristique. Plus précisément, 42 % sont prêts à modifier la date de réalisation de leur activité alors que 42 % ne sont pas prêts à le faire. Finalement, 16 % des répondants ne savaient pas quoi répondre.

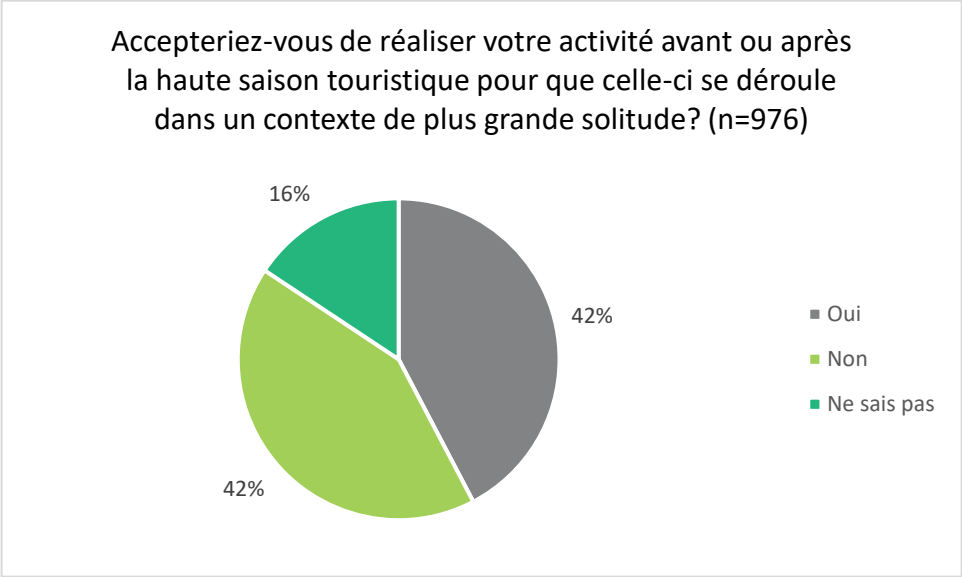

Figure 45 - Pourcentage des plaisanciers prêts à réaliser leur activité avant ou après la haute saison touristique pour que leur expérience de pêche se réalise dans un contexte de plus grande solitude.

4. DISCUSSION

L'objectif principal des deux sondages discutés dans ce rapport était de documenter les perceptions d'achalandage des pêcheurs et des plaisanciers réalisant leur activité sur la rivière Bonaventure. La discussion ci-dessous offre quelques perspectives supplémentaires à propos des principaux résultats présentés.

4.1. PERCEPTION D'ACHALANDAGE GÉNÉRALE

Les résultats montrent que les plaisanciers et les pêcheurs vivent deux réalités différentes lors de la réalisation de leur activité sur la rivière. Pour la majorité des plaisanciers (60 %), il n'y avait pas trop de monde sur la rivière lors de la réalisation de leur activité. Du côté des pêcheurs, seulement 22 % des répondants étaient de cet avis. Les résultats montrent également que les pêcheurs sont beaucoup plus divisés quant à leur perception d'achalandage que les plaisanciers. À savoir si les pêcheurs trouvaient qu'il y avait trop de monde sur la rivière, ceux-ci ont répondu de manière très diversifiée à travers l'ensemble des niveaux de réponse qui leur étaient proposés (1 = pas d'enjeux de surachalandage ; 9 = beaucoup trop de monde sur la rivière). Il y a donc un pourcentage plus élevé de pêcheurs qui trouvent qu'il y a trop ou beaucoup trop de monde sur la rivière. Plus précisément, 11 % des pêcheurs trouvaient qu'il y avait beaucoup trop de monde sur la rivière lors de leur activité. Seulement 2 % des plaisanciers étaient de cet avis.

L'impact de la perception de surachalandage sur l'appréciation générale est différent entre les deux populations. Pour les pêcheurs, l'augmentation de la fréquentation sur la rivière a un fort impact sur leur appréciation de leur expérience de pêche. La fréquentation a également un impact sur l'appréciation de l'expérience des plaisanciers, mais l'impact est plus modéré (Figure 46). Il existe donc une disparité dans l'appréciation de l'expérience chez les deux populations.

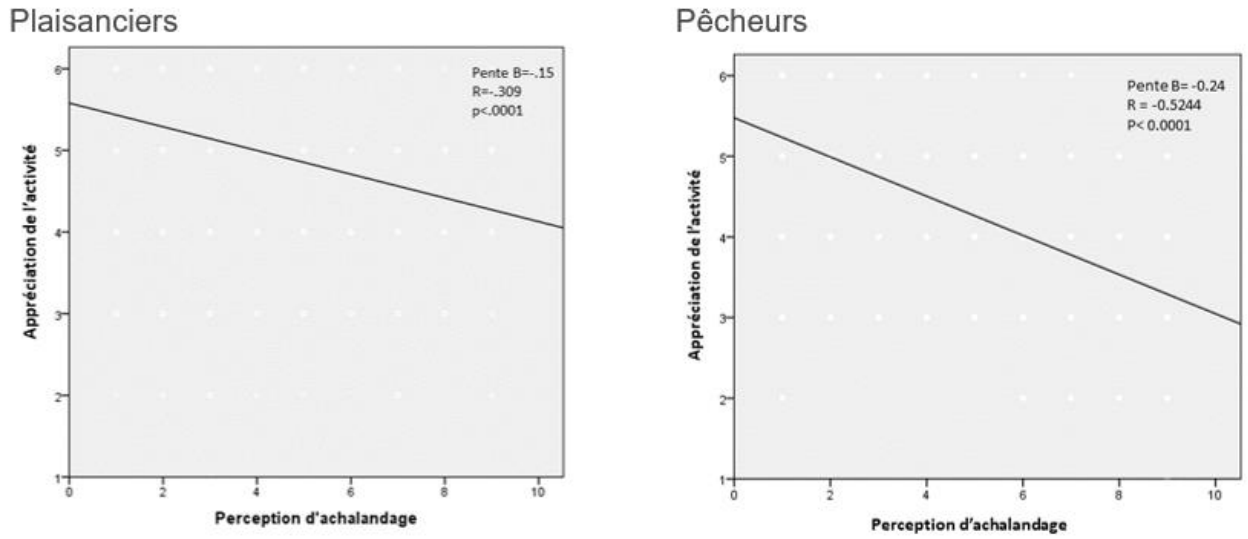

Figure 46 - Comparaison entre groupes de l'impact de l'achalandage sur l'appréciation de l'activité.

Il est toutefois important de souligner que les pêcheurs n'expriment pas seulement leur perception de surachalandage par rapport aux plaisanciers. En effet, on remarque, par le biais de plusieurs résultats, que la perception de surachalandage s'applique également entre pêcheurs. Par exemple, pour bon nombre de pêcheurs, les secteurs non contingentés de la Zec accueillent trop de pêcheurs.

4.2. TYPE D'EXPÉRIENCE VÉCU PAR RAPPORT AU TYPE D'EXPÉRIENCE SOUHAITÉ

Si les perceptions d'achalandage diffèrent entre les pêcheurs et les plaisanciers, on remarque toutefois que les deux groupes s'entendent sur un point commun : une expérience sur la rivière Bonaventure devrait accorder une plus grande place à l'immersion dans un milieu naturel qui n'a pas été modifié par l'homme et où le nombre de rencontres entre utilisateurs est moins élevé. Comme les pêcheurs, une part importante des plaisanciers souhaitent rencontrer moins de monde durant leur activité. Toutefois, il semble que cette préférence ait un impact moins important sur le niveau d'appréciation des plaisanciers.

Pour que l'expérience offerte sur la rivière Bonaventure corresponde davantage aux préférences des pêcheurs et des plaisanciers, les gestionnaires pourraient considérer bonifier les travaux en cours sur la division de la rivière Bonaventure en zones récréotouristiques, où chaque zone offrirait un type d'expérience clairement défini. En fonction des résultats du présent sondage, il serait possible de diviser approximativement la superficie récréotouristique de la rivière en trois types d'expériences récréotouristiques :

- Expérience dans un environnement naturel qui n'a pas été modifié par la présence de l'homme (30 % de la superficie récréotouristique) ;
- Expérience dans un environnement naturel où l'on ne s'attend pas à une solitude complète (50 % de la superficie récréotouristique) ;
- Expérience dans un environnement naturel où l'on souhaite rencontrer d'autres personnes (20 % de la superficie récréotouristique).

Une méthode de planification de type WALROS[8] permettrait notamment de définir plus précisément, sur un continuum, comment ces différents types d'expériences seraient distribués sur le territoire et quels seraient les niveaux de fréquentation souhaitables pour chaque type d'expérience. La question de la fréquentation est intéressante parce si les deux groupes s'entendent sur leurs préférences en matière de type d'expérience, ils ne s'entendent pas sur les changements à apporter à l'intensité de la fréquentation. Pour 48 % des pêcheurs, le nombre de personnes rencontrées devrait diminuer pour que leur expérience corresponde à leurs préférences. D'un autre côté, pour 50 % des pêcheurs, ce nombre serait à peu près équivalent au nombre de personnes qu'ils ont rencontrées durant leur activité. Environ les 2/3 des plaisanciers croient que le nombre de personnes rencontrées devrait demeurer sensiblement le même, alors qu'environ le tiers estime que ce nombre devrait diminuer. Cette différence pourrait

[8] [En ligne]. www.usbr.gov/recreation/publications/WALROS_Handbook_2011.pdf

s'expliquer par l'hypothèse que les pêcheurs associent une plus grande solitude à la réalisation de leur activité dans une expérience d'immersion naturelle. Les plaisanciers, quant à eux, pourraient être moins enclins à associer l'achalandage à un phénomène qui diminue leur immersion dans un milieu naturel. Les plaisanciers ayant fait le parcours L'Intrépide seraient l'exception à cette hypothèse.

Les attentes des utilisateurs semblent également avoir un impact sur l'appréciation de l'activité récréotouristique. Par exemple, la très grande majorité des pêcheurs et des plaisanciers qui s'attendaient à rencontrer d'autres personnes durant leur journée sur la rivière ont mentionné avoir vécu exactement cette expérience. La majorité des plaisanciers qui, à l'inverse, s'attendaient à vivre une expérience en immersion naturelle n'ont pas vécu cette expérience. De même, il est possible de préciser que la très grande majorité des pêcheurs qui s'attendaient à vivre une expérience en immersion naturelle n'ont pas vécu cette expérience. Réaliser une planification de type WALROS auraient les avantages interconnectés suivants : 1) considérer les préférences des utilisateurs lors de la formulation des objectifs de gestion de la rivière ; et 2) diminuer le niveau d'ambiguïté des visiteurs quant au type d'expérience qu'ils pourront vivre. Ce type de planification permet de définir clairement, par zone, le type d'expérience auquel les visiteurs peuvent s'attendre. En rendant ces informations disponibles aux visiteurs avant la réalisation de leur activité, ceux-ci seraient en mesure d'ajuster leurs attentes en fonction de la réalité sur le terrain. Ils n'auraient par la suite qu'à choisir les zones associées au type d'expérience en phase avec leurs préférences. À terme, arrimer les attentes aux préférences permet de diminuer l'insatisfaction des utilisateurs.

Les deux populations expriment d'ailleurs des niveaux de satisfaction différents. La très grande majorité des plaisanciers ont évalué leur expérience sur la rivière comme parfaite (45 %) ou excellente (36 %). Comparativement, les pêcheurs ont, dans l'ensemble, moins apprécié leur expérience puisque seulement 20 % des répondants ont mentionné avoir trouvé leur expérience parfaite alors que 30 % l'ont trouvé excellente. On retrouve également, pour les pêcheurs, des pourcentages plus élevés dans les catégories où l'appréciation générale de la journée est plus négative.

4.3. INCIDENTS

Le niveau de satisfaction moindre exprimé par les pêcheurs peut, en partie, s'expliquer par les incidents vécus. À cet égard, le pourcentage de pêcheurs (35 %) qui rapportent avoir vécu un incident qui leur a déplu est trois fois plus élevé que chez les plaisanciers (11 %). Les principaux types d'incidents rapportés par les pêcheurs (conflits avec les embarcations de plaisance et conflits avec les autres pêcheurs) sont également différents de ceux des plaisanciers (incidents au Malin, notamment avec les pêcheurs, et niveau d'eau trop bas de la rivière Bonaventure).

Les plaisanciers semblent plus tolérants aux incidents vécus que les pêcheurs. Seulement 24 % des plaisanciers ont mentionné avoir vécu un incident qui était inacceptable et qui ne devait se produire à aucune reprise. Ce pourcentage grimpe à 55 % chez les pêcheurs. Les raisons expliquant cette différence ne sont pas claires, mais impliquent des incidents vécus autant auprès des pêcheurs eux-mêmes que des plaisanciers. Les résultats montrent toutefois que la proximité

entre les pêcheurs n'est pas un enjeu puisque la distance minimale que les pêcheurs jugent tolérable (12 à 30 mètres) correspond généralement à l'expérience vécue.

Comparativement aux plaisanciers, il est possible que les types d'incidents vécus par les pêcheurs aient des impacts plus directs sur leur capacité à réaliser leur activité de manière satisfaisante. L'un des éléments souvent mentionnés dans les commentaires des pêcheurs est le manquement à ce que l'on pourrait appeler « l'éthique du pêcheur ». Ce type de comportement inclut, notamment, les différentes façons développées par certains pêcheurs pour monopoliser l'accès aux fosses ou ne pas respecter la rotation. On peut également supposer que la présence de plaisanciers puisse être perçue par certains pêcheurs comme un frein à la pratique de leur activité puisque ceux-ci doivent cesser de pêcher lorsque les plaisanciers passent près ou directement dans les fosses. L'intensité des rencontres entre ces deux types d'utilisateurs est également différente puisque le nombre de plaisanciers est considérablement plus élevé que le nombre de pêcheurs. À moins qu'ils ne quittent les lieux, les pêcheurs rencontreront inévitablement l'ensemble des embarcations qui ont été mises à l'eau en amont et qui passeront devant eux, les forçant potentiellement à interrompre à répétition et dans un court laps de temps leur activité de pêche. Les plaisanciers rencontreront également l'ensemble des pêcheurs présents sur leur parcours, mais de manière plus diluée dans le temps et dans l'espace puisque les pêcheurs pratiquent leur activité seuls ou en petits groupes distancés.

En ce qui concerne les secteurs problématiques, le secteur A est le principal secteur où les pêcheurs rapportent avoir vécu un incident qui leur a déplu. La densité des activités de plaisance qui se déroulent dans ce secteur ne saurait être étrangère à cet état de fait.

4.4. PERCEPTION DE SURACHALANDAGE PAR GROUPES D'UTILISATEURS

La diversité des types d'utilisateurs sur la rivière Bonaventure ainsi que leur nombre élevé fait en sorte que des individus ayant des préférences distinctes sont forcés de se rencontrer durant leurs activités. De manière générale, les pêcheurs et les plaisanciers s'entendent sur le fait qu'il n'y a pas de problèmes de surachalandage par les embarcations motorisées sur la rivière Bonaventure. Néanmoins, dans leurs commentaires, plusieurs pêcheurs et plaisanciers se sont dits surpris de voir que les embarcations motorisées étaient permises sur la rivière. Il semble que leur présence compromette l'immersion en milieu naturel que ces personnes recherchent dans la réalisation de leur activité.

En ce qui concerne les embarcations non motorisées (de plaisance), les pêcheurs expriment de grands décalages entre le nombre qu'ils souhaiteraient voir et ce qu'ils ont effectivement vu. Les pêcheurs expriment une perception de surachalandage lorsqu'ils ont croisé plus de dix embarcations au cours de leur journée. Cette perception demeure stable entre 20 et 100 embarcations, mais augmente de manière significative lorsqu'ils rapportent avoir vu plus de cent embarcations par jour. Dans leurs commentaires, une très grande partie des pêcheurs souhaitent que le nombre d'embarcations non motorisées soit diminué afin d'augmenter la qualité de leur expérience de pêche. Pour plusieurs pêcheurs, le problème repose également sur le manque d'expérience d'encadrement des plaisanciers et sur leur incapacité à contrôler leur

embarcation. Plusieurs plaisanciers ont d'ailleurs signifié ne pas avoir été informés de la manière de se comporter lorsqu'ils rencontrent des pêcheurs.

Les perceptions des plaisanciers par rapport au nombre d'embarcations non motorisées sont divisées en deux groupes. D'un côté, les plaisanciers qui ont effectué le parcours La Familiale n'expriment pas de décalage entre les préférences et les observations. D'un autre côté, les pourcentages liés aux observations faites par les plaisanciers ayant effectué les parcours La Populaire, L'Intrépide ou la Zone récréative sont généralement plus élevés que les préférences exprimées.

Les pêcheurs rencontrent également plus de pêcheurs que ce qu'ils souhaiteraient. Cette perception de surachalandage se fait surtout sentir dans les secteurs non contingentés (A-C-D). De leur côté, les plaisanciers ne rapportent pas d'enjeux de surachalandage en ce qui concerne les pêcheurs.

4.5. PERCEPTIONS DE SURACHALANDAGE ET POINTS DE RUPTURE PAR SECTEURS DE PÊCHE ET PARCOURS DE PLAISANCE

L'imposition de seuils d'achalandage dans un lieu récréotouristique peut viser à atteindre différents objectifs, par exemple : protéger la ressource, concilier des activités non compatibles ou encore fournir un type d'expérience spécifique aux utilisateurs. Sur la rivière Bonaventure, tant les pêcheurs que les plaisanciers doivent conjuguer avec certaines balises de fréquentation. Les résultats du sondage montrent que, dans l'état actuel, les seuils d'achalandage tendent à être trop élevés.

Pour nombre de pêcheurs, le niveau de fréquentation des secteurs non contingentés est problématique. Durant les mois de juin et d'août, la fréquentation combinée des secteurs A-C-D peut dépasser 100 perches par jour. Les résultats montrent que les pêcheurs rapportent une perception de surachalandage lorsque le nombre quotidien de perches dans ces secteurs dépasse 50. Pour le secteur B, le nombre quotidien de perches ne devrait pas dépasser 5 pour être en phase avec les perceptions de surachalandage exprimées par les pêcheurs.

Les plaisanciers, quant à eux, rapportent des seuils d'achalandage un peu trop élevés pour tous les parcours sauf La Familiale. Les résultats suggèrent que les seuils devraient se situer autour de 95 embarcations pour La Populaire, 30 embarcations pour L'Intrépide et 60 personnes pour la Zone récréative. Un ensemble de raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette perception de surachalandage, par exemple : la volonté de vivre une expérience en plus grande solitude, des enjeux de sécurité ou encore la difficulté du parcours (niveau de l'eau, présence de roches, passages étroits, etc.) qui accentue la perception de fréquentation excessive de la rivière. Plusieurs répondants ont également fait mention que le système actuel de transport en autobus des plaisanciers mène à une congestion aux sites de départ des parcours, notamment La Populaire. Pour certains, en plus de créer un sentiment de surachalandage, ce système est dangereux puisqu'il engendre des collisions entre les embarcations dans les premiers kilomètres de la descente.

Les points de rupture présentés dans ce sondage peuvent être interprétés comme une modélisation. Ceci signifie que leur validité est assez solide pour que les gestionnaires s'appuient sur les courbes présentées dans les graphiques de régression pour voir quelles seront les perceptions d'achalandage des pêcheurs et des plaisanciers par rapport aux différents niveaux d'achalandage. Autrement dit, à l'exception des seuils d'achalandage pour les parcours La Familiale et L'Intrépide ainsi que pour le secteur E, il ne serait pas nécessaire de réaliser une nouvelle collecte de données pour valider que les perceptions d'achalandage auront diminué si les seuils susmentionnés sont appliqués aux nombres de perches, d'embarcations et de plaisanciers. Cette validité est toutefois conditionnelle au maintien des conditions et du contexte qui étaient présents au courant de l'été 2019.

L'exception pour le parcours La Familiale s'explique par le fait que le seuil quotidien de 115 embarcations présentement en place pour ce parcours n'a pas franchi le seuil de probabilité de 0,5, soit l'endroit dans le cadrant gauche de la Figure 47 où la droite bleue rencontre la droite rouge. La même raison peut être invoquée pour le parcours L'Intrépide, bien que la droite représentée dans le cadrant droit de la Figure 47 suggère fortement que ce seuil se situe à 30 embarcations.

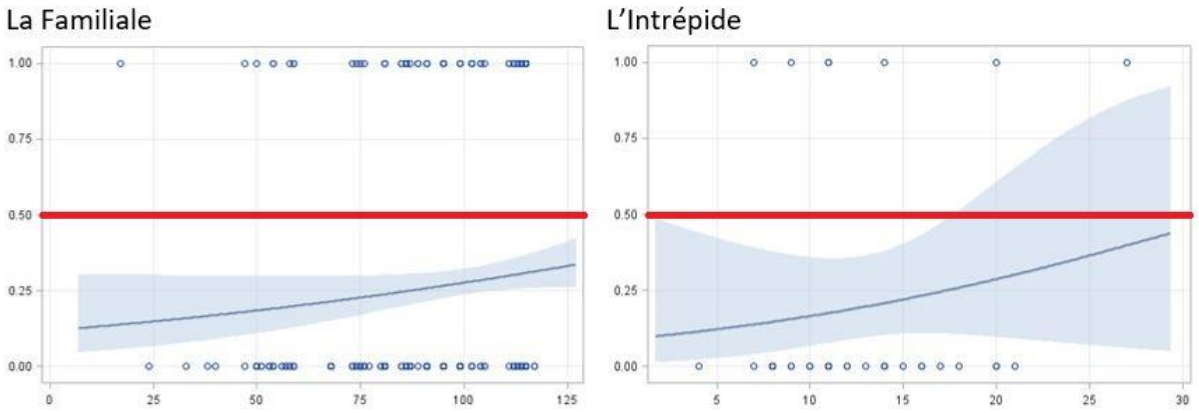

Figure 47 - Régressions logistiques des parcours La Familiale et L'Intrépide.

4.6. MESURES DE DIMINUTION DE LA DENSITÉ DE L'ACHALANDAGE

Les répondants au sondage ont été questionnés afin de savoir s'ils étaient prêts à accepter les mesures suivantes pour réaliser leur activité dans un contexte de plus grande solitude : payer plus pour leur activité, réserver plus longtemps à l'avance ou réaliser leur activité avant ou après la haute saison.

Les plaisanciers se sont montrés majoritairement opposés à l'augmentation des prix et à réserver leur activité plus longtemps à l'avance. En ce qui concerne la possibilité de modifier la date de réalisation de leur activité, la division des pourcentages entre oui et non étaient identiques (42 %). Du côté des pêcheurs, une majorité de répondants accepteraient de payer plus, de réserver plus longtemps à l'avance et de moduler la date de réalisation de leur activité pour éviter la haute période touristique.

Face à ces résultats, les gestionnaires des activités de pêche et de plaisance font face à des scénarios différents pour satisfaire leur clientèle respective s'ils choisissaient de diminuer la densité de la fréquentation du territoire. La densité est un concept descriptif qui réfère au nombre de personnes par unité de zone (m^2, km^2, etc.). On mesure la densité en faisant le décompte du nombre de personnes qui s'y trouvent et en mesurant l'espace qu'ils occupent. La densité peut donc être mesurée objectivement. À l'inverse, l'achalandage est une évaluation négative de la densité puisqu'elle implique un jugement de valeur selon lequel le nombre de personnes présentes dans une unité de zone est trop élevé. Dans bien des cas, les visiteurs ressentiront davantage le niveau de densité par le nombre de personnes rencontrées durant la réalisation de l'activité que par le nombre total de personnes présentes sur le territoire. Il est donc possible de diminuer la densité sans diminuer le nombre total de clients. L'enjeu demeure de répartir autrement les visiteurs sur le territoire, que ce soit en les dirigeant vers d'autres sites d'intérêt ou en assignant des plages horaires spécifiques aux différents types d'utilisateurs afin de diminuer le nombre de rencontres.

Les gestionnaires des activités de pêche semblent donc avoir plus de latitude pour introduire différentes mesures de diminution de la densité de la fréquentation. Du côté des activités de plaisance, il serait envisageable d'augmenter le nombre d'embarcations dans le parcours La Familiale si l'on se base uniquement sur les résultats exprimés par les plaisanciers. Il convient toutefois de souligner que ce parcours chevauche le secteur A, lequel est déjà désigné par les pêcheurs comme celui où il y a le plus de conflits. Informer les visiteurs à propos du type d'expérience auquel ils doivent s'attendre leur permet également d'anticiper un nombre plus ou moins élevé d'utilisateurs et de procéder à la réalisation de leur activité en étant informés de ce à quoi ils doivent s'attendre sur le terrain. À cet égard, des initiatives de sensibilisation, d'éducation et de formation peuvent contribuer à diminuer les perceptions de surachalandage. Un maximum de visibilité (affiches sur le terrain, sections sur le site Internet des organisations, etc.) devrait être accordé à de telles initiatives. Plusieurs commentaires de pêcheurs montrent, par exemple, que l'existence de plages horaires distinctes pour les activités de pêche et de plaisance n'est pas bien connue de tous. Les organisations gestionnaires pourraient également envisager le développement d'arbres décisionnels et d'autres outils qui les guideraient dans l'identification de solutions et de stratégies de gestion alternatives afin de régler des conflits entre utilisateurs.

5. LIMITES DE L'ÉTUDE

Cette section présente les principales limites de l'étude.

5.1. ÉCHANTILLON

Les clients du Camp Bonaventure sont sous-représentés dans l'échantillon. Tout pêcheur pêchant sur la rivière Bonaventure doit acquérir un permis émis par la Zec de la rivière Bonaventure, mais les réservations effectuées pour les clients du Camp Bonaventure sont effectuées par un employé du Camp Bonaventure utilisant sa propre adresse courriel et non celles des clients. Ceci a pour effet que le système de réservation de la Zec contient non pas les adresses courriel des clients du Camp Bonaventure, mais plutôt l'adresse courriel de l'employé du Camp Bonaventure qui a fait la réservation pour eux. Le questionnaire en ligne du sondage n'a donc pas pu être envoyé directement aux pêcheurs. Pour pallier en partie cette lacune, des collectes de données terrain ont été effectuées au Camp Bonaventure. Ces collectes ont toutefois été insuffisantes pour que le nombre de répondants provenant du Camp Bonaventure dans l'échantillon soit proportionnel à la population réelle.

Les réponses des pêcheurs ayant réalisé leur activité de pêche dans le secteur E n'ont pas été analysées. Au total, 27 questionnaires sur 459 ont été colligés pour ce secteur. En statistique catégorielle, on considère qu'une cellule contenant 5 % ou moins des effectifs est une cellule « extrême », ce qui était le cas pour ce groupe de répondants. De plus, comme il n'y avait pas assez d'effectifs pour ventiler cette cellule selon le mois, il devenait inutile de traiter ces résultats.

5.2. COLLECTE DE DONNÉES

Ci-dessous sont listés certains des enjeux qui ont été rencontrés par l'équipe de recherche durant la collecte de données. Sans remettre en question la validité des données, ces enjeux ont dû être corrigés au fur et à mesure que la collecte de données progressait. Si une collecte de données similaire était reproduite, les chercheurs pourraient tirer profit de ces éléments afin de prévoir les paramètres de réalisation de la collecte.

5.2.1. ENJEUX RENCONTRÉS DURANT LA COLLECTE DE DONNÉES TERRAIN POUR LE SONDAGE DISTRIBUÉ AUX PLAISANCIERS

- Au site de la Marina (fin du parcours La Familiale), les arrivées des clients de Cime Aventures s'effectuaient souvent de façon simultanée, ce qui a rendu difficile le respect de la méthode de sélection aléatoire des répondants (1 personne sur 3 est interviewée). Un décompte des gens sur la plage a donc été réalisé pour déterminer le nombre de personnes à rencontrer ;

- Au site de la Marina, le nombre d'enfants et d'adolescents qui accompagnent les adultes était assez élevé. Ils composaient entre le tiers et le quart des personnes. Ceci a compliqué le respect de la procédure d'échantillon aléatoire ;
- Comme la presque totalité des clients de Cime Aventures arrive à la Marina en groupe d'au moins deux personnes, il a parfois été difficile de maintenir l'entrevue avec une seule personne. Même si une seule personne était abordée, elle demandait souvent l'avis des ou de la personne qui l'accompagnait. Dans certains cas, les réponses données au questionnaire pouvaient donc correspondre à une forme d'entente entre les personnes du groupe, ce qui a pu initialement favoriser des réponses mitoyennes/refuges. Les interviewers ont modifié leur approche pour éviter ce type de situation ;
- À la Marina, la proximité de trois employés de Cime Aventures a pu avoir une influence sur les réponses de certains répondants. Lors d'une collecte en particulier, la présence de ces employés a rendu mal à l'aise un client à qui une question portant sur la qualité de la descente était posée. Au moins une fois, l'un des employés de Cime Aventures a fait un commentaire concernant une question posée à un client. Il est intervenu quand un client a affirmé qu'il manquait d'informations sur les manœuvres à faire lorsqu'un pêcheur est rencontré. Lors des collectes de données subséquentes, les entrevues ont été effectuées plus à l'écart des employés.

5.2.2. ENJEUX RENCONTRÉS DURANT LA COLLECTE DE DONNÉES TERRAIN POUR LE SONDAGE DISTRIBUÉ AUX PÊCHEURS

- La collecte de données terrain auprès des pêcheurs aux secteurs A et B n'a pas été concluante. Les principaux constats à ce sujet sont que :
  - Chercher des pêcheurs aux différentes fosses demande beaucoup de temps et d'efforts et n'est pas efficace ;
  - De manière générale, les pêcheurs ne souhaitaient pas répondre au sondage parce qu'ils disaient ne pas avoir le temps.
- L'équipe de recherche ne contrôlait pas les dates des collectes de données au Camp Bonaventure. Les interviewers devaient attendre d'être invités par les gestionnaires du Camp avant de se rendre sur le site.

CONCLUSION

Les résultats présentés dans ce rapport permettront d'atteindre deux objectifs. En premier lieu, ils permettront de documenter les perceptions d'achalandage des pêcheurs et des plaisanciers, à la fois en ce qui concerne les perceptions entre les membres du même groupe et les perceptions des membres des deux différents groupes. En deuxième lieu, les résultats permettront d'alimenter certains des indicateurs sociaux de l'outil d'évaluation de la capacité de support de la rivière Bonaventure (ex. : nombre d'embarcations par jour par parcours). Les indicateurs sociaux pourront être d'autant plus pertinents qu'ils offrent un ensemble de données sur la densité de la fréquentation du territoire récréotouristique de la rivière Bonaventure.

BIBLIOGRAPHIE

(CHRB) Comité de cohabitation de la rivière Bonaventure. 2018. *Bilan – Saison 2018*.

(USDI). U. S. Department of the Interior. 2011. *Water and Land Recreation Opportunity Spectrum*. Users' Handbook. 2nd Edition. [En ligne]. www.usbr.gov/recreation/publications/WALROS_Handbook_2011.pdf

Manning, Robert E. 2007. *Parks and Carrying Capacity. Commons without Tragedy*. Island Press.

Martinson, Kristen S. et Bo Shelby. 1992. *Encounter and Proximity Norms for Salmon Anglers in California and New Zealand.* North American Journal of Fisheries Management, 12:559-567.

Shelby, Bo et Thomas A. Heberlein. 1986. *Carrying capacity in Recreation Settings*. Oregon State, University Press.

Vaske, Jerry J. 2008. *Survey Research and Analysis. Applications in Parks, Recreation and Human Dimensions*. Venture Publishing, State College, Pennsylvania.

Whittaker, Doug et Bo Shelby. 1988. *Types of Norms for Recreation Impacts: Extending the Social Norms Concept*. Journal of Leisure Research, 20:4, 261-273.

CIRADD
INNOVATION SOCIALE

Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Carleton-sur-Mer
Correspondance : 776, boulevard Perron | Bureau : 767, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
Téléphone : 418 364-3341, poste 8777 | info@ciradd.ca

CIRADD.CA